

14474

CONSEIL D'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA

# Concession Française

A

CHANGHAI

---

COMPTE-RENDU DE LA GESTION  
POUR L'EXERCICE 1915

---

BUDGET 1916



## INDEX

- Adjudications diverses.—44, 46.  
Alliance Française.—15.  
Allocations annuelles.—37.  
Anniversaire du couronnement de l'Empereur  
du Japon.—38.  
Asile pour Orphelins.—10.  
Assemblée des propriétaires fonciers.—16.  
Avenue Dubail.—29.  
„ Edouard VII.—45.  
„ Joffre.—35.  
„ du Roi Albert.—28, 43.  
Automobiles de louage.—19.
- Batiments menaçant ruine.—23.  
Budget 1916.—45, 47.
- Cadastre.—50.  
Caisse de Prévoyance.—8, 33.  
Camp de Koukaza.—32.  
Cavalerie Municipale.—51.  
Chambre de Commerce Française.—51.  
Collège St. François-Xavier.—51.  
Comités.—3.  
Commission d'expropriation.—15.  
„ Municipale.—6.  
Constructions.—10, 12, 23.  
Cour Mixte Française.—14, 16, 28.
- Défense de la Concession.—44.  
Départ de Monsieur Kahn.—26.  
Dépot du Matériel.—9, 14.  
Douanes chinoises.—22.  
Droits de quayage.—3, 14, 22, 33, 48.
- Eclairage électrique.—4, 6, 10, 16, 43.  
Ecole Municipale Française.—22, 25, 29, 33.  
„ „ Franco-Chinoise.—48.  
Ecuries Municipales.—18.
- Electricité.—12.  
Emprunt 1903.—17, 20, 40.  
„ de guerre Français.—24, 40.  
Enlèvement des vidanges.—4.
- Fête Nationale.—24.  
Finances.—10, 30, 49.  
Fourniture de combustibles.—51.
- Garde Municipale.—3, 11, 22, 25, 27, 32, 37, 42, 48.  
Goudronnage.—30.  
Great Western Road.—14, 16, 19, 25, 29, 39.
- Hopital Général.—7, 17, 37.
- Jardin chinois.—19.
- Lazaret de Chang Pao Cha.—3, 14, 22, 33, 48.  
Licences.—12.
- Magasins de vente d'opium.—25, 35.  
Maisons pour Surveillants.—23.  
Marché de Siemen.—30, 35, 40.  
Matériaux de macadamisage.—45.  
Musique Municipale.—10.
- Obligations de la Défense Nationale.—31, 37.
- Personnel.—7, 13, 33, 48.  
Pontons Municipaux.—16.  
Ponts du Yang King Pang.—44.  
Poste de l'Est.—18.  
„ de Police Sud.—20, 23, 39.  
„ Route Pottier.—20.  
„ de transformateurs.—6, 12, 39, 40.

Projet d'emprunt pour 1916.—40.  
Propriétés Municipales.—45.

Recensement.—28, 38.

Route Amiral Courbert.—9.

„ des Officiers.—35.

„ Lafayette.—9.

„ Tchao Tchéou.—11, 43.

Rue du Cimetière.—11.

„ du Lieutenant Pétiot.—12, 23, 39.

„ du Capitaine Rabier.—28, 43.

„ Marché.—50.

Secours.—24, 39.

Service des Eaux.—48.

„ d'incendie.—22, 44.

„ Médical.—28.

Service Sanitaire.—11, 17, 49.

„ Vétérinaire.—43.

Sikawei Road.—14.

Taxes.—37, 42.

Téléphones.—19.

Tramways.—7, 46.

Travaux Publics.—4, 7, 9, 11, 14, 16, 23, 25, 29,  
33, 39, 42, 45, 46, 50.

Typhon.—28, 32.

Véhicules automobiles.—9, 30, 40.

Vidanges.—3, 23.

Voies publiques.—20.

Yang King Pang.—16, 25, 35, 39, 42.





---

**OPÉRATIONS FINANCIÈRES PENDANT L'EXERCICE 1915**

---



## EXERCICE 1915.—RELEVÉ GÉNÉRAL

## RECETTES

Nature des recettes	Recouvrements effectués		Recettes d'après les prévisions du budget		Différences	
	Tls.	cts.	Tls.	cts.	en plus	en moins
<b>CHAPITRE 1.—IMPOTS</b>						
Art. 1.—Impôt foncier . . . . .	99.579	48	120.000	00		20.420 52
» 2.—Impôt locatif européen . . . . .	47.722	83	42.000	00	5.722 83	
» 3.—Impôt locatif chinois . . . . .	189.628	24	170.000	00	19.628 24	
» 4.—Impôt sur les terrains non bâtis . . . . .		179 00		100 00	79 00	
	<u>337.109</u>	<u>55</u>	<u>332.100</u>	<u>00</u>	<u>25.430</u>	<u>07</u>
<b>CHAPITRE 2.—LICENCES</b>						
Art. 1.—Hôtels, Bars, Cafés . . . . .		292 50		360 00		67 50
» 2.—Théâtres chinois, Marionnettes, etc . . . . .	4.653	33	4.300	00	353 33	
» 3.—Restaurants chinois . . . . .	3.591	40	3.300	00	291 40	
» 4.—Débits de boissons chinois . . . . .	5.035	51	4.500	00	535 51	
» 5.—Commerce de vins et spiritueux, gros et détail . . . . .	2.040	00	2.200	00		160 00
» 6.—Maisons de tolérance . . . . .	8.275	50	7.500	00	775 50	
» 7.—Loueurs de brouettes . . . . .	21.836	00	16.000	00	5.836 00	
» 8.—Loueurs de jin-rick-shas . . . . .	149.144	06	130.000	00	19.144 06	
» 9.—Charrettes à bras . . . . .	6.201	13	5.000	00	1.201 13	
» 10.—Loueurs de chevaux et voitures . . . . .	4.993	91	7.600	00		2.606 09
» 11.—Véhicules privés . . . . .	17.035	48	14.000	00	3.035 48	
» 12.—Recettes diverses . . . . .	44.175	00	30.000	00	14.175 00	
	<u>264.273</u>	<u>82</u>	<u>221.760</u>	<u>00</u>	<u>45.347</u>	<u>41</u>
<b>CHAPITRE 3.—TAXES</b>						
Art. 1.—Monts de Piété . . . . .	6.126	00	5.300	00	826 00	
» 2.—Marchands fripiers . . . . .	1.181	65	1.200	00		18 35
» 3.—Logeurs . . . . .	5.689	40	5.500	00	189 40	
» 4.—Changeurs . . . . .	1.099	50	1.000	00	99 50	
» 5.—Marchands forains et abris . . . . .	4.016	38	3.200	00	816 38	
» 6.—Sampans et chalands . . . . .	9.057	49	9.000	00	57 49	
» 7.—Chaloupes à Vapeur . . . . .		334 66		350 00		15 34
» 8.—Marchés de l'Est, de la place Meugnot et de la rue du Weikwei . . . . .	12.410	50	11.300	00	1.110 50	
» 9.—Vidanges . . . . .	17.700	00	15.000	00	2.700 00	
» 10.—Permis de construire . . . . .	765	20	400	00	365 20	
» 11.—Permis divers, Barrières, Enseignes, etc. . . . .	462	50	400	00	62 50	
	<u>58.843</u>	<u>28</u>	<u>52.650</u>	<u>00</u>	<u>6.226</u>	<u>97</u>
<b>CHAPITRE 4.—RECETTES DIVERSES</b>						
Art. 1.—Droits sur les quais et jetées . . . . .	6.780	40	6.780	00	» 40	
» 2.—Droits de quayage . . . . .	55.942	78	45.000	00	10.942 78	
» 3.—Redevances: Compagnie des Tramways (Marché de l'Est) . . . . .	750	00	600	00	150 00	
» 4.— do. Compagnie du Gaz . . . . .	210	00	210	00		
» 5.— do. Société Internationale de Tir . . . . .						
» 6.—Produits Divers . . . . .	6.115	73	3.800	00	2.315 73	
» 7.—Location de la Bouée des Messageries Maritimes . . . . .			300	00		300 00
» 8.—Avances à réaliser . . . . .	1.760	46	2.500	00		739 54
	<u>71.559</u>	<u>37</u>	<u>59.190</u>	<u>00</u>	<u>13.408</u>	<u>91</u>
<b>CHAPITRE 5.—SÉMAPHORE</b>						
Art. 1.—Contribution du Municipal Council (Dépenses du Sémaphore 50%) . . . . .	4.330	13	4.500	00		169 87
	<u>4.330</u>	<u>13</u>	<u>4.500</u>	<u>00</u>		<u>169 87</u>
<b>CHAPITRE 6.—ECOLES</b>						
Art. 1.—Subvention du Gouvernement Français fr. 10 000 . . . . .	2.873	56	2.850	00	23 56	
» 2.—Contribution scolaire, Ecole Municipale Française . . . . .	4.921	83	2.400	00	2.521 83	
» 3.— do. do. Franco-Chinoise . . . . .	4.933	80	3.000	00	1.933 80	
	<u>12.729</u>	<u>19</u>	<u>8.250</u>	<u>00</u>	<u>4.479</u>	<u>19</u>
<b>CHAPITRE 7.—ABATTOIRS</b>						
Art. 1.—Recettes approximatives . . . . .	16.126	79	16.000	00	126 79	
	<u>16.126</u>	<u>79</u>	<u>16.000</u>	<u>00</u>	<u>126</u>	<u>79</u>
<b>CHAPITRE 8.—SERVICE SANITAIRE</b>						
Art. 1.—Amendes . . . . .	602	97	300	00	302 97	
» 2.—Licences pour établissements classés . . . . .	538	27	300	00	238 27	
	<u>1.141</u>	<u>24</u>	<u>600</u>	<u>00</u>	<u>541</u>	<u>24</u>
<b>CHAPITRE 9.—INTÉRÊTS</b>						
Art. 1.—Intérêts sur les comptes-courants aux Banques . . . . .	2.516	03	3.000	00		483 97
» 2.—Intérêts sur les 100 actions de la C <sup>ie</sup> des Téléphones . . . . .	400	00	400	00		
» 3.—Intérêts sur dépôt fixe . . . . .	1.466	95			1.466 95	
» 4.—Intérêts des Obligations de la Défense Nationale frs. 3750 à 3 frs. . . . .	1.250	00			1.250 00	
	<u>5.632</u>	<u>98</u>	<u>3.400</u>	<u>00</u>	<u>2.716</u>	<u>95</u>
A reporter . . . . .	<u>771.746</u>	<u>35</u>	<u>698.450</u>	<u>00</u>	<u>98.277</u>	<u>53</u>
					<u>24.981</u>	<u>18</u>



**RECETTES**

Nature des recettes	Recouvrements effectués		Recettes d'après les prévisions du budget		Différences			
	Tls.	cts.	Tls.	cts.	en plus	en moins		
Reports . . . . .	771.746	35	698.450	00	98.277	53	24.981	18
<b>CHAPITRE 10.—GARDE MUNICIPALE</b>								
Art. 1.—Amendes . . . . .	7.594	26	8.000	00			405	74
» 2.—Vente d'objets saisis par la Police. . . . .	686	25	800	00			113	75
» 3.—Agents employés à des services particuliers . . . . .	5.014	00	6.000	00			986	00
» 4.—Cour-Mixte Française. . . . .	10.089	46	10.000	00	89	66		
	<u>23.383</u>	<u>97</u>	<u>24.800</u>	<u>00</u>	<u>89</u>	<u>66</u>	<u>1.505</u>	<u>49</u>
<b>CHAPITRE 11.—TRAVAUX PUBLICS</b>								
Art. 1.—Remboursement pour Travaux divers . . . . .	3.659	03	2.000	00	1.659	03		
	<u>3.659</u>	<u>03</u>	<u>2.000</u>	<u>00</u>	<u>1.659</u>	<u>03</u>		
<u>Total général.</u> . . . . .	<u>798.789</u>	<u>35</u>	<u>725.250</u>	<u>00</u>	<u>100.026</u>	<u>02</u>	<u>26.486</u>	<u>67</u>
						Différence en plus. .Tls.	<u>73.539</u>	<u>35</u>

**DÉPENSES**

NATURE DES DÉPENSES	Dépenses effectuées		Montant des crédits				Sommes restant sur les crédits ouverts	
			ordinaires		Spéciaux			
	Tls.	cts.	Tls.	cts.	Tls.	cts.	Tls.	cts.
Reports. . . . .	56.528	65	53.489	00	4.180	72	1.141	07
<b>CHAPITRE 5.—BRIGADE DES POMPIERS</b>								
Art. 1.—Personnel Européen . . . . .	1.859	12	3.180	00			1.320	88
» 2.—Personnel Chinois . . . . .	3.599	45	3.744	00			144	55
» 3.—Entretien . . . . .	2.653	93	2.000	00	653	93		
» 4.—Téléphones et sonneries. . . . .	740	80	520	00	190	80		
» 5.—Matériel, Sect. 1.—Achat de nouveau matériel, etc	1.545	06	1.500	00	45	06		
2.—Mobilier, menus frais, imprévus . . . . .	197	76	400	00			202	24
3.—Assurance du Matériel . . . . .	170	88	200	00			29	12
4.—Achat d'une Auto-Pompe . . . . .	827	46	8.300	00			7.472	54
	11.564	46	19.844	00	889	79	9.169	33
<b>CHAPITRE 6.—ECOLES MUNICIPALES</b>								
Art. 1.—Ecole Municipale Française Section 1.—Personnel Européen . . . . .	18.066	59	18.480	00			443	41
» 2.—Personnel chinois . . . . .	1.360	36	1.375	00			14	64
» 3.—Frais généraux . . . . .	3.638	72	2.900	00	738	72		
» 2.—Ecole Municipale Chinoise    » 1.—Personnel Européen . . . . .	5.602	97	6.315	00			712	03
» 2.—Personnel Chinois . . . . .	3.483	98	3.900	00			446	02
» 3.—Prix, frais imprévus . . . . .	529	75	1.270	00			740	25
» 4.—Achat d'appareils scientifiques	491	11	500	00			8	89
	33.173	48	34.740	00	738	72	2.305	24
<b>CHAPITRE 7.—DÉPENSES DIVERSES</b>								
Art. 1.—Section 1.—Rapatriements d'Employés de l'Administration. . . . .			1.000	00			1.000	00
» 2.—Passages des familles des Employés (congés) . . . . .	1.952	08	3.000	00			1.047	92
» 3.—Gratifications exceptionnelles . . . . .	182	50	1.000	00			817	50
» 4.—Dépenses imprévues . . . . .	3.679	18	1.000	00	2.679	18		
» 2.—Assurances . . . . .	1.791	58	2.500	00			708	42
» 3.—Achat et entretien du mobilier. . . . .	689	83	1.000	00			310	17
» 4.—Insertions et abonnements . . . . .	1.441	67	600	00	841	67		
» 5.—Frais de postes pour tous les Services . . . . .	532	70	550	00			17	30
» 6.—Taxes Chinoises sur Propriétés Municipales . . . . .	732	46	1.600	00			867	54
» 7.—Honoraires de l'Avocat-Conseil. . . . .	900	00	1.200	00			300	00
» 8.—Honoraires pour Etudes et plaidoiries . . . . .			2.500	00			2.500	00
» 9.—Frais de Chancellerie . . . . .	369	71	150	00	219	71		
» 10.—Affranchissement du Bulletin Municipal. . . . .	30	67	70	00			39	33
» 11.—Fournitures de bureaux pour services divers . . . . .	324	34	800	00			475	66
» 12.—Plaques et N <sup>os</sup> de Maisons etc . . . . .	271	21	1.200	00			928	79
» 13.—Avances remboursables . . . . .	275	24	2.500	00			2.224	76
	43.173	17	20.670	00	3.740	56	11.237	39
<b>CHAPITRE 8.—VOLONTAIRES</b>								
Art. 1.—Volontaires. . . . .	1.204	33	3.000	00			1.795	67
	1.204	33	3.000	00			1.795	67
<b>CHAPITRE 9.—SERVICE DES ABATTOIRS</b>								
Art. 1.—Personnel, Section 1.—Personnel Européen. . . . .	5.436	64	5.400	00	36	64		
» 2.—Personnel Chinois . . . . .	1.463	50	1.470	00			6	50
» 2.—Exploitation des Abattoirs . . . . .	771	16	885	00			113	84
» 3.—Entretien et réparations du matériel . . . . .	149	63	340	00			190	37
	7.820	93	8.095	00	36	64	310	71
<b>CHAPITRE 10.—SERVICE SANITAIRE</b>								
Art. 1.—Section 1.—Personnel Européen . . . . .	10.510	54	12.780	00			2.269	46
» 2.—Personnel Chinois . . . . .	4.564	50	4.736	00			171	50
» 2.—Chauffage . . . . .	60	32	64	00			3	68
» 3.—Entretien du matériel et de l'auto du Chef Inspecteur . . . . .	946	23	866	00	80	23		
» 4.—Service Prophylactique . . . . .	3.397	68	4.700	00			1.302	32
» 5.—Service anti-Moustiques. Sect. 1.—Achat de Pétrole . . . . .	698	02	1.200	00			501	98
» 2.—Comblement des Mares . . . . .	714	77	800	00			85	23
» 6.—Imprimés et fournitures de bureaux . . . . .	19	16	25	00			5	84
	20.911	22	25.171	00	80	23	4.340	01
A reporter. . . . .	144.376	24	165.009	00	9.666	66	30.299	42



**DÉPENSES**

NATURE DES DÉPENSES	Dépenses effectuées		Montant des crédits				Sommes restant sur les crédits ouverts	
			ordinaires		Spéciaux			
	Tls.	cts.	Tls.	cts.	Tls.	cts.	Tls.	cts.
Reports.	144.376	24	165.009	00	9.666	66	30.299	42
<b>CHAPITRE 11.—IMPRIMERIE MUNICIPALE</b>								
Art. 1.—Personnel, Section 1.—Personnel Européen	420	00	420	00				
» 2.—Personnel Chinois	1.899	50	1.744	00	153	50		
» 2.—Frais divers Section 1.—Achat de papiers	2.829	01	1.600	00	1.229	01		
» 2.—Entretien du matériel.	332	47	100	00	232	47		
» 3.—Achat de nouveaux caractères	23	80	150	00			126	20
» 4.—Frais divers : colle, pétrole, etc.	326	30	350	00			23	70
» 5.—Achat de toile. Travaux de reliure.	268	34	250	00	18	34		
	6.099	42	4.614	00	1.635	32	149	90
<b>CHAPITRE 12.—EMPRUNTS</b>								
Emprunt Municipal de 1903; 4.000 obligations à 4 1/2 %.								
Art. 1.—Frais annuels : Service de l'amortissement 500 francs à forfait.	199	10	170	00	29	10		
» 2.—Section 1.—Intérêts pour 1915 selon tableau d'amortissement francs 80.077,50	26.858	77	26.693	00	165	77		
Section 2.—Amortissement 85 titres à 500 francs, selon tableau d'amortissement 42.500 francs	13.980	26	14.200	00			219	74
» 3.—Emprunt Municipal de 1911 4.000 obligations de Tls: 100 à 6 %.	23.763	00	24.000	00			237	00
» 4.—do. 1914 5.000 do. à 5 1/2 %.								
Intérêts pendant 1 an sur 300.000 Tls. à 5 1/2 %.	21.862	50	22.000	00			137	50
do. 6 mois sur 200.000 do.								
	86.663	63	87.063	00	194	87	594	24
<b>CHAPITRE 13.—GARANTIES</b>								
Art. 1.—Garanties pour intérêts sur le découvert consenti à l'hôpital général.	4.912	51	6.000	00			1.087	49
	4.912	51	6.000	00			1.087	49
Totaux. . . Tls	242.051	80	262.686	00	11.496	85	32.131	05
<b>TITRE 3.—GARDE MUNICIPALE</b>								
<b>CHAPITRE 1.—PERSONNEL</b>								
Art. 1.—Section 1.—Solde du Personnel Européen	52.677	69	75.110	00			22.432	31
» 2.—Indemnités	4.971	96	4.860	00	111	96		
» 2.— 1.—Solde du Personnel Chinois	41.444	53	44.668	00			3.226	47
» 2.—Indemnités	4.123	55	4.452	00			328	45
» 3.— 1.—Solde du Personnel Tonkinois	13.409	16	14.349	00			939	84
» 2.—Indemnités, Voyages	1.846	21	3.120	00			1.273	79
	118.470	10	146.559	00	111	96	28.200	86
<b>CHAPITRE 2.—MAISON D'ARRÊT</b>								
Art. 1.—Soldes								
Section 1.—Personnel Européen	4.692	58	5.205	00			512	42
» 2.—Indemnités	480	00	600	00			120	00
» 2.— 1.—Personnel Tonkinois	4.322	17	5.363	00			1.040	83
» 2.—Indemnités	501	25	675	00			173	75
» 3.—Personnel Chinois	385	69	410	00			24	31
	10.381	69	12.253	00			1.871	31
<b>CHAPITRE 3.—FRAIS GÉNÉRAUX</b>								
Art. 1.—Entretien de l'habillement	376	96	400	00			23	04
» 2.—Habillement et équipement	6.482	20	6.500	00			17	80
» 3.—Indemnités de chaussures	647	34	800	00			152	66
» 4.—Entretien de l'armement.	104	74	100	00	4	74		
» 5.— do de l'ameublement	488	71	600	00			111	29
» 6.— do du harnachement	233	52	250	00			16	48
» 7.—Chauffage, Eclairage, Eau et Glace	5.232	38	6.000	00			767	62
» 8.—Fournitures de bureaux	201	23	200	00	1	23		
» 9.—Dépenses diverses: Section 1.—Menus frais, transports, etc.	512	32	600	00			87	68
» 2.—Dépenses imprévues	395	80	600	00			204	20
» 10.—Section Montée—Ferrage des chevaux et nourriture	358	03	550	00			191	97
» 11.— » Cycliste—Entretien et achat de machines	2.258	33	2.500	00			241	67
» 12.—Service Anthropométrique	452	84	700	00			247	16
» 13.—Bibliothèque	220	45	300	00			79	55
» 14.—Prix de tir	100	00	100	00				
	18.064	85	20.200	00	5	97	2.141	12
<b>CHAPITRE 4.—MAISON D'ARRÊT</b>								
Art. 1.—Nourriture des prisonniers indigènes.	10.171	58	10.000	00	171	58		
» 2.— do do et subsistants Européens	66	61	200	00			133	39
	10.238	19	10.200	00	171	58	133	39
A reporter.	157.154	83	189.212	00	289	51	32.346	68

**DÉPENSES**

NATURE DES DÉPENSES	Dépenses effectuées		Montant des crédits		Sommes restant sur les crédits ouverts			
			ordinaires	Spéciaux				
	Tls.	cts.	Tls.	cts.	Tls.	cts.		
Reports.	157.154	83	189.212	00	289	51	32.346	68
<b>CHAPITRE 5.—COUR MIXTE FRANÇAISE</b>								
Art. 1.—Dépenses pour Fonctionnement	21	55	4.000	00			3.978	45
	21	55	4.000	00			3.978	45
<b>CHAPITRE 6.—DÉTACHEMENT DE TONKINOIS</b>								
Art. 1.—Solde des Sous-officiers Européens	2.965	77			2.965	77		
» 2.—Solde du Personnel Indigène	6.451	22			6.451	22		
» 3.—Entretien, Dépenses Diverses	1.790	58			1.790	58		
» 4.—Modifications et installations diverses des logements	2.407	14			2.407	14		
	13.614	71			13.614	71		
Totaux.	170.791	09	193.212	00	13.904	22	36.325	13
<b>TITRE 4.—TRAVAUX PUBLICS</b>								
<b>CHAPITRE 1.—PERSONNEL</b>								
Art. 1.—Personnel Européen	37.015	20	41.200	00			4.184	80
» 2.—Personnel Chinois	41.628	41	43.688	00			2.059	59
	78.643	61	84.888	00			6.244	39
<b>CHAPITRE 2.—MATÉRIEL</b>								
Art. 1.—Section 1.—Matériel fixe, outillage	3.421	64	3.500	00			78	36
» 2.—Matériel roulant	4.025	97	3.500	00	525	97		
» 3.—Achat d'une balayeuse mécanique			700	00			700	00
» 2.—Section 1.—Entretien du matériel.	1.954	79	1.800	00	154	79		
» 2.—Charbons, huile, graisse, etc	2.952	51	3.000	00			47	19
» 3.—Section 1.—Combustibles	1.026	48	2.000	00			973	52
» 2.—Entretien des cylindres à vapeur	817	83	800	00	17	83		
	14.199	52	15.300	00	698	59	1.799	07
<b>CHAPITRE 3.—VOIE PUBLIQUE, ENTRETIEN</b>								
Art. 1.—Section 1.—Trottoirs	5.820	66	5.000	00	820	66		
» 2.—Chaussées pavées	961	68	2.000	00			1.038	32
» 3.—Chaussées Empierrées.	38.521	69	44.000	00			5.478	31
» 4.—Goudronnage	9.862	81	6.000	00	3.862	81		
» 5.—Assainissement.	3.352	68	4.000	00			647	32
» 6.—Quais, Ponts et Pontons	2.357	90	4.000	00			1.642	10
» 2.—Enlèvement par bateaux des ordures ménagères	1.960	00	2.400	00			440	00
» 3.—Section 1.—Nourriture des chevaux	7.484	13	6.200	00	1.284	13		
» 2.—Infirmier, maréchalerie, accessoires pour pansage	938	18	1.200	00			261	82
» 3.—Achat et entretien du harnachement	1.498	22	1.500	00			1	78
» 4.—Achat de chevaux	1.280	00	1.800	00			520	00
» 4.—Travaux remboursables	1.804	82	2.000	00			195	18
	75.842	77	80.100	00	5.967	60	10.224	83
<b>CHAPITRE 4.—ARCHITECTURE ET PLANTATIONS</b>								
Art. 1.—Entretien des Bâtiments Municipaux.	19.482	89	12.640	00	6.842	89		
» 2.—Section 1.—Entretien des Plantations, jardinage	3.828	01	3.500	00	328	01		
» 2.—Entretien des Cimetières	420	88	1.500	00			1.079	12
	23.731	78	17.640	00	7.170	90	1.079	12
<b>CHAPITRE 5.—DÉPENSES DIVERSES</b>								
Art. 1.—Fête Nationale.	2.037	10	2.000	00	37	10		
» 2.—Fournitures de bureaux.	210	72	500	00			289	28
» 3.—Achat d'instruments de lever de plans, etc			200	00			200	00
» 4.—Chauffage des bureaux et Salle des fêtes	106	25	300	00			193	75
» 5.—Fête de Charité (Jardin Haroon).	488	31			488	31		
	2.842	38	3.000	00	525	41	683	03
<b>CHAPITRE 6.—ECLAIRAGE</b>								
Art. 1.—Electricité								
Section 1.—Consommation—Voies publiques	25.756	41	27.300	00			1.543	59
» 2.—do —Bâtiments Municipaux	7.221	02	8.900	00			1.678	98
» 3.—Entretien —Voies publiques	9.414	98	8.950	00	464	98		
» 4.—do —Bâtiments Municipaux, etc.	1.786	23	3.400	00			1.613	77
» 5.—Compteurs do. do.	463	60	550	00			86	40
» 6.—do. —Voies publiques	240	30	270	00			29	70
» 7.—Matériel d'illuminations (Fête Nationale).	134	10	500	00			365	90
» 2.—Gaz								
Section 1.—Consommation et Entretien—Voies publiques	539	12	600	00			60	88
» 2.—Consommation des Bâtiments Municipaux	1.868	03	2.200	00			331	97
» 3.—Entretien, Bâtiments Municipaux	248	67	300	00			51	33
» 4.—Location de Compteurs	7	21	90	00			82	79
	47.679	67	53.060	00	464	98	5.845	31
A reporter.	242.939	73	253.988	00	14.827	48	25.875	75

**DÉPENSES**

NATURE DES DÉPENSES	Dépenses effectuées		Montant des crédits		Somme restant sur les crédits ouverts				
			ordinaires	Spéciaux					
	Tls.	cts.	Tls.	cts.		Tls.	cts.		
Reports . . . . .	242.939	73	253.988	00	14.827	48	25.875	75	
<b>CHAPITRE 7.—EAU</b>									
Art. 1.—Entretien des installations Municipales . . . . .	520	48	800	00			279	52	
» 2.—Location de Compteurs . . . . .	451	90	500	00			48	10	
	972	38	1.300	00			327	62	
Totaux. . . Tls	243.912	11	255.288	00	14.827	48	26.203	37	
<b>Titre 5</b>									
<b>CHAPITRE 1.—GROS TRAVAUX; VIABILITÉ, ASSAINISSEMENT</b>									
Art. 1.—Aménagement de l'Avenue des deux Républiques . . . . .	2.674	20	2.500	00	174	20			
» 2.— » Rue Eugène Bard . . . . .	12.518	73	12.000	00	518	73			
» 3.— » Route Stanislas Chevalier . . . . .	3.056	28	4.300	00			1.243	72	
» 4.—Drainage, Route Ratard . . . . .	4.535	38	4.200	00	335	38			
» 5.—Macadamisage, Route Ratard . . . . .	5.698	53	5.000	00	698	53			
» 6.—Trottoirs, Rue Amiral Bayle . . . . .	1.896	25	2.000	00			103	75	
» 7.—Drainage, Avenue Paulin . . . . .	4.230	31	4.200	00	30	31			
» 8.— » Rue de Ningpo . . . . .	1.136	69	1.000	00	136	69			
» 9.—Empierrement, Quai de France (Sud). . . . .	5.162	66	10.000	00			4.837	34	
» 10.—Drainage, Route Doumer . . . . .	3.610	97	3.500	00	110	97			
Totaux. . . Tls	44.520	00	48.700	00	2.004	81	6.184	81	
<b>Titre 6.—Budget Extraordinaire</b>									
<b>CHAPITRE 1.—EMPRUNT DE 1914</b>									
Art. 1.—Drainage du Yang King Pang . . . . .	22.063	41	50.000	00			27.936	59	
» 2.— » etc. Routes Nouvelles, quartier de Siemen . . . . .	3.609	76	5.000	00			1.390	24	
» 3.—Construction d'un marché couvert . . . . .			6.000	00			6.000	00	
» 4.— » de la Cour Mixte . . . . .	31.043	05	35.000	00			3.956	95	
» 5.—Expropriations diverses . . . . .	99.391	90	74.000	00	25.391	90			
» 6.—Aménagement, Boulevard Edouard VII prolongé . . . . .	6.461	92	5.000	00	1.461	92			
» 7.— » Nouvelles Routes, quartier de Siemen . . . . .	12.422	53	14.000	00			1.577	47	
» 8.—Construction de 2 maisons pour Surveillants . . . . .	8.536	89	7.500	00	1.036	89			
» 9.—1/2 frais d'établissement de la Route de Tchao Tchéou . . . . .	12.861	92	12.500	00	361	92			
» 10.—Poste Route Pottier: pour mémoire . . . . .									
» 11.—Honoraires à MM. Wantz et Boissezon pour la construction de logement pour surveillants des Travaux . . . . .	1.046	12			1.046	12			
Totaux. . . Tls	197.437	50	209.000	00	29.298	75	40.861	25	
<b>RÉCAPITULATION</b>									
Exercice 1915	Secrétariat . . . . .	44.946	02	48.040	00	147	55	4.044	53
	Services Divers . . . . .	242.051	80	262.686	00	11.496	85	32.131	05
	Garde Municipale . . . . .	170.791	09	193.212	00	13.904	22	36.325	13
	Travaux Publics . . . . .	243.912	11	255.288	00	14.827	48	26.203	37
	Gros Travaux; Viabilité, d'assainissement . . . . .	44.520	00	48.700	00	2.004	81	6.184	81
	Budget Extraordinaire, Emprunt de 1914 . . . . .	197.437	50	209.000	00	29.298	75	40.861	25
		943.658	52	1.017.726		71.679	66	145.747	14
Total égal au montant des Dépenses. . . . .	943.658	52			Différence en moins		74.067	48	



---

---

**SÉANCES DU CONSEIL**

---

---



## Séance de la Commission Municipale du 27 Janvier 1915

L'an mil neuf cent quinze et le vingt sept Janvier, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances sous la présidence de M. G. Kahn, Consul Général de France.

Par lettre en date du 27 Janvier, Monsieur F. ELLIS fait savoir que ses occupations professionnelles ne lui permettent plus de consacrer aux travaux du Conseil le temps nécessaire, et qu'il se voit en conséquence, amené à se démettre des fonctions auxquelles il avait été appelé par les électeurs, et par l'ordonnance Consulaire instituant la Commission Municipale.

Au nom du Conseil dont a fait partie M. ELLIS, Monsieur le Consul Général exprime les regrets que lui cause cette décision.

**Élection des Comités.**—Sur proposition de M. le Consul Général, les divers Comités sont constitués comme suit :

Travaux Publics & Police	{	MM. C. PATUREL Ch. JASSON E. BINDER X.....	Finances	{	MM. J. GAILLARD L. LION Comte L. JEZISKI W. J. N. DYER
Comité des Écoles	{	MM. Ch. JASSON E. BINDER	Gouverneurs de l'Hopital	{	MM. R. P. MAUMUS C. PATUREL

Monsieur PATUREL remplace, au sein du Comité des Gouverneurs, Monsieur le Consul Général appelé par le Corps Consulaire à remplir ces mêmes fonctions.

Une nouvelle ordonnance Consulaire interviendra pour le remplacement de Monsieur F. ELLIS, dans la Commission Municipale et au Comité des Travaux dont il faisait partie.

**Garde Municipale.**—(a)—Comme suite à une demande du Sergent VIDAL, tendant à ce que sa femme soit envoyée en France pour raison de santé, le bénéfice du traitement de congé lui est accordé par anticipation et à titre exceptionnel : en conséquence, il lui est alloué conformément au règlement, l'équivalent d'un passage aller et retour en 3<sup>e</sup> Classe.

D'autre part, pour permettre le voyage de Madame VIDAL en 2<sup>e</sup> Classe, une avance de Tls : 600 est consentie à M. VIDAL, qui la remboursera par retenues mensuelles de Tls : 30 sur sa solde, son avoir à la Caisse de Prévoyance servant de garantie jusqu'au remboursement complet.

(b)—Un congé de neuf mois est accordé au Brigadier HUET, à dater du 1<sup>er</sup> Février 1915 ; HUET ayant, sur sa demande et par exception, obtenu d'être compris comme réserviste parmi les mobilisés qui partent par le paquebot "CORDILLERE", se trouvera dans les mêmes conditions que les autres Agents de la Municipalité en congé en France au moment de la déclaration de guerre et qui y sont maintenus.

Le bénéfice de ce traitement sera également étendu à Mr. Legendre, Archiviste du Secrétariat, qui fait partie, comme réserviste, du détachement rapatrié.

**Droits de Quayage.**—Les recettes réalisées à ce titre durant le 4<sup>e</sup> trimestre de 1914 se sont élevées à Tls : 12.518,46, en diminution de Tls : 1.987,34 par rapport au trimestre précédent, et de Tls : 5.785,33 par rapport au trimestre correspondant de 1913.

**Lazaret de Chang Pao Cha.**—Suivant état communiqué par l'Administration des Douanes, la situation financière de cet établissement au 31 Décembre 1914 accuse un solde créditeur d'HKW. Taels 6.152,50.

**Enlèvement des Vidanges.**—Les soumissions reçues pour l'adjudication de l'entreprise, suivant nouveau contrat valable du 1<sup>er</sup> Février 1915 au 31 Décembre 1917, étaient au nombre de trois et comportaient les prix suivants :

WANG YONG KEE (entrepreneur actuel)	Tls : 1.200 par mois
SHING KEE	\$ : 2.250 »
TSANG ZE KING	Tls : 1.500 »

Estimant qu'il importe moins à la Municipalité de réaliser une recette plus ou moins élevée que de s'assurer le concours d'un entrepreneur consciencieux, qui assure au mieux l'exécution d'un service aussi important, la Commission déclare adjudicataire, suivant les clauses et conditions du cahier des charges, le Sieur TSANG ZE KING, bien connu des Services Municipaux et qui a eu charge de l'entreprise durant 18 ans, à la satisfaction générale.

Le cautionnement déposé par WANG YONG KEE lui sera restitué, après déduction d'une somme représentant le solde restant dû à la Municipalité sur sa contribution, calculée à raison de Tls : 1.200 par mois, maximum de la redevance qu'il avait déclaré, en Novembre, pouvoir fournir désormais.

**Travaux Publics.**—(a)—Les crédits ci-après sont mis à la disposition de l'Ingénieur Municipal  
Tls : 720 pour relèvement du pavage de la chaussée (rue du Weikwé) entre le Boulevard de Montigny et la rue du Cimetière.

Tls : 1.240 pour relèvement et remplacement partiel des bordures, cimentage des trottoirs.

Ces travaux sont nécessités par la mise à l'alignement des lots cadastraux 220 et 222, et la construction de maisons neuves sur cette propriété.

Tls : 5.800 pour élargissement de la chaussée (Route Père Robert) côté Ouest, pose d'une dalle de 0 m. 30 pour le passage des brouettes, et rechargement de la chaussée entre l'Hôpital Ste Marie et la route de Zikawei.

Tls : 190 pour construction de fosses septiques à l'Hôtel Municipal.

Tls : 500 pour confection de 20 boîtes d'arrosage d'un modèle nouveau, destiné à améliorer le système actuel, et dont les essais ont donné les meilleurs résultats.

Autorisation est donnée à l'Ingénieur Municipal de faire procéder, d'accord avec le Vétérinaire, à l'achat de 8 mulets dont 5 en remplacement de 6 poneys réformés l'an dernier, et 3 en augmentation, pour le service de l'Extension.

(b)—A plusieurs reprises, le Crédit Foncier d'Extrême Orient avait demandé la construction d'un drain public destiné à desservir les maisons dont il est propriétaire route Ferguson : dans l'impossibilité de poser ce drain, faute de pouvoir le raccorder à un drain suffisamment rapproché, l'Ingénieur Municipal propose, d'accord avec les intéressés, une solution provisoire qui consisterait dans la construction à frais communs d'un drain de 0 m. 30 de diamètre entre la propriété à drainer et la crique la plus voisine, (environ 280 m.).

La dépense totale est évaluée à Tls : 280, soit Tls : 140, au compte de la Municipalité : elle est autorisée.

(c)—D'une correspondance échangée entre la Municipalité et la Procure des Missions Etrangères, il ressort que celle-ci se propose de faire construire un groupe de 20 maisons européennes à l'Ouest de sa propriété et consent à céder gratuitement la moitié de la crique et la portion de terrain sise entre la crique et la ligne marquant l'alignement au Sud, en vue de l'amorce d'une route destinée à desservir ces maisons.

La Commission accepte cette offre et décide que les travaux de drainage et de comblement de la crique seront entrepris de façon à assurer l'accès demandé.

(d)—Une gratification de \$ : 250 est accordée au Surveillant Chinois, Chei Ming, mis à la réforme après 40 ans de bons services à la Municipalité.

**Eclairage Electrique.**—Après échange de vues entre l'Ingénieur Municipal et la Compagnie, il a été reconnu désirable, dans l'intérêt des abonnés, d'adopter une nouvelle échelle des garanties qu'ils sont appelés à payer au moment de la signature de la police, et qui étaient jusqu'ici basées sur la consommation des lampes au carbone, alors que les lampes presque exclusivement employées aujourd'hui sont à filament métallique et consomment 1 w. 5 au lieu de 3 w. 5 par bougie.

La Commission approuve, en conséquence, l'échelle proposée, suivant laquelle les tarifs seraient pour

1 à 5 lampes, 50 bougies métal	Tls :	3.50
5 à 10 » » » »	»	6.50
10 à 15 » » » »	»	9.00
15 à 20 » » » »	»	11.50
20 à 25 » » » »	»	13.50
25 à 30 » » » »	»	15.00
30 à 40 » » » »	»	18.00
40 à 50 » » » »	»	21.00
50 à 70 » » » »	»	24.00
70 à 100 » » » »	»	28.00
au-dessus de 100 lampes.	»	30.00

Ces tarifs ne s'appliquent pas aux hôtels, théâtres, restaurants, etc..., pour lesquels la garantie ne couvrirait pas la consommation d'un mois.

Diverses autres questions, pose d'un poste de transformateur quai du Yang King Pang, établissement d'un terminus pour tramways rue Porte du Nord, sont renvoyées au Comité des Travaux pour examen préalable.

La Séance est levée à 7 heures.

*Signé :* G. KAHN  
E. BINDER  
W. J. N. DYER  
J. GAILLARD  
Ch. JASSON  
Comte L. JEZIERSKI  
Lucien LION  
C. PATUREL

## Séance de la Commission Municipale du 24 Février 1915

L'an mil neuf cent quinze et le vingt quatre Février, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de M. G. Kahn, Consul Général de France.

**Compte-Rendu.**—Lecture est donnée du Procès-Verbal de la dernière Séance, lequel a déjà été approuvé et signé par tous les Membres de la Commission présents.

**Rapports.**—Les Rapports des Chefs de Service sont approuvés.

**Commission Municipale.**—Conformément à l'Ordonnance Consulaire en date du 28 Janvier 1915, Monsieur STRAETMANS est nommé Membre de la Commission provisoire Municipale en remplacement de M. ELLIS, démissionnaire.

**Eclairage Electrique.**—(a)—Par lettre en date du 27 Janvier, la Compagnie Française de Tramways et d'Eclairage Electriques avait proposé d'établir provisoirement des forfaits pour suppléer au défaut de compteurs en percevant un taël par lampe de 50 Bougies pour les installations de 5 ou 6 lampes au maximum.

Après avoir pris connaissance d'un rapport de l'Ingénieur sur cette question, la Commission estime qu'elle ne peut imposer aucun mode de recouvrement dans les circonstances actuelles, ce qui reviendrait à modifier une des clauses du contrat.

L'application d'un tarif forfaitaire de Tls: 1 par lampe de 50 Bougies, ne semble pas excessive pour installations ne dépassant pas 5 lampes; au dessus de ce chiffre, la Compagnie ne devrait compter qu'une fraction de la consommation possible, fraction qui pourrait aller en décroissant de  $\frac{3}{4}$  à  $\frac{1}{3}$  par exemple, pour les installations de 6 à 50 lampes En ce qui concerne les installations supérieures, et pour celles des boutiques, magasins, etc., autres que des habitations, un forfait pourrait être débattu de gré à gré.

La Commission désire surtout ne pas avoir à intervenir à ce sujet entre les particuliers et la Compagnie, et attire l'attention de celle-ci sur l'utilité de donner, dans la mesure du possible, satisfaction à la clientèle.

(b)—Les crédits suivants sont votés pour l'installation et l'entretien de lampes destinées à l'éclairage public le long des rues et routes de la Concession :

Rue Wagner : Tls. 155—5 lampes de 50 bougies.

Route Francis Garnier, entre l'immeuble nouvellement construit et l'Avenue Paul Brunat : Tls. 158.50  
6 lampes de 50 bougies.

(c)—Par lettre en date du 7 Janvier, la Compagnie a demandé l'autorisation de construire dans la cour du Poste Central de Police, en bordure du Quai du Yang King Pang, un poste de transformateur dont les dimensions seraient  $5^m \times 8^m$ .

Après lecture du rapport de l'Ingénieur, et sur avis favorable des Membres du Comité des Travaux qui s'étaient préalablement rendus sur les lieux, la Commission décide d'accorder l'autorisation sollicitée.

Les plans de l'édicule seront soumis à l'Ingénieur Municipal pour approbation: et la Compagnie supportera les frais de déplacement et de reconstruction de l'urinoir, placé à cet endroit.

Elle versera également une redevance de Taël 1 par an à la Municipalité dont le droit de propriété sur le dit emplacement sera réservé.



**Tramways.**—Dans une correspondance adressée à l'Ingénieur de la Municipalité, la Compagnie fait ressortir que, par suite de l'établissement de la ligne de l'Avenue des 2 Républiques, il est devenu désavantageux pour le trafic de conserver sur tout son parcours, la ligne Pont S<sup>te</sup> Catherine—Marché de l'Est : la plupart des voyageurs empruntant cette ligne prennent le tramway à l'arrêt de la Municipalité pour se rendre à Siemen.

La Compagnie propose, en conséquence, d'établir pour cette ligne un terminus à rebroussement dans la Rue Porte du Nord, partie Nord, où sa présence causerait moins d'inconvénients que dans la Rue du Consulat.

Le passage des voitures desservant le tronçon Porte du Nord-Pont S<sup>te</sup> Catherine s'effectuerait au moyen de la bretelle, déjà installée Rue du Consulat.

D'accord avec le Chef de la Garde et l'Ingénieur Municipal, les Membres du Comité des Travaux, après examen des lieux, estiment qu'il n'y a pas lieu d'accorder cette autorisation pour les raisons suivantes :

Le terminus à rebroussement gênera la circulation publique par la manœuvre des voitures, lors de leur départ, dans le sens inverse à celui de la circulation générale et cette manœuvre se fera très près d'un point d'arrêt fixe du réseau (Municipalité).

De plus le stationnement inévitable, dans la Rue Porte du Nord, d'une ou de deux voitures, rendra la circulation difficile dans cette Rue, où règne un trafic intense de piétons, brouettes et jinrickshaws entre la Cité et la Concession Internationale.

Se rangeant à cet avis, la Commission décide de ne pas accorder l'autorisation demandée.

**Travaux Publics.**—(a)—Lecture est donnée d'une lettre de M. SENG MEU YONG, propriétaire de deux lots de terrains, Rue Eugène Bard, en face de la Rue Ou Song Kiang, qui s'engage à céder à la Municipalité Française le terrain nécessaire à l'élargissement de la Rue à 60 pieds, soit 0 mow 1.0.9.

La Municipalité Française lui céderait en échange l'excédent de largeur de la Rue, adjacent à son 2<sup>e</sup> lot, soit 0 mow 0.8.8., et lui allouerait une indemnité de Tls : 120 pour valeur de la différence de l'échange, frais de déplacement des palissades et indemnité de démolition des vieilles maisons existantes sur le terrain au Nord.

La Commission accepte cet échange aux conditions proposées.

(b)—La Commission donne son approbation au plan soumis par l'Ingénieur Municipal pour l'ensemble des routes nouvelles à tracer dans l'Extension, principalement dans le quartier de Siemen, et en ordonne la publication.

Voulant honorer la mémoire du Lieutenant PETIOT, Chef-Adjoint de la Garde, tué sur le front, à Dixmude, le 9 Novembre dernier, la Commission décide que le nom de Rue du Lieutenant Petiot sera donné à l'une des principales rues du quartier de Siemen.

**Hopital Général.**—Par lettre en date du 11 Février, le Secrétaire informe la Municipalité Française que, sur proposition d'un Comité Spécial de Médecins et d'Architectes, les Gouverneurs de l'Hôpital ont approuvé, sous réserve d'examen de la question financière, de nouveaux plans comportant par rapport à ceux adoptés il y a 4 ans, des améliorations importantes, destinées à répondre le mieux possible aux besoins présents et futurs de l'Hôpital Général.

De la somme estimée en 1911 suffisante pour les transformations en vue, soit Tls : 282.483, environ Tls : 130.000 sont restés sans emploi après la reconstruction des bâtiments destinés aux Sœurs et aux cuisines.

Les nouveaux travaux à entreprendre coûteront environ Tls : 230.000. C'est donc une somme supplémentaire d'environ Tls : 100.000 qui est nécessaire pour l'exécution du nouveau projet.

En conséquence, les Gouverneurs demandent à la Municipalité Française de garantir 1/3 des intérêts de Tls : 100.000 à 6 %., soit Tls : 2.000 par an, le Municipal Council en garantissant les deux autres tiers.

La Commission Municipale est disposée à donner cette garantie, pourvu que de son côté le Municipal Council garantisse les intérêts de l'emprunt pour les deux tiers.

**Personnel.**—Sur proposition de Monsieur le Consul Général, la Commission décide de ne pourvoir à aucune vacance dans les divers Services Municipaux durant les hostilités.

Quand la guerre aura pris fin, les emplois vacants seront attribués exclusivement à des militaires ayant fait campagne, et plus spécialement, à ceux qui, mutilés, n'auraient pu reprendre leurs occupations primitives.

**Caisse de Prévoyance.**—La situation financière de la Caisse de Prévoyance, dont état ci-après, arrêté au 31 Janvier 1915 est soumise à la Commission qui l'approuve.

Elle s'établit comme suit.

DOIT		AVOIR	
	Tls :		Tls :
<b>Intérêts.</b>	394,33	<b>Banque de L'Indo-Chine.</b>	12.699,06
<b>Profits &amp; Pertes.</b>	0,77		
<b>Comptes Individuels.</b>	117.303,96	<b>Placements Hypothécaires.</b>	103.000,00
	Tls: <u>117.699,06</u>		Tls: <u>117.699,06</u>

Le Président du Comité de Gérance

J. DANTIN

La Séance est levée à 6 heures 30.

*Signé :* G. KAHN

W. J. N. DYER

J. GAILLARD

Ch. JASSON

Lucien LION

C. PATUREL

L. STRAETMANS

## Séance de la Commission Municipale du 15 Mars 1915

L'an mil neuf cent quinze et le quinze Mars, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de M. G. Kahn, Consul Général de France.

**Compte-Rendu.**—Lecture est donnée du Procès-Verbal de la dernière Séance, lequel a déjà été approuvé et signé par tous les Membres de la Commission présents.

**Rapports.**—Les Rapports des Chefs de Service sont approuvés.

**Travaux Publics.**—(a)—Un crédit de Tls: 200 est ouvert pour le drainage de la Route Amiral Courbet, sur une longueur de 40 mètres près de Great Western Road.

La Commission, à cette occasion, exprime le désir que les travaux de drainage et de macadamisage de la route Ratard, prévus au budget de l'exercice courant, soient entrepris ausitôt que possible, en vue de faciliter, en temps de pluie, l'accès des maisons qui se trouvent le long de cette route, à l'Ouest de l'Avenue Paülun.

(b)—Par lettre en date du 11 Mars, Messrs LESTER, JOHNSON & MORRISS, répondant aux propositions de la Municipalité, relatives à la cession d'une partie de la propriété Municipale qui constituait l'ancien dépôt du matériel, demandent que la Commission veuille bien considérer leur offre de Tls: 15.000 par mow, avec option valable pendant une période de temps nécessaire pour communiquer avec leurs clients.

La Commission regrette de ne pouvoir prendre cette offre en considération et décide de maintenir le prix de Tls: 20.000 par mow.

(c)—Après avoir pris connaissance de la correspondance échangée avec l'Administration des Douanes au sujet de la cession, au droit de sa propriété, du terrain nécessaire pour l'ouverture de la route Lafayette, à l'Est de la route Pichon, la Commission autorise le Secrétaire à traiter définitivement avec cette Administration aux conditions exposées dans ses lettres des 11 et 13 Mars.

La superficie cédée est de 1 m. 9. 5. 0. 5, au prix de Tls: 2 000 le mow, plus 10% pour expropriation forcée, à calculer sur 1 m. 2. 9. 2. 5, au même prix, soit au total Tls: 4.159,50.

La Municipalité se chargera de la transplantation des haies et arbres, et de la réfection des clôtures au nouvel alignement.

(d)—Suite favorable est donnée à une demande de permis de construire un groupe de 17 maisons chinoises en bordure du chemin privé qui longe le camp de Koukaza à l'Est.

Toutefois, l'Ingénieur Municipal insistera pour que l'intéressé laisse entre sa propriété et la propriété Municipale un passage d'au moins 15 pieds de largeur pour permettre le passage d'une voiture ou du matériel d'incendie: des dispositions seront prises également pour isoler ces constructions de celles dépendant du camp Français.

(e) Comme suite à une communication officieuse du Secrétaire du "Shanghai Race Club", relative à l'aménagement et l'entretien des pistes cavalières, la Commission prie Monsieur MADIER de vouloir bien accepter de représenter la Municipalité au sein du Comité qui doit s'occuper de cette question.

**Véhicules Automobiles.**—Suivant lettre en date du 5 Mars, le Municipal Council se propose d'apporter les changements ci-après au régime des taxes sur les voitures automobiles d'une certaine catégorie (taxi-cabs, automobiles de louage et camions).

Le prix de la licence pour camions automobiles sera de Tls: 25 au maximum par trimestre.

Les propriétaires d'automobiles de louage auront désormais à se munir d'une licence pour chacune des deux Concessions: le prix de la licence sera fixé à Tls: 15 par trimestre.

Conformément à la suggestion du Municipal Council et à la procédure suivie jusqu'ici en cette matière, la Commission approuve, en principe, les mesures proposées, et en décide l'application sur la Concession, si elles sont ratifiées par l'Assemblée des Contribuables.

**Asile pour Orphelins et Enfants en détresse.**—Désireuse de coopérer à l'œuvre charitable entreprise par la Société des Dames de Sainte Monique en fondant une crèche ou asile pour les petits garçons orphelins ou en détresse au-dessous de 7 ans, la Commission Municipale décide d'ouvrir un crédit de \$ 240 pour l'entretien de 2 lits durant l'année présente, et recommande l'inscription au budget, d'une somme égale, à titre d'allocation permanente pour les années à suivre.

**Eclairage Electrique.**—Communication est donnée au Conseil d'une correspondance échangée avec la Compagnie relativement à la réduction du tarif de location des compteurs d'éclairage.

Cette question a été soumise au Conseil d'Administration de la Compagnie.

**Finances.**—Après avoir pris connaissance de la situation financière à ce jour, la Commission charge le Secrétaire de négocier aux meilleures conditions un dépôt fixe de Tls : 100.000 pour 6 mois. Elle l'autorise d'autre part à fixer le change pour le règlement partiel ou total des intérêts de l'emprunt de 1903, et l'amortissement des titres à tirer au sort en Juin prochain.

**Constructions.**—Se référant à une décision du Conseil en date du 16 Juillet 1903 et relative à l'adoption éventuelle d'un règlement interdisant, au point de vue de la sécurité publique, toute nouvelle construction chinoise entre le Quai de France, la Rue Colbert, la Rue Petit et le Quai du Yang King Pang, la Commission exprime le désir que par voie d'Ordonnance Consulaire la réglementation ci-après soit édictée et rendue exécutoire.

“Dans la partie de la concession comprise entre le Quai de France, le Quai du Yang King Pang, la Rue Petit, l'Avenue des 2 Républiques, la Rue Montauban et la Rue Colbert, les constructions actuelles Européennes et chinoises en bordure des voies publiques, ou, formant cités, ne pourront, en cas d'incendie, de démolition, de mise à l'alignement, etc., être remplacées que par des maisons en maçonnerie, briques, pierres de taille, etc., construites à l'européenne.”

**Musique Municipale.**—Le Municipal Council ayant fait savoir que ses prévisions budgétaires pour 1913 étaient déjà établies quand a été prise et lui a été signifiée la décision du Conseil réduisant, à titre d'indication, la subvention annuelle de la Municipalité à Tls. 1.000, la Commission décide de revenir sur cette décision en spécifiant toutefois que, si les incidents qui l'avaient motivée devaient se renouveler, la Municipalité ne pourrait admettre qu'ils fussent laissés sans sanction.

La Séance est levée à 6 heures 1/2.

*Signé :* G. KAHN  
E. BINDER  
W. J. N. DYER  
J. GAILLARD  
Ch. JASSON  
Comte L. JEZERSKI  
Lucien LION  
C. PATUREL  
L. STRAETMANS

## Séance de la Commission Municipale du 29 Mars 1915

---

L'an mil neuf cent quinze et le vingt neuf Mars, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de M. G. Kahn, Consul Général de France.

**Compte-Rendu.**—Lecture est donnée du Procès-Verbal de la dernière Séance, lequel a déjà été approuvé et signé par tous les Membres de la Commission présents.

**Rapports.**—Les Rapports des Chefs de Service sont approuvés.

**Garde Municipale.**—Comme suite à une demande du Chef de la Garde p. i, l'installation d'un fourneau à gaz et d'un évier dans le logement du Sergent détective ALFONSI est autorisée.

**Service Sanitaire.**—Les crédits suivants sont mis à la disposition de ce service en vue de la campagne anti-moustiques.

Tls: 470, pour confection de 6 voitures pour pétrolage, de 10 réservoirs de rechange et réparations à l'ancien matériel.

Tls: 450, pour confection de 4 voitures de désinfection, roues de rechange, etc...

**Travaux Publics.**—(a)—L'Ingénieur Municipal soumet à la Commission le détail des travaux de construction des murs et grilles de clôture de la nouvelle Cour Mixte Française: ces travaux comprennent:

Face Sud, un mur bahut en briques rouges apparentes et pierres d'appui en blocs artificiels, surmonté d'une grille en fers ronds.

Faces Est et Nord, mur en briques et chaperon en pierre artificielle, de 3m. de hauteur le long des prisons et 2m. 50 en séparation des jardins.

Face Ouest, clôture en bambou en raison des travaux à exécuter ultérieurement pour le Poste Sud.

Aménagement d'un jardinet à l'entrée, d'une allée charretière conduisant à une remise pour deux voitures, d'un urinoir pour le public.

Le coût de ces travaux est estimé à Tls: 3.000 environ. La Commission approuve les dessins qui lui sont soumis et ordonne la mise en adjudication.

(b)—*Route de Tchao Tchéou.*—Le plan d'alignement de cette route pour le côté intéressant la Concession Française est approuvé.

Cette voie publique, limite de la Concession au S. E, aura 70 pieds dans la partie qui prolonge le Boulevard de Montigny jusqu'au premier coude, 60 pieds entre ce coude et le coude suivant où elle tourne à angle droit vers le Sud, enfin 50 pieds entre ce point et la route de Sikawei où, toutefois, elle se termine en s'ouvrant à 60 pieds au pont Ste Catherine.

Les expropriations nécessaires pour réaliser cet alignement portent sur une superficie évaluée à 2 mows 6. environ; elles seront réalisées au fur et à mesure des démolitions, ou de constructions nouvelles.

L'alignement du côté de la Concession ayant été étudié d'accord avec les Autorités Chinoises, le plan approuvé par la Commission Municipale leur sera envoyé pour signature; en même temps leur attention sera attirée sur l'intérêt que présenterait, au point de vue du trafic, le rescindement de l'angle droit de la route au point signalé plus haut.

(c)—*Avenue Paul Brunat-Rue du Cimetière.*—Le propriétaire du lot 239 formant l'angle de ces deux voies publiques ayant manifesté le désir de démolir les maisons qui y sont élevées et, après s'être rendu acquéreur du lot voisin rue du Cimetière, de reconstruire un seul immeuble, la Commission, sur proposition de l'Ingénieur Municipal, approuve les mesures suivantes.

1° Cession par l'intéressé de la superficie nécessaire pour l'aménagement d'un pan coupé à l'angle S. E. de l'Avenue Paul Brunat en échange de la parcelle de terrain (0. m. 0. 2. 7. lot cadastral 236) dont la Municipalité est propriétaire au Nord de son lot.

2° Achat par la Municipalité, au prix convenu de Tls: 1.218, du lot 238, et rétrocession de ce lot au propriétaire du lot 239.

(d)—Comme suite aux négociations engagées avec Messieurs DENHAM & ROSE relativement au prolongement de Chengtu Road jusqu'à la route Ratard, la Commission approuve, en principe, un projet comportant le prolongement de cette route jusqu'à l'Avenue Paul Brunat.

Le Secrétaire est chargé de négocier les achats de terrains qui doivent porter sur une superficie de 6 mows environ: le Président rappelle à cette occasion la décision du 15 Juin dernier, relative à la gratuité des cessions de la part des propriétaires intéressés.

(e)—D'accord avec la CHINA REALTY Co, la Commission décide que l'aménagement des trottoirs des voies nouvelles à l'ouest de KOUKAZA comportera la pose, aux frais de la Municipalité, d'une dalle en ciment de 5 pieds dans l'axe du trottoir; cette zone sera limitée par deux bordures en gazon, fournies, posées et entretenues par la CHINA REALTY Co, propriétaire des immeubles.

Ces dispositions seront réalisées au fur et à mesure de l'achèvement des constructions.

(f)—*Crédits divers.*—Les crédits ci-après sont mis à la disposition de l'Ingénieur Municipal.

Tls: 350, pour réfection de la canalisation électrique du Jardin Public, à remplacer par une canalisation souterraine.

Tls: 580, pour travaux de peinture dans les logements de l'annexe Est de l'Hôtel Municipal, et réfection de l'escalier.

Tls: 1.500, pour construction d'un hangar et agrandissement d'un autre, au dépôt de Lokawei, où le nombre des prisonniers employés aux ateliers augmente de plus en plus.

**Electricité.**—(a)—En vue de la fourniture des lampes nécessaires pour l'éclairage public, la Commission accepte les propositions de Messieurs ANDERSEN, MEYER & Co, transmises par la Compagnie soit

pour lampes de 200 B. Mazda = Tls: 150 %

» » 50 B. » = » 26,50 %

à l'exclusion de tout produit allemand ou autrichien.

(b)—Par lettre du 17 Mars, la Compagnie avait sollicité l'autorisation de construire un poste de transformateur au pont Ste Catherine à l'Est du poste téléphonique installé récemment.

La Commission regrette de ne pouvoir donner suite favorable à cette demande, en raison de l'encombrement de l'édicule projeté (5 m × 3) qui absorbe entièrement le trottoir prévu le long de la crique, dont la Municipalité tient à pouvoir disposer librement quand sera construit le poste de police à installer à l'angle de la route de Tchao Tchéou et que disparaîtra la construction provisoire constituée par le poste téléphonique actuel.

**Constructions.**—(a)—Comme suite à un rapport de l'Ingénieur Municipal et par application du règlement relatif aux bâtiments menaçant ruine, la Commission décide que les propriétaires des immeubles signalés, sis rue du Moulin entre le Yang King Pang et la rue du Consulat, seront mis en demeure de procéder à leur démolition dans un délai de deux mois.

(b)—En vue de conserver les plantations d'alignement dont le développement est entravé par les saillies des balcons et toitures, la Commission décide qu'à dater de ce jour les constructions en saillie sur la voie publique, balcons, auvents, etc., ne seront plus autorisées sur l'Avenue Paul Brunat. Les gouttières, chéneaux, corniches, toitures ne devront pas être en saillie de plus de 0 m. 25 sur l'alignement.

Une ordonnance Consulaire interviendra pour application de cette mesure.

**Licences.**—Autorisation est donnée à Monsieur LO GIUDICE d'installer et d'exploiter un hôtel dans l'immeuble formant l'annexe de l'Hôtel des Colonies.

Cette autorisation est essentiellement révocable et subordonnée à l'observation stricte par le pétitionnaire des prescriptions du règlement Municipal régissant ces établissements.

**Personnel.**—La Commission autorise l'ouverture du crédit nécessaire pour le passage en 3<sup>e</sup> Classe Changhai-Marseille aller et retour de Madame LATOUR et de ses deux enfants, dont le Médecin de la Municipalité recommande l'envoi en France pour raisons de santé.

La Séance est levée à 6 heures 30.

*Signé :* G. KAHN  
W. J. N. DYER  
J. GAILLARD  
Ch. JASSON  
Comte L. JEZIERSKI  
Lucien LION  
C. PATUREL  
L. STRAETMANS

## Séance de la Commission Municipale du 26 Avril 1915

L'an mil neuf cent quinze et le vingt six Avril, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de M. G. Kahn, Consul Général de France.

**Compte-Rendu.**—Lecture est donnée du Procès-Verbal de la dernière Séance, lequel a déjà été approuvé et signé par tous les Membres de la Commission présents.

**Rapports.**—Les Rapports des Chefs de Service sont approuvés.

**Droits de Quayage.**—Suivant état communiqué par l'Administration des Douanes, les recettes réalisées à ce titre durant le 1<sup>er</sup> Trimestre de 1915, se sont élevées à Tls: 65.684,92 sur lesquels la part de la Municipalité Française est de Tls: 13.633,63, en augmentation de Tls: 1.114,87 par rapport aux recettes du trimestre précédent, et en diminution de Tls: 4.286,90 par rapport à celles du trimestre correspondant de 1914.

**Lazaret de Chang Pao Sha.**—Un relevé de la situation financière de cet établissement au 31 Mars 1915 indique un solde créditeur de Tls: 6.513,16.

**Travaux Publics.**—(a)—Les crédits suivants sont mis à la disposition de l'Ingénieur Municipal.

Tls: 2.400, pour prolongement du drain de 3' Great Western Road sur une longueur de 200 mètres à l'Ouest de Chengtu Road, et remblayage de la crique. Ce travail sera exécuté à frais communs avec le Municipal Council.

Tls: 1.200, pour la pose des fondations sur une largeur de 4 mètres dans les tronçons Sud de la Rue Massenet et Ouest de la Route Lafayette entre les Routes Massenet et Père Robert, en vue de permettre le transport des matériaux de construction pour les maisons que la China Realty Co doit élever prochainement en cet endroit.

(b)—Comme suite à la décision du Conseil du 29 Mars dernier, ordonnant la mise en adjudication des travaux de clôture de la nouvelle Cour Mixte, il a été procédé à l'ouverture des soumissions reçues, au nombre de 3; les offres des entrepreneurs s'établissent comme suit:

WANG CHING KEE	Tls: 4.100
SIN JIN KEE	» 3.000
SING WOO KEE	» 2.650

Le sieur SING WOO KEE est déclaré adjudicataire.

(c)—Saisi d'une proposition de location de la propriété Municipale, sise Avenue des 2 Républiques (ancien dépôt du Matériel), la Commission estime que sa prise en considération ne présente aucun intérêt pour la Municipalité en raison de la trop longue période (30 ans) pour laquelle elle serait liée, et du revenu médiocre qu'elle retirerait de cette location, Tls: 1.200 par an.

La Commission est, par contre, disposée à décider la cession définitive de cette propriété, sur les bases précédemment indiquées.

(d)—Par rapport en date du 20 Avril, l'Ingénieur Municipal soumet à la Commission un projet d'élargissement à 50 pieds de Sikawei Road, entre Great Western Road et la Route Say Zoong, de façon à redresser ce tronçon de voie publique, et à lui donner une largeur compatible avec celle des deux voies adjacentes, qui ont respectivement 70 et 50 pieds.

Les expropriations, pour la partie intéressant la Concession Française, porteraient sur une superficie d'environ 1 mow.

La Commission décide d'ajourner l'examen de ce projet.



**Alliance Française.**—Sur proposition de Messieurs JASSON et LION, la Commission autorise l'ouverture du crédit nécessaire pour l'installation de deux ventilateurs de plafond dans la salle de bibliothèque de l'Alliance Française, à l'Ecole Municipale.

**Commission d'Expropriation.**—Monsieur GAILLARD est désigné pour représenter le Conseil au sein de cette Commission ; les 2 autres membres seront élus par l'assemblée des propriétaires fonciers, dont la convocation doit avoir lieu à brève échéance. Cette assemblée nommera également deux membres pour la Commission qui assurera l'évaluation foncière des terrains de l'Extension, et la révision du rôle pour certaines autres propriétés de la Concession.

La Séance est levée à 6 heures.

*Signé :* G. KAHN  
W. J. N. DYER  
J. GAILLARD  
Ch. JASSON  
Comte L. JEZIERSKI  
Lucien LION  
C. PATUREL

## Séance de la Commission Municipale du 31 Mai 1915

L'an mil neuf cent quinze et le trente et un Mai, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de M. G. Kahn, Consul Général de France.

**Compte-Rendu.**—Lecture est donnée du Procès-Verbal de la dernière Séance, lequel a déjà été approuvé et signé par tous les Membres de la Commission présents.

**Rapports.**—Les Rapports des Chefs de Service sont approuvés.

**Travaux Publics.**—(a)—Un crédit de Tls : 1.400 est mis à la disposition de l'Ingénieur Municipal, pour réparations courantes aux divers pontons Municipaux de la Place de l'Est, du Sémaphore et des Messageries.

(b)—La Commission approuve un arrangement en vertu duquel le sieur Yeng Sao Fong s'engage à céder à la Municipalité un terrain d'une superficie de 0<sup>m</sup>. 5.5. qu'il possède Great Western Road dans le prolongement de Chengtu Road, en échange d'une parcelle de même superficie à prendre dans la partie Nord de la propriété municipale située à l'angle de la Route Voyron et de la Route des Officiers.

(c)—Comme suite à une demande de Monsieur BOURBOULON, l'Ingénieur Municipal est chargé de faire procéder, dès que possible, au drainage et comblement de la crique de la Route Lafayette sur une longueur de 60 mètres à l'Est de l'Avenue Dubail.

**Yang King Pang.**—Communication est donnée de l'état des soumissions reçues par le Municipal Council pour les travaux de remblayage du Yang King Pang entre le Bund et Defence Creek.

La soumission la plus avantageuse est celle du sieur Hop Kee qui comporte un prix de Tls : 0,78 par fong de terre draguée et transportée par l'entrepreneur, ce prix étant porté à Tls : 0,80 pour les deux sections comprises entre Shantung Road et Defence Creek.

Conformément à la proposition du Municipal Council, cette soumission est acceptée.

**Éclairage Électrique.**—Les projets relatifs à l'installation de l'éclairage électrique le long de la Route Ratard, entre la Rue Amiral Courbet et l'Avenue Paülun, et de la Route Française de Zikawei, entre l'Avenue Dubail et Zikawei, sont approuvés.

Leur exécution entraînera une dépense respective annuelle de Tls : 312 et Tls : 1.730, pour consommation, entretien et amortissement des lampes qui sont prévues au nombre de 12 pour la Route Ratard, et à raison de 1 par poteau de numéro pair, sauf dans les coudes où il y en aura 1 par poteau, pour la Route de Zikawei.

**Cour Mixte Française.**(a)—Un crédit de Tls : 606 est voté pour l'achat du mobilier destiné à l'installation des divers services de la Cour Mixte dans le nouveau bâtiment.

(b)—La "Shanghai Electric & Asbestos Co" seule soumissionnaire, est déclarée adjudicataire pour la fourniture et la pose des divers appareils d'éclairage électrique et ventilateurs dans ces mêmes bâtiments, au prix forfaitaire de Tls : 1.335.

**Assemblée des Propriétaires Fonciers.**—Lecture est donnée du procès-verbal ci-après.—

## Assemblée des Propriétaires Fonciers de la Concession Française du 25 Mai 1915

L'an mil neuf cent quinze et le vingt cinq Mai, à cinq heures de l'après-midi, sur convocation du Conseil d'Administration Municipale, les propriétaires fonciers de la Concession Française se sont réunis en Assemblée Générale à l'Hôtel Municipal, sous la présidence de Monsieur

G. KAHN, Consul Général de France

assisté de Messieurs J. GAILLARD, Membre du Conseil

J. DANTIN, Secrétaire

en vue de procéder, conformément aux décisions du Conseil en date des 15 Septembre 1914 et 20 Avril 1915, et à une Ordonnance Consulaire du 10 Mai 1915,

1<sup>o</sup> à l'élection de 2 Commissaires appelés à former, avec le Commissaire désigné par le Conseil, la Commission d'Expropriation instituée par décision du Conseil du 15 Septembre 1914.

2<sup>o</sup> à l'élection d'une Commission de 5 Membres chargée de procéder à l'évaluation foncière provisoire des terrains compris dans l'Extension et à la révision du rôle pour certaines propriétés de la Concession.

Les propriétaires ci-après désignés étaient présents ou représentés :

Messieurs Atkinson & Dallas	représentés par M. DALLAS
Messageries Maritimes	» M. L. BRIDOU
C <sup>ie</sup> Française de Tramways et d'Éclairage Électriques	» M. COURSIER
Crédit Foncier d'Extrême-Orient	» M. BOURBOULON
Davies & Brooke	» MM. G. DAVIES & BROOKE
Jardine, Matheson	» M. MACDOUGALL
Lester, Johnson & Morriss	» M. JOHNSON
Missions Étrangères	» R. P. SALLOU
Racine, Ackermann & Co.	» M. JOYCE
J. GAILLARD	
B. A. SOMEKH	
TISSOT-DUPONT	
WANTZ	

Après avoir exposé le but de la réunion, M. le Consul Général fait remarquer que les circonstances présentes, qui ont entraîné la suppression des élections municipales en Janvier dernier, n'ont pas permis d'appliquer, pour la nomination de la Commission d'Expropriation, la procédure organisée par le règlement adopté en Séance du 15 Septembre 1914 : il demande, en conséquence, à l'assemblée de procéder elle-même à cette nomination.

Sont désignés

Comme Membres de la Commission d'Expropriation

Messieurs J. GAILLARD—Membre du Conseil, nommé par lui

R. P. SALLOU—Missions Étrangères

R. M. SAKER—Représentant Messrs Atkinson & Dallas

Comme Membres de la Commission d'Évaluation Foncière

Les 3 Commissaires sus-nommés

M. Gilbert DAVIES, représentant Messrs Davies & Brooke

M. BOURBOULON, Directeur du Crédit Foncier d'Extrême-Orient

Monsieur JOHNSON, de Messrs Lester, Johnson & Morriss est désigné comme Membre suppléant, en cas de vacance durant l'année.

La Séance est levée à 5 heures 30.

---

**Emprunt de 1903.**—La date du 15 Juin est adoptée pour le tirage au sort des 85 titres de cet emprunt dont l'amortissement est prévu pour 1915.

**Service Sanitaire.**—Les crédits ci-après sont mis à la disposition du Service Sanitaire :

Tls : 65, pour achat d'une balance destinée au pesage des denrées saisies.

Tls : 780, pour achat de mixture de pétrole en vue de la campagne anti-moustiques.

**Hopital Général.**—D'un rapport adressé par le Secrétaire de cet établissement au sujet des dépenses relatives au traitement des malades indigents, il ressort que jusqu'en 1914, les frais d'hospitalisation payés par les malades des 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> Classes et les contributions annuelles des 2 Municipalités ont permis d'y faire face, mais que le déficit pour l'année dernière a été de Tls : 5.729,80, et dépassera de beaucoup ce chiffre pour 1915 si l'on en juge d'après les résultats du premier trimestre qui accusent un excédent de dépenses de Tls : 1.500 par mois en moyenne.

Ce rapport fait remarquer que si, de 1902 à 1914, les deux Municipalités avaient eu à supporter intégralement les dépenses pour soins aux indigents, elles auraient versé à l'Hôpital Général Tls : 40.421,86, de plus que le montant global de leurs subventions pour la même période.

Les Gouverneurs de l'Hôpital, en présence de cette situation nouvelle, demandent que la Municipalité Française veuille bien consentir à supporter le déficit de l'exercice courant et de l'exercice dernier en commun avec la Municipalité de la Concession Internationale et dans la proportion jusqu'ici admise d'1/3 pour 2/3.

Le Conseil décide de donner suite favorable à cette requête, sous réserve de l'acceptation par le Municipal Council de ces charges nouvelles.

**Poste de l'Est.**—Lecture est donnée d'une lettre du Consulat Général de France relative à un arrangement passé entre M. KAHN, Consul Général et Président du Conseil et le Service chinois des Travaux, de la Police et des Taxes au sujet de constructions élevées sur la crique remblayée, parallèlement au Poste de Police de l'Est.

Aux termes de cet arrangement, le Bureau en question reconnaît à perpétuité au Poste de l'Est le droit irrévocable de servitude sur la nouvelle rue chinoise.

En vue de dédommager l'entrepreneur qui avait commencé l'édification d'un bâtiment à cet endroit, la Municipalité consent à lui payer une somme de Tls: 4.000.

**Ecuries Municipales.**—Comme suite à la décision du Conseil relative au déplacement éventuel des Ecuries Municipales, le Secrétaire rend compte des négociations qu'il avait été chargé d'ouvrir pour l'acquisition d'un terrain dont l'utilisation réponde aux desiderata de la Municipalité.

Les pourparlers engagés avec divers propriétaires ont permis d'assurer à la Municipalité une partie des terrains formant l'enclave qui existe entre le Route Française de Zikawei et la crique du même nom, à 500. mètres environ à l'Ouest de l'Avenue Dubail: la superficie globale en est d'environ 14 mows et l'acquisition peut en être réalisée à un prix moyen de Tls: 1.900 par mow.

Le principal avantage que présentent ces terrains réside dans leur situation, le long d'une route Municipale, à proximité des dépôts de matériaux, à distance sensiblement égale des points extrêmes de la Concession; la crique voisine en permettra le drainage parfait, et leur éloignement de toute maison européenne fera disparaître les inconvénients que crée la présence de bâtiments à l'usage d'écuries.

La Commission ratifie ces négociations et exprime l'avis que ces terrains soient utilisés à la fois pour les Ecuries Municipales et les Abattoirs, dont l'agrandissement et le déplacement sont également désirables.

Les terrains de Koukaza, laissés libres après transfert des Ecuries, seront incorporés au Jardin Public.

La Séance est levée à 6 heures 1/4.

*Signé :* G. KAHN  
W. J. N. DYER  
J. GAILLARD  
Ch. JASSON  
Comte L. JEZIERSKI  
Lucien LION  
C. PATUREL

## Séance de la Commission Municipale du 21 Juin 1915

L'an mil neuf cent quinze et le vingt et un Juin, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de M. G. Kahn, Consul Général de France.

**Compte-Rendu.**—Lecture est donnée du Procès-Verbal de la dernière Séance, lequel a déjà été approuvé et signé par tous les Membres de la Commission présents.

**Rapports.**—Les Rapports des Chefs de Service sont approuvés.

**Great Western Road.**—(a)—Suite favorable est donnée à une proposition du Municipal Council tendant à l'élargissement à 70 pieds de Great Western Road, au carrefour formé par cette rue, Seymour Road et l'Avenue Paülun.

Cette opération de voirie est du plus grand intérêt pour la circulation publique, puisqu'elle permet de supprimer un coude dangereux en un endroit particulièrement fréquenté par les véhicules de toute nature.

Elle pourra être réalisée, en ce qui concerne la Concession Française, par une expropriation portant sur 0 m. 4 environ.

(b)—Comme suite aux négociations engagées pour la mise à l'alignement de Great Western Road, la Commission approuve l'arrangement ci-après :

Le Sieur YING YANG TSE, propriétaire d'un terrain Great Western Road, s'engage à céder à la Municipalité Française une parcelle d'une superficie de 0 m. 4. 1. 2. 1.

La Municipalité lui cède en échange la portion de la crique, adjacente à sa propriété (0 m. 1. 0. 5. 6.) et une parcelle (0 m. 1. 3. 4. 5.) du terrain récemment acquis du Sieur YENG SAO FONG.

En outre, elle remblaira à ses frais la partie de la crique cédée et exécutera le drain central de Great Western Road sans demander de contribution à YING YANG TSE.

**Jardin Chinois.**—Se basant sur les décisions prises par le Conseil au cours des dernières années relativement à l'installation de jardins Chinois dans la Concession, la Commission regrette de ne pouvoir prendre en considération une demande transmise par Monsieur A. COLÓMB, tendant à l'ouverture d'un établissement de ce genre au No. 315 de la route Prosper Paris.

**Téléphones.**—Sur avis favorable de l'Ingénieur Municipal, autorisation est donnée à la Compagnie des Téléphones de poser des câbles souterrains rue Petit, rue de Ningpo, Avenue des 2 Républiques aux conditions ci-après :

Les câbles seront posés conformément aux dessins produits.

En aucun cas les regards ne seront placés dans les voies de tramways, ni les ouvrages de la voie publique déplacés pour la pose des câbles.

Dans l'avenir, la Compagnie des Téléphones devra modifier à ses frais l'emplacement des câbles en tant qu'ils gêneraient l'établissement normal des ouvrages de la voie publique.

Elle supportera intégralement les dépenses de réfection de la voie publique.

**Automobiles de Louage.**—Par lettre en date du 19 Juin, le Municipal Council fait connaître qu'il a modifié le régime adopté, à la suite de l'assemblée des contribuables de Mars dernier, pour les automobiles de louage.

Les propriétaires de ces véhicules devront, comme indiqué précédemment, se munir d'une licence pour chacune des deux Concessions, mais le coût en est ramené de Tls : 15 à Tls : 8 par trimestre.

En réponse à la suggestion du Municipal Council, la Commission décide d'adopter les mêmes mesures, qui entreront en vigueur sur la Concession Française à partir du 1<sup>e</sup> Juillet prochain.

**Poste Route Pottier.**—Sur la demande du Chef de la Garde p. i, la Commission autorise l'exécution de divers travaux de minime importance, notamment l'installation d'un urinoir pour l'usage du personnel habitant ce poste.

**Voies Publiques.**—Les changements ci-après sont apportés dans la dénomination de certaines voies publiques de la Concession :

L'Avenue Paülun prend le nom d'Avenue du Roi Albert.

L'Avenue Paul Brunat prend le nom d'Avenue Joffre.

Le nom de Rue du Lieutenant PETIOT est donné à la rue en voie d'aménagement entre Great Western Road et l'Avenue Paul Brunat, dans le prolongement de Chentu Road.

**Poste de Police Sud.**—Après exposé par M. KAHN des raisons qui, aujourd'hui, militent en faveur de la construction de ce poste, complément indispensable de la nouvelle Cour Mixte, la Commission décide de faire mettre à l'étude les plans des bâtiments à élever, conformément au projet présenté par le Capitaine RABIER en Avril 1914.

En raison de la pénurie de personnel au Service des Travaux, la Commission décide que l'établissement des plans et dessins de détail sera confié à Monsieur CONVERSY, Architecte, qui s'entendra à cet effet avec l'Ingénieur Municipal. Monsieur WANTZ donnera son avis sur les plans et restera chargé de la construction.

Les honoraires seront répartis par moitié entre eux deux.

**Emprunt Municipal de 1903.**—Le procès-verbal ci-après a été dressé à la suite du tirage au sort des obligations de l'emprunt municipal de 1903, qui a eu lieu le 13 Juin à l'Hôtel Municipal.

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES NOTARIÉS DE LA CHANCELLERIE  
DU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE A CHANGHAI

L'an mil neuf cent quinze et le quinze Juin, à trois heures de l'après-midi.

Par devant Nous, Fernand ROY, Elève-Interprète, au Consulat Général de France à Changhai, agissant par délégation de M. Charles GAYOT, Vice-Consul chargé par intérim de la Chancellerie, et en présence de MM J. GAILLARD, Membre du Conseil d'Administration Municipale de la Concession Française, Membre du Comité des Finances; J. DANTIN, Secrétaire du Conseil d'Administration Municipale de la Concession Française; et J. DEMAY, Controleur de la Banque de l'Indo-Chine, délégué de la dite Banque,

Conformément à l'article 1<sup>er</sup>, de la Convention en date à Paris du trente Septembre mil neuf cent trois, passée entre la Concession Française de Changhai, représentée par M. Paul Brunat, d'une part, et 1<sup>o</sup> la Banque de l'Indo-Chine, Société anonyme dont le siège social est à Paris, 13 Bis rue Laffitte et 2<sup>o</sup> La Banque Privée Industrielle Commerciale Coloniale Lyon-Marseille, Société anonyme dont le siège social est à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville No. 41, ensemble, d'autre part, aux termes duquel il est dit «.....L'amortissement de cet emprunt s'effectuera, conformément au tableau d'amortissement annexé «aux présentes, et qui sera imprimé au verso des titres, en trente années, à partir du premier Janvier «mil neuf cent neuf et par voie de tirage au sort annuel. Les tirages au sort auront lieu à Changhai, dans «le courant du mois de juin de chaque année et pour la première fois en juin mil neuf cent neuf, par «les soins du Conseil d'Administration Municipale. Un délégué de la Banque de l'Indo-Chine à Changhai «sera appelé à assister à ce tirage qui se fera tant en sa présence qu'en son absence.....»

Il a été procédé au tirage au sort de quatre vingt cinq obligations de l'emprunt contracté par le Conseil d'Administration Municipale de la Concession Française.

Les obligations sorties à ce tirage sont les suivantes :

Nos. 3819—1846—477—3531—338—1032—828—120—2179—2067—1279—1086—520—1696—3021—  
17—2574—1620—2791—1459—1361—222—3034—492—1079—2620—2025—2750—3720—2635—3950—  
1269—3040—3005—893—1494—3378—1998—2800—2682—2982—3201—1364—3013—1220—2706—3936—  
1300—3507—1671—1675—2458—2381—3627—480—1799—2529—2997—363—2035—752—3745—7—3505  
—109—876—818—2793—3083—207—3189—1603—1108—3116—282—106—1266—1135—623—1507—637  
—1567—2355—2950—2531.

En foi de quoi le présent procès-verbal a été sur le champ rédigé dans la Salle des Fêtes de la Municipalité où a eu lieu le tirage et où l'Elève-Interprète soussigné s'est transporté, et signé après lecture par MM. J. GAILLARD, J. DANTIN, J. DEMAY, et l'Elève-Interprète les jour, mois et an que dessus: (L. S.) Consulat Général de France à Changhai.

Pour Copie conforme:

Changhai le vingt et un Juin mil neuf cent quinze

Pour Le Vice-Consul chargé de la Chancellerie:

Fernand ROY

La Séance est levée à 6 heures 1/4.

*Signé* : G. KAHN

W. J. N. DYER

J. GAILLARD

Ch. JASSON

Comte L. JEZIERSKI

C. PATUREL

L. STRAETMANS

## Séance de la Commission Municipale du 19 Juillet 1915

---

L'an mil neuf cent quinze et le dix neuf Juillet, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de M. G. Kahn, Consul Général de France.

**Compte-Rendu.**—Lecture est donnée du Procès-Verbal de la dernière Séance, lequel a déjà été approuvé et signé par tous les Membres de la Commission présents.

**Rapports.**—Les Rapports des Chefs de Service sont approuvés.

**Droits de Quayage.**—Suivant état communiqué par l'Administration des Douanes, les recettes réalisées à ce titre durant le 2<sup>e</sup> trimestre de 1915 se sont élevées à Tls: 68.634,53, sur lesquels la part de la Municipalité est de Tls: 13.571,14, en diminution de Tls: 62,49 par rapport à celles du trimestre précédent, et de Tls: 3.271,94 par rapport à celles du trimestre correspondant de 1914.

**Lazaret de Chang Pao Sha.**—La situation financière de cet établissement au 30 Juin 1915 indique un solde créditeur de HKw. Tls: 7.525,66.

**Douanes Chinoises.**—Avis est donné au Conseil que, durant l'absence en congé de Monsieur UNWIN, les fonctions de Commissaire seront remplies par Monsieur R. H. R. WADE.

**Garde Municipale.**—(a)—Sur proposition du Chef de la Garde p. i., une gratification de \$: 100 est accordée à l'Agent Chinois No 107, réformé pour raisons de santé après 10 ans et demi de bons services.

(b)—Pour mettre fin aux inconvénients que cause aux personnes habitant à proximité de la fourrière de Lokawei la présence des chiens capturés, la Commission décide que cet édifice sera transféré dans le terrain sis au Sud du Stand Municipal: l'aménagement en sera fait par le Service des Travaux, d'accord avec le Chef de la Garde p. i.

**Ecole Municipale Française.**—(a)—*Personnel.*—La Commission approuve les propositions de M. MAYBON, Directeur, tendant à la titularisation de Madame MERRANT, Institutrice, et au remplacement de Miss RIELEY, professeur supplémentaire d'anglais, engagé pour la durée de l'année scolaire à raison de \$: 70 par mois.

(b)—*Batiments.*—Autorisation est donnée à M. MAYBON de s'entendre avec l'Ingénieur Municipal pour l'installation au 2<sup>e</sup> étage d'une classe supplémentaire, rendue nécessaire par l'effectif croissant des élèves, et pour la construction d'un passage couvert réunissant au bâtiment principal l'Annexe où se trouvent la classe enfantine, la salle de gymnastique et la bibliothèque.

Ce passage qui permettra aux enfants et aux maîtres de traverser la cour sans danger par tous les temps, sera également utilisé comme préau couvert.

**Service d'Incendie.**—Le Secrétaire fait connaître qu'à la suite des démarches entreprises par M. KAHN, Consul Général, et par S.E. l'Ambassadeur de France à Tokio, le Gouvernement Japonais a bien voulu consentir à remettre, à titre gracieux, à la Municipalité la pompe automobile saisie par les Allemands à Tsingtao, à bord de l'"Ellen Rickmaers" le 4 Août 1914 et confisquée par les Autorités Japonaises après la capitulation de la place.

Cet engin, réexpédié à Changhai par les soins bienveillants de la Banque Russo-Asiatique à Tsingtao, a dû subir une visite complète, après démontage, et diverses réparations importantes pour assurer son fonctionnement aussi satisfaisant que possible, après l'usage qui en a été fait. Les dépenses engagées, à cet effet, ainsi que pour la commande en France de diverses pièces de rechange, sont approuvées.



La Commission, sur demande de l'Ingénieur Municipal, décide de profiter de la présence à Changhai d'un mécanicien expert pour lui confier les travaux d'inspection et réparation des divers engins dont dispose la Municipalité (autopompes, automobiles et cylindres à vapeur).

**Travaux Publics.**—(a)—Les diverses maisons pour Surveillants étant achevées, la Commission autorise le paiement aux Agents qui en ont assuré la construction d'une somme de Tls: 1.305,40 à répartir entre eux, à titre d'honoraires, suivant les règles habituelles.

(b)—*Poste de Police Sud.*—Comme suite à la décision de la Commission en date du 21 Juin et suivant lettre du 10 Juillet, Monsieur CONVERSY, architecte, fait connaître qu'il est disposé à établir pour le compte de la Municipalité, les plans et dessins de détail de ce bâtiment, au tarif de 3,50 % d'honoraires.

Ceux-ci seront calculés sur le prix de revient pour les bâtiments dont l'exécution suivra de près l'établissement des plans: pour ceux dont la construction serait différée, ils seront calculés sur une estimation du mètre cube de leur coût probable.

(c)—*Batiments Menaçant Ruine.*—L'Ingénieur Municipal attire l'attention de la Commission sur le mauvais état, dangereux pour la sécurité publique, des constructions élevées sur les lots cadastraux 97, à l'angle des Rues du Consulat et de l'Administration, et 49, à l'angle de la Rue Laguerre et de l'Avenue des Deux Républiques.

Conformément à ses propositions et par application des dispositions du règlement municipal en la matière, les propriétaires de ces immeubles seront invités à les démolir dans un délai de deux mois, et les indemnités à leur payer seront réglées en tenant compte seulement de la valeur foncière du terrain exproprié et de la perte des loyers s'il y a lieu.

(d)—*Rue du Lieutenant Pétiot.*—Les propriétaires de certains terrains compris dans le tracé de cette nouvelle route devant se trouver presque complètement dépossédés, autorisation est donnée au Secrétaire de traiter avec eux aux meilleures conditions, si possible par voie d'échange, en vue de l'acquisition par la Municipalité de la superficie totale de leurs propriétés, dont les parcelles, en excédent après ouverture de la route, pourront être revendues aux propriétaires voisins pour s'y ménager un frontage. Le prix d'achat variera de Tls: 3.500 à Tls: 4.000 par mow, y compris l'indemnité d'éviction.

(e)—Sur proposition de l'Ingénieur Municipal, autorisation est donnée, à titre révocable, au sieur Tseng Ou, d'élever un séchoir sur le toit de sa maison à l'angle de la Rue du Moulin et du Quai Confucius.

Des démarches seront entreprises auprès du Municipal Council en vue de l'adoption d'un règlement commun qui interdise les constructions de ce genre le long de l'Avenue dont l'aménagement va être bientôt entrepris en cet endroit.

(f)—Comme suite à une demande de Messieurs CHARREY et CONVERSY relative à l'obtention de conditions spéciales pour la construction projetée d'un groupe de maisons Route Voyron, entre la Rue Marcel Tillot et l'Avenue Joffre, la Commission décide d'y répondre favorablement, seulement en ce qui concerne l'écoulement par les tuyaux d'eaux pluviales des eaux, provenant des salles de bains, en spécifiant qu'elles seront conduites souterrainement à l'égout voisin dès l'orifice intérieur du tuyau de descente.

L'emprise des fondations sous la voie publique jusqu'à 0 m. 26 au lieu de 0 m. 16 et l'établissement d'une marche en saillie sur la voie publique devant chaque porte d'entrée ne sont pas autorisés.

Enfin l'attention des architectes sera attirée sur le fait que leurs plans prévoient pour le rez-de-chaussée des persiennes s'ouvrant au dehors, système dangereux pour les passants et que la Commission décide d'interdire, comme cela a été fait pour les portes s'ouvrant sur la voie publique.

**Vidanges.**—La Commission prend connaissance d'une pétition émanant des habitants de l'Avenue Dubail, tendant à ce que les véhicules utilisés pour le transport des vidanges à la crique de Sikawei empruntent une autre voie pour se rendre à destination.

Le Secrétaire expose que des sérieuses améliorations ont déjà été apportées au système ancien par la mise en service d'un nombre de plus en plus grand de véhicules à fermeture hermétique, et la réglementation du transport des vidanges par les paysans, qui ne se fait plus qu'à des heures et suivant un un parcours déterminés.

Deux routes seulement, celle de Tchao Tchéou et l'Avenue Dubail, permettent le transport aussi rapide que possible à la crique de Sikawei des vidanges de tout le quartier populeux, compris entre la Route Voyron et la Rue Palikao, et souvent les bateaux de l'entrepreneur ne peuvent, en raison de l'envasement de la crique dont le curage est assuré par les Autorités Chinoises, remonter jusqu'au pont Ste Catherine en nombre suffisant, ce qui oblige les coolies à emprunter en plus grand nombre l'Avenue Dubail.

Il ne pourra être remédié sérieusement à ces inconvénients qu'après ouverture des routes projetées dans le district compris entre Siemen et l'Avenue Dubail, et qui suivront une direction parallèle à celle-ci.

**Secours.**—Prenant en considération la situation de famille de Madame BADET, la Commission décide de lui allouer une somme supplémentaire de Tls : 60 par mois, durant l'absence de son mari, mobilisé à Tien Tsin.

**Fête Nationale et Emprunt de Guerre Français.**—Sur proposition de M. le Consul Général, la Commission décide :

1° d'affecter à l'œuvre des Orphelins de la Guerre le montant des sommes restant disponibles sur les crédits inscrits au budget pour la célébration de la Fête Nationale.

2° de souscrire aux Obligations de la Défense Nationale à 5% pour une somme de Frs: 150.000 à prélever sur le montant du dépôt fixe de Tls: 100.000.

La Municipalité sera créditée en France de cette somme, capital et intérêts, qui pourront, le cas échéant, servir au règlement de sommes dûes par elle soit pour achats faits en France, soit pour intérêts de l'Emprunt 1903.

La Séance est levée à 6 heures 1/2.

*Signé :* G. KAHN  
W. J. N. DYER  
J. GAILLARD  
Ch. JASSON  
Comte L. JEZIERSKI  
Lucien LION

## Séance de la Commission Municipale du 16 Août 1915

L'an mil neuf cent quinze et le seize Août, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de M. G. Kahn, Consul Général de France.

**Compte-Rendu.**—Lecture est donnée du Procès-Verbal de la dernière Séance, lequel a déjà été approuvé et signé par tous les Membres de la Commission présents.

**Rapports.**—Les Rapports des Chefs de Service sont approuvés.

**Garde Municipale.**—(a)—Sur proposition du Chef de la Garde p. i, une gratification de \$ 100 est accordée à l'Agent indigène BAO KING TSOU, démissionnaire pour raisons de santé après 7 ans 1/2 de bons services.

(b)—Le Sergent MOISSON ayant droit à son congé en Novembre prochain, autorisation lui est donnée d'envoyer sa femme et sa fillette en France dès fin Septembre. Les crédits nécessaires pour le passage de sa famille seront mis à sa disposition, conformément au règlement.

**Travaux Publics.**—(a)—Le Sieur SIN JIN KEE est déclaré adjudicataire des travaux à exécuter à l'Ecole Municipale Française, suivant décision de la Commission du 19 Juillet dernier, (aménagement d'un préau, transformation de salles d'école).

Les diverses soumissions reçues étaient les suivantes :

SIN JIN KEE	Tls: 1995
WONG YUEN KEE	» 1340
ZI TCHING KEE	» 2486
WONG KOHR ZUNG	» 4553

(b)—La Commission accepte les propositions de la SHANGHAI LAND INVESTMENT COMPANY, en vue de la rectification de l'alignement de Great Western Road au carrefour de Seymour Road et de l'Avenue du Roi Albert.

La Municipalité acquiert gratuitement la parcelle de terrain comprise entre la crique du Chang Pang au Sud et la limite du nouvel alignement: elle cède gratuitement, en échange, à la Shanghai Land Investment Company les parties de la route actuelle et de la crique en excédent du dit alignement dans les limites de sa propriété.

De plus, la Municipalité entreprendra dès que possible et à ses frais le remblayage du Chang Pang en bordure de la propriété.

(c)—Autorisation est donnée au Secrétaire de payer à Messrs LESTER JOHNSON & MORRISS une somme de Tls: 1.000, à titre d'indemnité pour expropriation d'une partie du lot cadastral 97, (angle Nord Ouest des rues du Consulat et de l'Administration), démolition de maisons et perte des loyers.

**Yang King Pang.**—La Commission, dont l'attention a été attirée sur l'état d'insalubrité du Yang King Pang, exprime l'avis que le Municipal Council, chargé du comblement, soit invité à prendre d'urgence des mesures pour activer les travaux de remblayage et empêcher le jet de débris et ordures de toutes sortes dans les parties de la crique non encore remblayées.

**Magasins de Vente d'Opium.**—Comme suite à sa décision du 15 Mars dernier, la Commission décide de faire procéder dans un délai d'un mois à un premier tirage au sort, qui entraînera la fermeture, deux mois après, d'1/4 des magasins de vente d'opium établis dans la Concession.

Les établissements non atteints par les tirages successifs auront à supporter une augmentation de taxe qui variera de Tls: 10 à Tls: 50 par mois pour les magasins de détail et atteindra Tls: 100 pour les magasins en gros (Guild shops).

**Départ de M. Kahn.**—Monsieur le Consul Général, Président du Conseil, annonce à la Commission son prochain départ pour France, en congé administratif; au nom de ses Collègues Mr. PATUREL souhaite à M. KAHN heureux voyage et exprime l'espoir de le voir bientôt revenir prendre la direction des Affaires Municipales, pour le plus grand profit des intérêts de la Concession.

La Séance est levée à 5 heures 1/2.

*Signé :* G. KAHN  
W. J. N. DYER  
J. GAILLARD  
Ch. JASSON  
Lucien LION  
C. PATUREL

## Séance de la Commission Municipale du 20 Septembre 1915

---

L'an mil neuf cent quinze et le vingt Septembre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de M. E. Naggiar, Consul Suppléant, Gérant le Consulat Général de France, Président de la Commission.

**Compte-Rendu.**—Lecture est donnée du Procès-Verbal de la dernière Séance, lequel a déjà été approuvé et signé par tous les Membres de la Commission présents.

**Rapports.**—Les Rapports des Chefs de Service sont approuvés.

**Garde Municipale.**—Lecture est donnée de la correspondance ci-après, échangée avec le Municipal Council, à l'occasion de la mort du Capitaine RABIER, Chef de la Garde.

Changhai, le 1er Septembre 1915

MUNICIPALITÉ FRANÇAISE

Monsieur W. E. LEVESON,  
Secrétaire,  
Shanghai Municipal Council.

Cher Monsieur,

J'ai le regret de vous faire part de la mort du Capitaine G. RABIER, Chef de la Garde Municipale, tué glorieusement à l'ennemi, en Argonne, le 30 Juin dernier.

En la personne du Capitaine RABIER, la Concession Française perd un officier distingué, dont l'activité et l'énergie avaient contribué à rendre plus étroite la coopération des Services de Police des deux Municipalités, pour le plus grand bien des populations européenne et chinoise administrées par elles, et à ce titre sa mort sera péniblement ressentie par tous.

Un service funèbre pour lequel des invitations vont être lancées, sera célébré en sa mémoire à l'Eglise St. Joseph Samedi, 4 Septembre, à 8 heures du matin.

Veuillez agréer etc.....

Le Secrétaire du Conseil,  
Signé : J. DANTIN

SHANGHAI MUNICIPAL COUNCIL

Shanghai, September 1st, 1915

J. DANTIN Esq.,  
Secretary,  
French Municipal Council.

Sir,

I am directed to acknowledge the receipt of your letter of September 1, informing the Council of the death of Captain RABIER, in action, in France.

Captain RABIER gave assistance to the Heads of the Council's Departments in this Settlement with invariable promptitude and amiability, and won their deep esteem. The Council recognises the great loss which the French Council has sustained by the death of this gallant officer, and I am directed to convey to you an expression of its very sincere condolence.

I am, Sir,

Your obedient servant,  
Signed : J. B. MACKINNON  
Assistant Secretary.

Réunie pour la première fois en séance plénière depuis qu'est parvenue la nouvelle de la mort du Capitaine RABIER, la Commission tient à exprimer publiquement les regrets profonds qu'elle éprouve de la perte de ce Chef de Service, dont elle avait pu apprécier toutes les qualités : elle charge M. le Consul Suppléant, Président, de transmettre à sa famille l'assurance de sa respectueuse et bien vive sympathie.

En mémoire du Capitaine RABIER, son nom sera donné à l'une des rues à ouvrir dans l'Extension.

(b)—Saisi d'une demande du Sergent TRAISSAC, tendant au paiement d'une indemnité de \$ : 72,50 pour dégâts causés dans sa cave lors du typhon du 28 Juillet, la Commission estime qu'elle ne saurait l'accueillir favorablement.

Les dégâts que le postulant dit avoir subis doivent être attribués à un cas de force majeure, contre lequel tout le monde est désarmé ; admettre en l'espèce le principe de paiement d'une indemnité serait ouvrir la porte à des réclamations continuelles, pouvant émaner de tous les Employés logés dans des bâtiments municipaux, qui ont eu ou pourraient avoir à souffrir des dommages en des circonstances analogues.

Le cas du Sergent GOUGET ne peut être invoqué comme précédent ; il y avait, là faute directe du Service des Travaux qui, en comblant la crique voisine de son jardin sans assurer l'écoulement des eaux, y a causé la destruction complète des plantes potagères.

**Cour Mixte Française.**—(a)—Après inspection des nouveaux bâtiments, passée le 17 Septembre par les Membres du Comité des Travaux, assistés de l'Ingénieur Municipal, la réception en est prononcée,

(b)—Lecture est donnée des lettres échangées entre M. le Juge Assesseur de la Cour Mixte Française et le Directeur de la Compagnie Française de Tramways, relativement au transport des prisonniers aux séances de la Cour 3 fois par semaine.

La Commission prend note de l'offre faite par la Compagnie de mettre gracieusement à la disposition de la Cour Mixte une voiture de tramways pour ce transport ; elle remercie Monsieur COURSIER du concours qu'il a bien voulu prêter au fonctionnement de ce service particulier de police.

**Recensement.**—La Commission adopte les dates proposées par le Municipal Council, pour les opérations du recensement quinquennal.

Il y sera procédé comme suit :

Distribution des feuilles de recensement	Lundi	11	Octobre.
Recensement proprement dit	Samedi	16	»
Reprise des feuilles de recensement	Lundi	18	»

**Service Médical.**—Statuant sur une demande du Dr. KRAKOWSKY, la Commission décide le maintien du régime, admis jusqu'ici, suivant lequel les accouchements étaient pratiqués gratuitement pour les femmes des employés de la Municipalité.

**Avenue du Roi Albert.**—Lecture est donnée de la lettre ci-après :

CONSULAT GÉNÉRAL DE BELGIQUE

Changhai, le 1er Septembre 1915

Monsieur, le Consul et Cher Collègue,

Faisant suite à la lettre de ce Consulat Général en date du 24 Juin dernier, j'ai l'honneur de vous annoncer que je viens de recevoir une communication de S. E. Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères m'informant de ce que Sa Majesté le Roi a été très sensible à la manifestation de sympathie dont Elle a été l'objet de la part de la Commission Municipale de la Concession Française de Changhai qui a bien voulu donner le nom du "Roi Albert" à une avenue de la dite Concession.

Sa Majesté me prie d'être l'interprète de sa vive gratitude auprès des Membres de la Commission Municipale.

*Je vous serais très obligé de bien vouloir porter ce qui précède à leur connaissance.*

*Veillez agréer, Monsieur le Consul et Cher Collègue, avec mes remerciements anticipés, les assurances de ma considération la plus distinguée.*

Monsieur E. NAGGIAR  
Consul Suppléant,  
Gérant le Consulat Général de France,  
Changhaï.

A. VERBRUGGEN  
Vice-Consul Gérant le Consulat Général.

---

Changhaï, le 8 Septembre 1915

Monsieur Alph. VERBRUGGEN,  
Vice-Consul, Gérant le Consulat Général de Belgique.

Monsieur et Cher Collègue,

*J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 1er Septembre, par laquelle vous me priez de transmettre aux Membres de la Commission Municipale l'expression des sentiments de gratitude de Sa Majesté le Roi ALBERT, à l'occasion de la décision prise par eux de donner Son nom à l'une des avenues de la Concession.*

*J'ai accédé avec empressement à votre désir, en communiquant votre lettre par voie de circulaire aux Membres de la Commission Municipale, qui ont eu plaisir à en prendre connaissance et qui me chargent de vous renouveler, à cette occasion, l'hommage de leur profonde admiration pour le vaillant souverain de la Nation Belge.*

*Veillez agréer, Monsieur le Consul et Cher Collègue, les assurances de ma considération la plus distinguée.*

Signé : E. NAGGIAR

**Ecole Municipale Française.**—(a)—Sur proposition de M. MAYBON, Directeur, la Commission autorise l'engagement de Miss F. M. DAVENPORT, comme professeur supplémentaire d'anglais, aux appointements mensuels de \$ : 65 pour un service de 18 heures par semaine, soit toutes les matinées de 9 heures à midi.

(b)—La Commission approuve une proposition du Président tendant à ce que la gratuité scolaire soit désormais accordée à tous les enfants des Employés Municipaux qui suivent ou suivront les cours de l'Ecole Municipale Française.

**Travaux Publics.**—(a)—Great Western Road—Un profil de cette voie publique, après son élargissement à 70 pieds, a été soumis officiellement à l'Ingénieur Municipal par M. GODFREY, Ingénieur en Chef du Municipal Council.

Ce profil se composerait de deux trottoirs plantés, de 12 pieds chacun, d'une allée cavalière centrale sablée, de 16 pieds, et de deux chaussées latérales macadamisées, de 13 pieds chacune.

Sur avis favorable de l'Ingénieur Municipal, la Commission approuve le principe de ce projet.

A cette occasion, le Président fait ressortir qu'il y a intérêt à régler avec le Municipal Council la question du régime administratif auquel doivent être soumises les propriétés, bâties ou non, sises au Sud du Chang Pang et à l'Est de Zikawei Road, dans les limites de l'Extension : ou bien le système, qui comportait l'exécution aux frais communs des deux Municipalités des travaux de voirie, notamment de drainage et comblement de la crique, sera maintenu : ou bien si la Municipalité Française en supporte seule la charge, elle sera fondée selon toute équité, à réclamer aux propriétaires riverains qui bénéficieront de ces travaux le paiement des taxes locatives, dont l'intégralité jusqu'ici profite à la Concession Internationale.

Monsieur NAGGIAR approchera en ce sens le Président du Municipal Council.

(b)—Approbation est donnée à deux propositions relatives :

1<sup>o</sup>) à la cession, au prix de Tls : 3.000 le mow, au sieur CHU-KING-MING d'une parcelle de terrain, mesurant 0 m. 1.1.0.1, en excédent de largeur de la Rue Eugène Bard (côté Sud), et adjacente au lot B.C. 5143.

2<sup>o</sup>) à l'achat par la Municipalité, au prix de Tls : 2.500 par mow, du lot F.C. 318, sis Avenue Dubail : ce lot qui est la propriété du sieur LÉ KIEU EU mesure 0 m. 6.4.7.

De cette superficie, 0 m. 4.2. seront à incorporer à la Route Lafayette à son point de jonction avec l'Avenue Dubail : le reste sera échangé avec les propriétaires voisins, en vue de faciliter les négociations.

(c)—Par décision du 5 Février 1912, le Conseil avait admis «qu'à l'occasion des travaux spéciaux «entrepris sous la direction et la surveillance du Service Municipal une allocation serait accordée à ce «Service pour être répartie entre ceux des Agents qui auraient collaboré à ces travaux».

Sans vouloir revenir sur cette décision en ce qui concerne les travaux achevés ou en cours, pour l'exécution desquels le Service Municipal a eu à intervenir, à l'exclusion d'architectes de la place ou en collaboration avec eux, la Commission estime qu'il y a intérêt pour la Municipalité à ne pas la maintenir par la suite, afin qu'en tout temps, puisse s'exercer, par la voie de l'Ingénieur Municipal, un contrôle efficace sur les travaux exécutés pour son compte et que d'autres services ne puissent invoquer comme un précédent la décision précitée pour réclamer l'attribution d'honoraires à l'occasion de travaux qualifiés de spéciaux.

(d)—Marché de Simen—Le Président signale l'intérêt que présentent l'examen et l'exécution de ce projet, pour lequel un crédit de Tls : 6.000 a été inscrit au budget d'emprunt de l'exercice courant.

La Commission charge les divers services intéressés de s'entendre à ce sujet et décide qu'une visite du quartier dans lequel l'établissement de ce marché est projeté aura lieu dès que possible, à une date à déterminer.

(e)—Sur proposition de l'Ingénieur Municipal, la Commission autorise l'inscription au chapitre "Goudronnage" d'un crédit supplémentaire de Tls : 2.000, par virement d'une somme correspondante, à déduire du crédit prévu au budget pour le convertissement d'empierrement en pavage en pierre du quai de France Sud.

L'augmentation des surfaces à goudronner a été reconnue désirable à la suite des pluies abondantes qui ont marqué ces derniers mois : d'autre part, le pavage du quai de France ne peut être exécuté en entier cette année en raison des retards apportés par l'entrepreneur dans la livraison des matériaux.

La Commission demande à cette occasion que l'Ingénieur Municipal fasse à ce dernier l'application pure et simple du cahier des charges, et au besoin, propose la résiliation du contrat.

**Véhicules Automobiles.**—Par décision récente le Municipal Council a apporté au règlement concernant les véhicules automobiles diverses modifications qui peuvent se résumer comme suit :

(a)—La plaque portant le numéro de la licence devra être fixée à l'arrière du véhicule, en une place où elle soit parfaitement visible.

(b)—Les dimensions des chiffres seront : 3 pouces 1/2 en hauteur et 5/8 de pouce en largeur dans tout le corps des chiffres.

La largeur de l'espace occupé par chaque chiffre, sauf le chiffre 1, sera de 2 pouces 1/2 et l'intervalle entre chiffres voisins sera d'1/2 pouce.

(c)—Les numéros seront peints en blanc sur fond noir : la peinture en sera entretenue de façon à les rendre parfaitement lisibles en tout temps.

(d)—Les numéros ne seront utilisés que pour les véhicules munis de la licence y correspondant.

Pour les motocyclettes, etc... les dimensions précitées pourront être réduites de moitié.

Cette mesure implique la disparition des plaques disparates, de tous modèles, utilisées par les propriétaires d'automobiles, et la suppression, en ce qui concerne la Municipalité Française, des lettres C. M. F, qui jusqu'ici étaient peintes au dessus du numéro : cette indication est en effet superflue, une certaine catégorie de numéros étant, d'un commun accord, réservée à chacune des 2 Municipalités, (séries de 2 à 300 et de 6 à 700 pour la Municipalité Française).

Sur proposition du Secrétaire, d'accord avec le Chef de la Garde p. i, la Commission décide l'adoption de ces dispositions nouvelles et leur application sur le territoire de la Concession Française à partir du 1<sup>er</sup> Octobre prochain.

**Finances.**—En raison des règlements auxquels la Municipalité doit faire face durant les mois de Novembre et Décembre, la Commission décide qu'il n'y a pas lieu de renouveler, à son expiration le 30 Septembre courant, le dépôt fixe de Tls : 50.619,65 à la Banque Industrielle de Chine; elle autorise le dépôt de cette somme en compte courant à la même Banque.



**Obligations de la Défense Nationale et Secours National.**—Les télégrammes suivants ont été échangés entre S. E. Monsieur Delcassé, Ministre des Affaires Etrangères, et Monsieur le Consul Suppléant, Gérant le Consulat de France.

*“Paris, le 1er Septembre 1915.*

*Je vous accuse réception des 3 chèques joints à votre lettre du 27 Juillet et je vous prie de remercier chaleureusement en mon nom les généreux donateurs et particulièrement la Municipalité Française dont l'esprit de solidarité patriotique est digne de la reconnaissance du Gouvernement de la République.”*

*Signé: DELCASSÉ.*

---

*“Changhai, le 3 Septembre 1915*

*Colonie et Municipalité Françaises me chargent vous remercier vivement télégramme No. 12 et vous assurer entier dévouement et sentiments patriotiques”.*

*Signé: NAGGIAR*

---

La lettre du 27 Juillet à laquelle fait allusion M. Delcassé était transmissive des fonds recueillis à la fête de charité tenue dans le jardin de M. Haroon. Elle signalait en même temps l'importance des souscriptions aux obligations de la Défense Nationale faites tant par la Municipalité Française que par le personnel municipal.

La Séance est levée à 6 heures 1/2.

*Signé :* E. NAGGIAR  
W. J. N. DYER  
J. GAILLARD  
Ch. JASSON  
Comte L. JEZIERSKI  
Lucien LION  
C. PATUREL

## Séance de la Commission Municipale du 25 Octobre 1915

---

L'an mil neuf cent quinze et le vingt cinq Octobre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de M. E. Naggiar, Consul Suppléant, Gérant le Consulat Général de France, Président de la Commission.

**Compte-Rendu.**—Lecture est donnée du Procès-Verbal de la dernière Séance, lequel a déjà été approuvé et signé par tous les Membres de la Commission présents.

**Rapports.**—Les Rapports des Chefs de Service sont approuvés.

**Garde Municipale.**—(a)—Par lettre en date du 4 Octobre, le Sergent NOGARET, de la Section de Tirailleurs Tonkinois détachée à la Garde de la Concession Française, demande la faveur de faire venir sa femme et son enfant à Changhai aux frais de la Municipalité.

La Commission estime que ce détachement, étant, aussi longtemps qu'il reste à la disposition de l'Administration Municipale, entièrement régi et entretenu par elle, les dispositions applicables aux Employés Municipaux en matière de voyage des familles peuvent être étendues à ses membres.

En conséquence, suite favorable est donnée à la présente demande.

Un logement sera affecté au Sergent NOGARET et à sa famille, au poste de Police de l'Ouest.

(b)—Sur proposition du Chef de la Garde p. i. un secours de \$ 200 est accordé à la famille du Brigadier Chinois N<sup>o</sup>. 44, YUEN LING SENG, décédé le 19 Octobre, laissant une veuve et 6 enfants.

YUEN LING SENG comptait 19 ans 1/2 de bons services dans la Garde Municipale.

(c)—Le don par Monsieur J. W. PRINS, d'un poney pour le service de la Section montée, est accepté avec reconnaissance.

(d)—Comme suite à un rapport de l'Ingénieur Municipal relatif à des travaux de réfection à effectuer au camp de Koukaza, la Commission approuve la soumission du Sieur ZI TCHING KEE pour exécution, au prix forfaitaire de Tls : 993.10, de divers travaux comprenant : peinture à l'huile de la toiture des bâtiments 4, 5 et 6, blanchiment des plafonds et murs, remplacement de cloisons en bois par des murs en briques, et des planchers en bois par des planchers en béton de ciment.

Cette dépense, ainsi que celle de Tls : 438,50 pour travaux exécutés antérieurement, à la suite du typhon, sera imputée au chapitre ouvert au budget pour l'installation et l'entretien à Changhai du détachement de Tirailleurs, venu en renfort de la Garde Municipale.

En ce qui concerne la canalisation électrique dont la modification s'impose tant en raison de son état défectueux que du voisinage du poste de télégraphie sans fil, la Commission vote un crédit de Tls : 250 ; la dépense prévue comprend la fourniture des fils à remplacer et la pose des appareils à changer.

(e)—**Bâtiments Municipaux**—A cette occasion, l'Ingénieur Municipal signale qu'il y a lieu d'effectuer, avant la fin de l'exercice, certaines réparations urgentes dans divers bâtiments Municipaux : sur sa proposition et pour couvrir l'excédent de dépenses qui est résulté des dommages causés par le typhon, la Commission met à sa disposition un crédit supplémentaire de Tls : 3.100.

**Caisse de Prévoyance.**—(a)—Communication est donnée à la Commission de la situation financière de la Caisse de Prévoyance, au 15 Octobre: elle s'établit comme suit:

DOIT		AVOIR	
	Tls :		Tls :
<b>Intérêts.</b>	281,25	<b>Banque de L'Indo-Chine.</b>	7.308,20
<b>Profits &amp; Pertes.</b>	0,77	<b>Placements Hypothécaires.</b>	101.314,00
<b>Comptes Individuels.</b>	138.359,66	<b>Obligations de la Défense Nationale.</b>	30.019,48
	<u>Tls: 138.641,68</u>		<u>Tls: 138.641,68</u>

Le Président du Comité de Gérance

J. DANTIN

(b)—Sur proposition du Président du Comité de Gérance, la liquidation des comptes de Messieurs RABIER et WANTZ, décédés, est autorisée conformément à l'article 17 des statuts.

Ces comptes s'élèvent respectivement à Tls: 4.183,87 et 4.103,13.

**Ecole Municipale Française.**—(a)—Suivant note du Directeur, l'effectif scolaire au 20 Octobre 1915 est de 116 élèves, se répartissant ainsi.

ETAT DE L'EFFECTIF SCOLAIRE (au 20 Octobre 1915)

Cours moyens	}	Filles	16
		Garçons	7
Cours élémentaires	}	Filles	16
		Garçons	17
Cours préparatoires	}	Filles	4
		Garçons	2
Cours d'Anglais	}	Filles	11
		Garçons	3
Classe enfantine	}	Filles	20
		Garçons	20
			<u>116</u>

(b)—L'engagement de Miss L. SHARP, comme professeur d'exercices physiques pour les filles, est autorisé: il comporte l'attribution d'une mensualité de \$: 20.

**Droits de Quayage.**—Suivant état dressé par l'Administration des Douanes, le montant des recettes réalisées à ce titre durant le 3<sup>e</sup> trimestre de 1915 est de Tls: 81.475,86, sur lesquels la part de la Municipalité s'élève à Tls: 16.219,56, représentant une augmentation de Tls: 2.648,41 par rapport au trimestre précédent, et de Tls: 1.713,75 par rapport au trimestre correspondant de 1914.

**Lazaret de Chang Pao Sha.**—La Situation financière de cet établissement, au 30 Septembre indique un solde créditeur de HKw. Tls: 8.161,58.

**Travaux Publics.**—(a)—A l'occasion du décès de Monsieur M. WANTZ, Ingénieur Municipal, la correspondance dont texte suit a été échangée avec le Municipal Council.

MUNICIPALITÉ FRANÇAISE

Changhai, le 4 Octobre 1915

Monsieur W. E. LEVESON,

Secrétaire,

Shanghai Municipal Council.

*Cher Monsieur,*

*J'ai le regret de vous faire part de la nouvelle perte que la Municipalité Française vient d'éprouver en la personne de son Ingénieur en Chef, Monsieur M. WANTZ, décédé Dimanche, 3 Octobre, après une courte maladie.*

Les cinq années que Monsieur WANTZ a passées au service de la Municipalité ont été marquées spécialement par l'entreprise de travaux importants, drainage du Chang Pang, aménagement du Boulevard Edouard VII, comblement et drainage du Yang King Pang, exécutés en collaboration avec le Service des Travaux Publics du Municipal Council, et il est infiniment regrettable que sa mort soit survenue avant qu'il ait pu voir l'achèvement du dernier et du plus considérable de ces travaux auquel il avait pris tant d'intérêt.

Les nombreux témoignages de sympathie qui ont été donnés au Conseil d'Administration Municipale de la Concession Française, à l'occasion de la perte, particulièrement cruelle dans les circonstances présentes, qu'il fait en Monsieur WANTZ, montrent assez en quelle estime il était tenu par ses amis, ses collaborateurs Français et Etrangers, et tous ceux qui avaient pu le connaître et apprécier ses solides qualités.

C'est avec un sentiment de profond chagrin que je vous prie de vouloir bien faire part au Municipal Council du deuil qui frappe la Concession Française tout entière.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Secrétaire du Conseil,  
Signé : J. DANTIN

---

SHANGHAI MUNICIPAL COUNCIL

No. 15/550

Shanghai, October 6, 1915

J. DANTIN Esq.,  
Secretary,  
French Municipal Council.

Sir,

In reply to your letter of October 4, informing the Council of the death of Mr WANTZ, Chief Engineer to the Council of the French Settlement, I am directed to convey to you an expression of the members' deep condolence.

The relations which existed between the Public works Departments of the two Councils throughout the period of Mr Wantz's service were of the cordial character which has been an agreeable feature of all the administrative intercourse of the two Councils in recent years. In this the personality of the French Council's Chief Engineer was, in the members' opinion, an important factor; and they are happy to recognise, in common with the French Council, the influence of his personal qualities in the swift furtherance of the noteworthy public improvements to which your letter makes reference.

I am, Sir,

Your obedient servant,

Signed : W. E. LEVESON  
Secretary.

La Commission Municipale renouvelle à Madame WANTZ l'assurance de sa profonde sympathie et de la part bien vive qu'elle prend au deuil qui la frappe si soudainement.

En vue de pourvoir à la vacance créée par le décès de Monsieur WANTZ, la Commission ratifie le choix fait de Monsieur G. GRENE, Ingénieur de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, jusqu'ici attaché au Chemin de fer du Lung Hai, comme Ingénieur en Chef des Etudes et Travaux du Port.

Les conditions générales auxquelles Monsieur GRENE a accepté de servir en qualité d'Ingénieur en Chef de la Municipalité sont celles fixées par le contrat de Monsieur WANTZ, à l'exception de la clause relative aux appointements qui, de Tls : 550 au début, seront portés à Tls : 650, le 1<sup>er</sup> Janvier 1916 seulement.

Monsieur GRENE étant engagé sur place n'aura droit à aucune indemnité, ni frais de voyage de retour, sauf en cas de maladie nécessitant rapatriement : d'autre part, ses services ne sont engagés que pour une période qui comprendra la durée de la guerre, augmentée des trois mois qui suivront la

signature de la paix par les Alliés. A l'expiration de cette période, le présent engagement sera, s'il y a lieu, remplacé par un contrat définitif.

Pour tenir compte à M. TISSOT DUPONT, Ingénieur de la Voirie, du surcroît de travail qui va lui incomber, la Commission décide de lui accorder, dès le 1<sup>er</sup> Octobre 1915, le bénéfice de l'augmentation à laquelle il aurait droit au 1<sup>er</sup> Janvier 1916 ; elle fixe à Tls : 350 ses appointements mensuels et à Tls : 80 l'indemnité globale qui lui était allouée pour logement, chauffage, etc...

(b)—Par lettre du 1<sup>er</sup> Octobre, Monsieur F. YU SING se déclare disposé à acquérir de la Municipalité au prix de Tls : 3.000 par mow, la parcelle de terrain mesurant environ 0 m.4.5, dont elle est propriétaire Route des Officiers, près de la Route Voyron.

Cette offre est acceptée.

(c)—Un crédit de Tls : 2.018 est mis à la disposition de l'Ingénieur Municipal, pour macadamisage et pose de bordures de trottoirs le long des routes Massenet et Molière, près de leur point de jonction, où la China Realty C<sup>o</sup> a en construction diverses maisons qui vont être achevées.

(d)—Sur proposition de l'Ingénieur Municipal, la Commission l'autorise à traiter au mieux, par voie d'enchères publiques ou d'appel d'offres pour la vente d'un lot de vieille fonte et fers (4.000 K<sup>os</sup>) provenant des montants des anciens garde-corps du quai du Yang King Pang.

Les fers ronds constituant les traverses et mains courantes seront exclus de la vente.

(e)—Achats de terrains et expropriations.

Par engagement écrit en date du 19 Octobre, le Sieur OUANG YONG TSING, représentant la Pagode de Soutchéou connue sous le nom de "TSANG ZE" cède à la Municipalité un lot de terrain mesurant 3 mows 7.0.6.7, sur la route nouvelle dans le prolongement sud de l'ancienne rue Koué Ling Chan, au prix de Tls : 2.000 le mow ; et promet l'enlèvement dans un délai de 3 mois, des 2 cimetières qui se trouvent sur sa propriété.

La Commission ratifie ces négociations ouvertes, en vue de l'établissement d'un marché dans ce district.

Le Secrétaire signale, à cette occasion, que les crédits inscrits au Budget pour expropriations et achats de terrains sont sur le point d'être épuisés, alors que la Municipalité aura, en plus du règlement du prix d'achat du terrain ci-dessus, à faire face avant la fin de l'exercice à des dépenses inévitables, telles que la mise à l'alignement des lots cadastraux 32 et 64 (Hôtel des Colonies et propriété de la China Merchants Steam Navigation Co, Quai de France), soit une dépense globale de Tls : 21.945.

La Commission vote, en conséquence, l'inscription au Budget de 1915 d'un crédit supplémentaire de Tls : 22.000.

**Magasins de Vente d'Opium.**—Par pétition en date du 21 Octobre, les nommés LAN HOU ZENG et YANG ZIE HONG représentants des marchands d'opium installés dans la Concession Française sollicitent l'autorisation d'échanger entre eux, à la suite des tirages au sort auxquels ils sont soumis, la licence qui leur est délivrée par la Municipalité pour l'exploitation de leur commerce.

La Commission décide d'accueillir favorablement cette demande aux conditions suivantes :

1<sup>o</sup> Le transfert des licences ne sera autorisé qu'en faveur d'établissements atteints par tirages au sort.

2<sup>o</sup> Tout propriétaire d'un établissement atteint par tirage au sort, devra, s'il veut obtenir le transfert d'une licence, produire un écrit attestant le consentement du propriétaire cédant ; la licence de ce dernier lui sera retirée et sera remplacée par une nouvelle licence, au nom et à l'adresse du bénéficiaire.

3<sup>o</sup> La taxe que devra acquitter le bénéficiaire sera non pas celle de l'établissement dont il prend la place, mais, au moins, celle qu'il acquittait lors du tirage au sort.

4<sup>o</sup> Tout établissement, qui aura bénéficié de la faculté accordée par la Municipalité, sera néanmoins soumis aux tirages au sort (3) qui doivent avoir lieu avant la fermeture de tous les établissements.

**Avenue Joffre.**—Lecture est donnée de la lettre ci-après, reçue du Général JOFFRE, en réponse à celle par laquelle Monsieur KAHN, Consul Général, lui avait fait connaître la décision donnant son nom à l'une des avenues de la Concession

Le séjour à Changhai auquel fait allusion le Généralissime remonte à 1885, époque à laquelle, jeune officier du Génie, il était en mission en Chine.

**GRAND QUARTIER GÉNÉRAL**

DES

**ARMÉES DE L'EST.**

A G.Q.G. , le 4 AOUT 1915

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU.

Le Commandant en Chef des ARMÉES de l'EST à  
Monsieur le Consul général de FRANCE à CHANGHAI, Président  
du Conseil d'administration municipale de la Concession.

Monsieur le Consul général,

J'ai été très touché de la décision prise par le Conseil  
d'administration municipale de CHANGHAI de donner mon nom  
à une avenue de cette ville et je vous prie de transmettre  
à ce Conseil mes bien vifs remerciements.

J'ai gardé de mon séjour à CHANGHAI un excellent souvenir  
et je me rappelle très bien la région dont vous me parlez  
dans votre lettre.

Veuillez agréer, Monsieur le Consul général, l'assurance  
de mes meilleurs sentiments.



La Séance est levée à 6 heures 3/4.

Signé : E. NAGGIAR  
J. GAILLARD  
Ch. JASSON  
Comte L. JEZIERSKI  
Lucien LION

## Séance de la Commission Municipale du 22 Novembre 1915

L'an mil neuf cent quinze et le vingt deux Novembre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de M. E. Naggiar, Consul Suppléant, Gérant le Consulat Général de France, Président de la Commission.

**Compte-Rendu.**—Lecture est donnée du Procès-Verbal de la dernière Séance, lequel a déjà été approuvé et signé par tous les Membres de la Commission présents.

**Rapports.**—Les Rapports des Chefs de Service sont approuvés.

**Garde Municipale.**—(a)—Suivant Ordonnance Consulaire en date du 10 Novembre 1915, les Gardes de 2<sup>e</sup> classe KNEPPERT et MOUREAUX sont rayés des Contrôles de la Garde Municipale, à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 1915 pour "conduite irrégulière" et remis à la disposition complète de l'autorité militaire.

Diverses nominations et radiations sont opérées parmi le Personnel Chinois et Tonkinois.

(b)—Une gratification de \$ 50 est accordée à l'agent Chinois de 1<sup>e</sup> classe, WANG FO LING, réformé pour raison de santé, après 7 ans et 10 mois de bons services.

**Allocations Annuelles.**—La Commission autorise le paiement des allocations, ci-après, inscrites au budget de l'exercice en cours.

Hôpital Général	Tls: 1.750
» Ste. Marie	» 400
» Shangtung Road	» 400
» St. Luck	» 100
Shanghai Museum	» 100
Institut Pasteur	» 1.000
Dispensaire	» 600
Musique de la Ville	» 1.500

**Taxes.**— Comme suite à une demande de Monsieur BOURBOULON tendant à obtenir une réduction de l'impôt locatif dont est grevée la propriété de Mr. O'NEILL, route de Sikawei (8 % sur Tls: 2.400), la Commission, considérant que cette maison n'est plus occupée que par une seule personne, et à titre gracieux, décide de fixer à Tls: 50 par mois la valeur locative devant servir de base à la perception de l'impôt, jusqu'à nouvel ordre.

Elle regrette de ne pouvoir accueillir favorablement la proposition tendant au remboursement des taxes perçues sur la base primitive, depuis Octobre 1914.

**Obligations de la Défense Nationale.**—La conversion de ces obligations (13 de 10.000 francs) en Bons du nouvel Emprunt de Guerre Français 5 % à 88 % est autorisée.

**Hôpital Général.**—Par lettre du 20 Novembre, avis est donné à la Municipalité Française que le montant du découvert à la Hong Kong & Shanghai Bank (Tls: 90.228,25) a été réduit, à dater du 30 Septembre, de Tls: 210, somme provenant de la vente des matériaux de démolition des maisons élevées sur le lot cadastral 804 (U. S. 260).

**Recensement.**—La Commission prend connaissance de l'état indiquant le résultat des opérations de recensement entreprises en Octobre sur le territoire de la Concession, et en ordonne la publication.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION SUR LA CONCESSION FRANÇAISE

(au 16 Octobre 1915)

### POPULATION ÉTRANGÈRE

SEXE MASCULIN				SEXE FÉMININ				TOTALS																				
Au-dessus de 15 ans		Au-dessous de 15 ans		Au-dessus de 15 ans		Au-dessous de 15 ans																						
1017		244		748		396		<b>2405</b>																				
NATIONALITÉS																												
Française	Allemande	Américaine	Anglaise	Australienne	Autrichienne	Belge	Canadienne	Cubaine	Danoise	Espagnole	Eurasienne	Grecque	Guatémalaise	Hollandaise	Indienne	Italienne	Japonaise	Luxembourgeoise	Norvégienne	Parsec	Portugaise	Roumaine	Russe	Suédoise	Suisse	Tonkinoise	Turque	TOTAL
364	270	141	681	2	27	32	2	2	33	4	104	7	2	23	18	55	218	1	27	14	29	2	41	10	33	259	2	<b>2405</b>
POPULATION INDIGÈNE																												
SEXE MASCULIN				SEXE FÉMININ				Indigènes au service des Européens		TOTALS																		
Au-dessus de 15 ans		Au-dessous de 15 ans		Au-dessus de 15 ans		Au-dessous de 15 ans		Masc.	Fém.																			
64.702		18.463		33.469		13.573		3.230	658	<b>134.095</b>																		
								Population } fluviale .....		<b>5.500</b>																		
								de passage .....		<b>7.000</b>																		
								Grand Total .....		<b>146.595</b>																		

**Anniversaire du Couronnement de Sa Majesté l'Empereur du Japon.**—La lettre dont texte ci-après a été adressée par Monsieur le Consul Général du Japon à Monsieur NAGGIAR, Consul Suppléant, Gérant du Consulat Général de France, à l'occasion de la part prise par la Concession Française aux fêtes du 10 Novembre.

H. I. J. M. CONSULATE GENERAL

Shanghai, November 11, 1915

E NAGGIAR. Esq.,  
Acting Consul General for France,  
Shanghai.

Sir and dear Colleague:

I have the honor to address this letter with a view to thank you and, through you, your local community which have joined us in celebrating the glorious day of the coronation of His Majesty the Emperor of Japan by the most splendid and appropriate style for the occasion. We shall be permitted to regard this unmistakably as a testimony of the high esteem in which our Emperor is held by your community and as the spontaneous expression of the friendly sentiments they entertain towards our people.

Indeed such expression of the neighborly disposition on the part of your community has implanted deep impression in the mind of our local colony and I have the pleasure of assuring your hereby of their great satisfaction.

I have the honor to be,  
Sir and dear Colleague,  
Your obedient servant,  
Signed: A. ARIHYOSHI,  
Consul General.



**Secours.**—Une allocation supplémentaire de Tls : 40 par mois est accordée à Madame BRIAND, pour subvenir aux besoins de sa famille, autant que durera pour son mari la période de mobilisation.

**Travaux Publics.**—(a)—La cession au Sieur LO HAI SONG, d'une parcelle de 0m. 1. 2, en excédent de largeur le long de la rue Eugène Bard, est autorisée, au prix de Tls : 3.000 le mow.

LO HAI SONG s'engage, en outre, à construire dans un délai de 6 mois des maisons chinoises sur l'ensemble de sa propriété mesurant 0 m. 9.

(b)—*Yang King Pang.*—1°. Sur proposition de l'Ingénieur Municipal, après appel d'offres, la Commission adjuge comme suit les fournitures de matériaux divers nécessaires à l'établissement de la chaussée du nouveau boulevard.

YAH KEE 1.500 mètres de dalles de caniveaux en granit, à Tls : 1.20 le mètre linéaire.

KIANG TSENG KEE 3.000 m<sup>3</sup> de rocaille pour les fondations de la chaussée, à Tls : 1.64 le mètre cube.

—do— 1.500 mètres de bordures en granit, à Tls : 2.84 le mètre linéaire.

2°. Le Municipal Council ayant fait connaître son intention de reprendre plusieurs des ponts du Yang King Pang pour les utiliser en d'autres lieux, la Commission tenant compte du prix d'installation de ces ouvrages, dont 1/2 avait été payée alors par le Municipal Council, de la dépréciation et de l'amortissement qui portent sur 27, 29 et 22 ans pour les ponts de Yunnan Road, Fokien Road et Szechuen Road, en autorise la cession au prix de Tls : 3.342,74, indiqué par l'Ingénieur Municipal.

Les frais de démolition seront supportés par moitié par les 2 Municipalités.

(c)—Les crédits ci-après sont mis à la disposition de l'Ingénieur Municipal.

Tls : 2.160 pour macadamisage de la rue du Lieutenant Pétiot entre la rue Ratard et l'Avenue Joffre.

Tls : 2.500 pour drainage du Chang Pang à l'Ouest de l'Avenue du Roi Albert sur une longueur de 170 mètres et remblayage de la crique.

Ces travaux sont entrepris conformément à la décision du 16 Août dernier, comme suite à l'accord intervenu avec la "Shanghai Land Investment Company" en vue de la rectification de l'alignement de Great Western Road, au carrefour de Seymour Road et de l'Avenue du Roi Albert.

Tls : 135 pour l'achat en France de 10 chaines de rechange pour balayeuses mécaniques.

(d)—La vente d'un lot de ferrailles provenant en grande partie des garde-corps du Yang King Pang, est autorisée suivant les offres reçues par l'Ingénieur Municipal, soit, à raison de :

§ 2.30 par picul pour la fonte

„ 4.00 „ „ pour le fer

**Poste de Police Sud.**—Sur avis favorable de l'Ingénieur Municipal et du Chef de la Garde p. i, la Commission donne son approbation à l'avant-projet présenté par Messrs. CHARREY & CONVERSY pour la construction de ce nouveau Poste.

Conformément aux suggestions de l'Ingénieur Municipal, l'attention des Architectes sera attirée sur les deux points suivants : 1° prévoir entre le bâtiment n° 1 (bureaux) et le bâtiment n° 2 (logements) un plus grand espace vide (25 à 30 mètres) de façon à permettre tout agrandissement par la suite ; 2° prévoir pour le bâtiment n° 1 le chauffage central.

En ce qui concerne les façades et l'architecture en général, le projet définitif devra s'inspirer des idées admises pour la construction, relativement récente, des postes Central et de l'Ouest.

**Postes de Transformateurs.**—Comme suite à une demande de la Compagnie, relative à l'installation de deux postes de transformateurs sur le Boulevard du Yang King Pang, dans le voisinage des carrefours rue des Pères et rue Petit, la Commission réserve sa décision, jusqu'à ce qu'elle ait pu procéder à un examen sur place de concert avec les Ingénieurs de la Compagnie et de la Municipalité.

La Séance est levée à 6 heures 30.

Signé : E. NAGGIAR

W. J. N. DYER

J. GAILLARD

Ch. JASSON

Comte L. JEZIERSKI

C. PATUREL

## *Séance Extraordinaire de la Commission Municipale du 1<sup>er</sup> Décembre 1915*

---

Sur convocation de Monsieur le Consul de France, Président de la Commission Municipale, les Membres de la Commission se sont réunis en Séance Extraordinaire le 1<sup>er</sup> Décembre, à quatre heures de l'après-midi.

**Marché de Siemen.**—Après visite des lieux, la Commission, d'accord sur l'emplacement choisi pour le marché à construire au Sud de la Rue Eugène Bard, charge l'Ingénieur Municipal de s'entendre avec le vendeur du terrain pour l'aménagement, de chaque côté du marché, de passages, suffisants pour la circulation des piétons, et véhicules, (tombereaux, engins d'incendie).

**Postes de Transformateurs.**—Les emplacements indiqués par la Compagnie pour l'établissement de deux de ces postes le long du Yang King Pang, près des Rues Petit et des Pères, sont arrêtés en principe, toutes réserves étant faites quant aux conditions de cession par la Municipalité et à l'installation de ces appareils.

**Véhicules Automobiles.**—Sur proposition du Chef de la Garde, dans le but de rendre plus efficace l'action de la Police des 2 Municipalités, l'addition ci-après est apportée au règlement relatif aux véhicules automobiles.

Art. 13.—« Le Chef de la Garde pourra, avec l'autorisation du Consul Général, retirer administrativement, pour un temps donné ou indéfiniment, le permis de conduire aux conducteurs d'automobiles, « coupables de contraventions ou délits ou auteurs d'accidents imputables à leur négligence. »

**Emprunt de Guerre Français (5 % 1915).**—Après examen de la situation financière au 30 Novembre, et des prévisions de recettes et dépenses jusqu'à la fin de l'exercice en cours, la Commission décide de prélever sur l'excédent des recettes une somme de Tls : 50.000, pour souscription au nouvel Emprunt Français à 88 % — Elle estime ainsi remplir son devoir patriotique et réaliser un placement avantageux pour les finances Municipales, étant donné le taux de change actuel.

Des offres seront demandées pour cette souscription aux deux Banques Françaises et la préférence donnée à celle qui aura consenti le meilleur taux.

**Emprunt de 1903.**—Le Secrétaire est chargé de fixer, au mieux des intérêts de la Municipalité, le change pour le paiement en France des sommes représentant les intérêts et l'amortissement du dit emprunt durant l'année 1916.

**Projet d'Emprunt pour 1916.**—Les prévisions de dépenses établies par l'Ingénieur Municipal pour l'année 1916 s'élèvent, sous réserve de révision par la Commission, à Tls : 268.000 auxquels s'ajoutent Tls : 22.000 pour dépenses à régler du 1<sup>er</sup> au 31 Décembre 1915 ; pour couvrir ces dépenses, il est prévu que la Municipalité disposera en fin d'exercice du solde de l'emprunt de 1914/15 (500.000 Taëls), soit Tls : 103.000 environ ; ce qui laisserait un déficit de Tls : 185.000.

La Commission décide, en outre, de prévoir une somme de Tls : 60.000 à reporter sur les années 1916 et 1917 pour hâter la création sur le territoire de la Concession d'un groupe Universitaire, destiné aux Chinois, dont le projet est étudié par la Direction de l'Aurore.

Ce centre intellectuel doit comprendre un ensemble important de bâtiments où seront installées les diverses facultés projetées, y compris leurs dépendances scientifiques, Observatoire, Musée, bibliothèque publique, etc...

La réalisation de ce projet présente les plus grands avantages pour la mise en valeur de la Concession au développement de laquelle elle contribuera efficacement. D'autre part, il y a lieu de tenir compte

du fait que la population Chinoise de la Concession s'accroît sans cesse, que cette population fournit une part considérable des revenus municipaux et qu'il convient de lui donner, plus complètement qu'il n'a été fait jusqu'ici, les moyens de s'instruire et de se développer intellectuellement.

Prenant en considération ces diverses raisons, la Commission laisse à son Président le soin d'entrer en pourparlers à ce sujet avec la Direction de l'Aurore de façon à régler les détails de la participation de la Municipalité à cette œuvre importante d'intérêt général.

M. le Président propose qu'en vue de faire face à ces dépenses et à celles qui doivent être reportées sur l'exercice 1917 (Poste de Police Sud) la Commission vote le principe de l'émission d'un nouvel emprunt.

Comme suite à cette proposition, la Commission vote le principe d'un emprunt de Tls : 350.000 à 5 1/2 %, à émettre directement par la Municipalité, avec une prime pour la fixation du montant de laquelle le Secrétaire est chargé de se renseigner auprès des courtiers locaux.

La Séance est levée à 6 heures 30.

*Signé :* E. NAGGIAR  
W. J. N. DYER.  
J. GAILLARD  
Ch. JASSON  
Comte L. JEZIERSKI  
Lucien LION  
C. PATUREL  
L. STRAETMANS

## Séance de la Commission Municipale du 13 Décembre 1915

L'an mil neuf cent quinze et le treize Décembre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de M. E. Naggiar, Consul Suppléant, Gérant le Consulat Général de France, Président de la Commission.

**Compte-Rendu.**—Lecture est donnée du Procès-Verbal de la dernière Séance, lequel a déjà été approuvé et signé par tous les Membres de la Commission présents.

**Rapports.**—Les Rapports des Chefs de Service sont approuvés.

**Taxes.**— Par lettre du 26 Novembre, Monsieur BOURBOULON adresse à la Municipalité une nouvelle demande tendant au remboursement, à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1915, d'une somme représentant, pour la maison de Monsieur O'NEILL, la différence entre le montant des taxes perçues sur les bases précédentes et celui qui ressort de l'application de la décision de la Commission en date du 22 Novembre.

Suite favorable est donnée à cette demande : le remboursement pour les 3 premiers trimestres de 1915, porte sur Tls : 108.

**Garde Municipale**—(a)—*Nourriture des prisonniers.*—Sur rapport du Chef de la Garde p. i. relatif aux soumissions reçues pour la fourniture de la nourriture aux prisonniers durant l'année 1916, la Commission décide de donner l'adjudication au Sieur KONG WOO dont les prix sont les plus avantageux.

Ces prix s'entendent comme suit :

Riz	\$: 4,68	le picul de 133 lbs
Blé	» 4,65	» »
Haricots plats	» 3,45	» »
» rouges	» 3,90	» »
Viande de porc	\$: 0,165	la livre
Poisson salé	» 0,088	»
Légumes	» 0,025	»
Sel	» 0,03	»
Huile	» 0,13	»
Thé	» 0,11	»

(b)—Sur avis favorable du Chef de la Garde p. i., la Commission autorise l'avance d'une somme de 550 Taëls au brigadier DUPUY pour lui permettre de faire face à ses affaires de famille en France.

Le remboursement en sera effectué par retenues sur sa solde à raison de 50 Taëls par mois.

(c)—En vue de l'arrivée d'un nouveau détachement de 50 Tirailleurs Tonkinois envoyé de Tien-Tsin pour renforcer les unités de défense de la Concession, un crédit de Tls : 100 est voté pour l'installation, dans une partie des bâtiments sis à l'Ouest du Club de la police de Koukaza, de 10 logements destinés aux femmes et enfants des tirailleurs mariés.

Les crédits ci-après sont également votés :

Tls : 20 pour construction d'un abri pour le matériel roulant du poste de la Route Pottier, autrefois remisé dans un local occupé maintenant par 15 Tonkinois dont ce poste a été renforcé.

Tls : 30 pour remplacer le mât de pavillon de ce poste.

**Travaux Publics.**—(a)—Sur la proposition de l'Ingénieur Municipal, le Sieur Z. D. LIU est déclaré adjudicataire pour la fourniture de 3.000 m3 de rocaille au prix de Tls : 1,61 le mètre cube.

Ces matériaux doivent servir aux fondations de la chaussée du Yang King Pang.

(b)—Les crédits suivants sont mis à la disposition de l'Ingénieur Municipal :

Tls : 340 pour macadamisage sur une largeur de 4 m 50, du tronçon de route donnant accès sur l'Avenue du Roi Albert aux maisons construites par la China Realty Co.

Ce travail est entrepris à la suite de l'accord intervenu en Avril 1913 entre la Municipalité et cette Compagnie lors de la cession, par cette dernière, du terrain nécessaire à l'ouverture de l'Avenue du Roi Albert entre l'Avenue Joffre et l'École de Médecine Allemande.

Tls : 1.750 pour drainage des maisons de la China Realty, Avenue du Roi Albert, vers la crique adjacente à la Route Lafayette.

Ce dernier crédit sera compris dans le budget de 1916.

(c)—Comme suite à sa décision du 25 Septembre 1915, la Commission donne le nom de Rue du Capitaine RABIER à la route actuellement dénommée Tchao Tchéou, entre la Rue Millot et le pont S<sup>te</sup> Catherine.

**Éclairage Électrique.**—La Commission adopte les propositions de l'Ingénieur Municipal tendant à la substitution de lampes de 100 B, aux lampes à gaz placées autour du Consulat de France et de la Chancellerie.

D'accord avec la C. F. T. une nouvelle catégorie de lampes de 100 B. serait introduite dans l'éclairage public, ces lampes étant numérotées en commençant au N° 3000.

La consommation sera mesurée par les compteurs spéciaux d'éclairage public déjà en service.

La main-d'œuvre pour nettoyage, entretien, etc..., sera fixée aux mêmes chiffres que les lampes de 50 et 200 B, c'est-à-dire à Tls : 0,55 par lampe et par mois.

Pour l'amortissement, une moyenne entre les chiffres en vigueur pour les lampes de 50 et 200 B, serait adoptée.

**Service Vétérinaire.**—Se basant sur la décision du Conseil en date du 24 Février 1915, relative à l'engagement du personnel pendant la guerre, la Commission ne croit pas devoir prendre en considération une demande du Docteur CUGNO, tendant à sa nomination au poste de Vétérinaire Municipal.

La Séance est levée à 6 heures 1/4.

*Signé :* E. NAGGIAR  
W. J. N. DYER  
J. GAILLARD  
Ch. JASSON  
Comte L. JEZIERSKI  
C. PATUREL  
L. STRAETMANS

## *Séance de la Commission Municipale du 23 Décembre 1915*

L'an mil neuf cent quinze et le vingt trois Décembre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de M. E. Naggiar, Consul Suppléant, Gérant le Consulat Général de France, Président de la Commission.

**Compte-Rendu.**—Lecture est donnée du Procès-Verbal de la dernière Séance, lequel a déjà été approuvé et signé par tous les Membres de la Commission présents.

**Rapports.**—Les Rapports des Chefs de Service sont approuvés.

**Défense de la Concession.**—Par rapport en date du 17 Décembre, le Chef de la Garde p. i. signale le rôle joué au cours des nuits des 6 et 7 Décembre par un certain nombre de résidents les uns mobilisés ou réservistes en permission, ou appartenant à la Compagnie Française des Volontaires, les autres purement volontaires venus spontanément offrir leurs services.

A tous ceux-là, ainsi qu'aux résidents qui ont bien voulu mettre leurs automobiles au service des patrouilles, la Commission adresse ses sincères remerciements.

**Ponts du Yang King Pang.**—Lecture est donnée d'une lettre du Secrétaire du Municipal Council demandant la participation de la Municipalité Française, pour moitié, aux frais de démolition du pont du Bund. Le montant total est estimé à Tls : 1.250.

La Commission accepte de supporter la moitié de cette dépense : elle charge l'Ingénieur Municipal de s'entendre avec son collègue de la Concession Internationale pour obtenir des renseignements complémentaires au sujet de ces travaux de démolition, de réfection de chaussée et d'aménagement du Boulevard jusqu'au Whampoo : ils régleront de même sous réserve d'approbation par la Commission, les questions relatives aux autres ponts et passerelles (enlèvement, utilisation, etc.)...

**Service d'Incendie.**—La Commission approuve les devis présentés par la C. F. T. pour la pose de 3 bouches d'incendie Rue du Capitaine Rabier, 2 bouches Rue du Lieutenant Pétiot, et le déplacement d'une bouche de 60 m/m Rue du Consulat à l'angle de la Rue Montauban.

La dépense totale de Tls : 548,18 sera inscrite au chapitre "Travaux Neufs".

**Adjudications diverses.**—Après ouverture des soumissions, sont déclarés adjudicataires pour les fournitures suivantes en 1916 :

<i>Racine, Ackermann &amp; Co.</i>	}	Anthracite	Tls. 14,50 la tonne
		Charbon de forge	» 7,20 »
<i>Hopkins, Dunn &amp; Co.</i>	}	Karatz No. 1	» 6,50 »
		» » 2	» 6,00 »
		Coke	» 9,40 »
		Bois de chauffage	» 0,50 le picul
		» d'allumage	» 0,50 »
		Pétrole d'éclairage :	
		"Fish" pétrole en caisse	\$ 3,83 par 10 gallons
		"Crown" » en bidon	» 3,40 » »
		"Crown" » en volume	» 3,00 » »
		Pétrole pour désinfections :	
<i>Asiatic Petroleum Co.</i>	}	"Cross" pétrole en bidon	» 3,19 » »
		"Cross" » en volume	» 2,79 » »
		Gasoline "Shell"	\$ 0,60 le gallon
		Pétrole pour chauffage	Tls. 0,09 »

<i>Vacuum Oil Co.</i>	{	Graisse pour autos Tls. 24,40 les 100 kos. avec 10 % de rabais
		Huile pour machines Tls. 0,56 par imp. gallon ou Tls. 13,72 les 100 kos. net.
<i>Lubricating Oil Import Co.</i>	{	Huile pour autos Tls. 1,20 le gallon de 9 livres
		Graisse pour tombereaux » 0,05 la livre

**Avenue Edouard VII.**—La Commission enregistre avec plaisir une proposition du Municipal Council tendant à donner le nom de "Avenue Edouard VII" à l'avenue qui s'étendra du Bund à Manila Road.

**Travaux Publics.**—(a)—*Organisation du Bureau du Cadastre.*—Comme suite à un rapport de l'Ingénieur Municipal sur l'installation d'un bureau du Cadastre, la Commission charge Monsieur Grené de poursuivre l'étude de la question en vue de lui fournir tous renseignements utiles quant au personnel à engager et aux dépenses à prévoir.

(b)—*Essais de matériaux de macadamisage.*—La Commission autorise l'Ingénieur Municipal, à établir, à titre d'essai, certaines parties de chaussées avec 3 types de matériaux savoir :

Macadam ordinaire avec cimentage d'huile d'asphalte sur une longueur de 60 m. environ entre la Rue Montauban et le Quai de France.

Pavage en bois, et béton asphaltique sur une longueur de 60 m. pour chacun de ces deux procédés, sur le Quai de France entre la Rue du Consulat et le Bund.

Ces essais ont pour but de déterminer le meilleur type de chaussée tant au point de vue des dépenses de premier établissement, que des frais ultérieurs d'entretien.

Les crédits nécessaires à ces essais, Tls : 450 et Tls : 70 pour les deux derniers, figureront au budget de 1916.

**Propriétés Municipales.**—Diverses demandes ayant été adressées à la Municipalité au sujet de la vente éventuelle du terrain sis Route Fergusson mesurant 5 m.3.9.4, et acquis par elle en Août 1914, la Commission charge le Secrétaire de provoquer de la part des intéressés des offres qui lui seront soumises.

**Budget de 1916.**—La Commission continue l'examen du budget pour 1916.

La Séance est levée à 8 heures 1/4.

Signé : E. NAGGIAR  
W. J. N. DYER  
J. GAILLARD  
Ch. JASSON  
Comte L. JEZIERSKI  
C. PATUREL

## *Séance de la Commission Municipale du 30 Décembre 1915*

L'an mil neuf cent quinze et le trente Décembre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de M. E. Naggiar, Consul Suppléant, Gérant le Consulat Général de France, Président de la Commission.

**Compte-Rendu.**—Lecture est donnée du Procès-Verbal de la dernière Séance, lequel a déjà été approuvé et signé par tous les Membres de la Commission présents.

**Rapports.**—Les Rapports des Chefs de Service sont approuvés.

**Tramways.**—Par rapport en date du 30 Décembre, l'Ingénieur Municipal rend compte des pourparlers qu'il a entamés avec la Compagnie des Tramways, au sujet du déplacement de la voie existant Quai du Yang King Pang, en vue de permettre la mise en état de viabilité du nouveau boulevard.

Il propose d'adopter la solution envisagée par la Compagnie : suppression du retour du tramway par le Yang King Pang et la Rue Montauban, et doublement de la voie Rue du Consulat entre la Rue Montauban et le Quai de France, la Compagnie prenant à sa charge la totalité des dépenses qu'entraînera cette modification.

L'avantage que présente cette solution est le dégagement complet du Yang King Pang ainsi que de la Rue Montauban où la voie actuelle empêche tout stationnement sur la partie Est.

Elle permet également l'exécution immédiate du macadamisage de la partie du Yang King Pang entre le Quai et la Rue Montauban et l'achèvement rapide de la partie centrale.

La gêne qui pourrait en résulter pour le trafic dans la partie la plus étroite de la Rue du Consulat est très petite, puisqu'il y aura partout une distance d'au moins 0,30 entre le bord du trottoir et la voiture, ce qui donnera une situation bien supérieure à celle qui existe dans Nanking Road où le trafic est beaucoup plus intense.

La réalisation de ce projet ne soulevant, suivant avis du Chef de la Garde p. i. aucune objection sérieuse au point de vue du trafic, la Commission décide d'accepter les propositions de la Compagnie.

Toutefois il est spécifié que la Compagnie ne pourra se prévaloir de la clause de l'arrangement intervenu lors de la couverture du Yang King Pang, qui prévoyait la conservation de la ligne de tramway dans cette partie du boulevard, pour en réclamer le rétablissement, et que le présent accord ne préjuge en rien le règlement des points en litige au sujet des modifications qui pourraient être demandées à l'avenir par suite de rectifications de rues ou de nouveaux travaux de voirie.

**Travaux Publics.**—*Adjudications diverses.*—Sur la proposition de l'Ingénieur Municipal, après ouverture des soumissions, sont déclarés adjudicataires pour les fournitures suivantes en 1916 :

<i>Dong Shing</i>	}	Son	\$ 2,40	}	le picul de 133 livres
		Paddy	\$ 3,26		
		Paille	\$ 0,60		
<i>Zi Tching Kee</i>	}	Bordures en granit	Tls. 2,85	}	le chang
		Dalles de caniveaux	» 2,75		
<i>Ho Shing</i>	(	Gravier de Ningpo	Tls. 2,20	)	le mètre cube
		Sable de Ningpo	Tls. 1,32		
<i>Tong Kee.</i>	}	Sable de Soutchéou	» 1,35	}	»
		Briques cassées	» 0,76		
		Rocaille de Soutchéou	» 1,56		
		Rocaille de Songkiang	» 1,25		



<i>Kong Yie</i>	Gargouilles en fonte	Tls 0,036 la livre
	Grilles de caniveaux	» 0,038 »
	Plaques de regards	» 0,04 »
	Articles divers en fonte	» 0,038 »
	Plaques de routes	» 3,00 chaque
	Modèles de plaques de routes	» 2,20 »
	Roues de tombereaux	» 18,00 »
	Essieux de tombereaux	» 12,00 »
	Essieux de charettes à bras	» 25,00 »

La question des transports par voie ferrée sur la nouvelle ligne Hangchow-Shanghai de matériaux provenant de la carrière de Pingchao ayant été envisagée, et l'établissement de tarifs pouvant concurrencer éventuellement ceux actuellement pratiqués pour les transports par voie fluviale dépendant des quantités de matériaux à transporter, la Commission charge le Secrétaire d'approcher le Municipal Council en vue de discuter les conditions d'un arrangement pour les fournitures en commun.

**Budget de 1916.**—La Commission continue l'examen du budget de 1916 et l'arrête définitivement.

La Séance est levée à 6 heures 1/4.

*Signé :* E. NAGGIAR  
W. J. N. DYER  
J. GAILLARD  
Ch. JASSON  
Comte L. JEZIERSKI  
C. PATUREL

## Séance de la Commission Municipale du 24 Janvier 1916

L'an mil neuf cent seize et le vingt quatre Janvier, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de M. E. Naggiar, Consul Suppléant, Gérant le Consulat Général de France, Président de la Commission.

**Compte-Rendu.**—Lecture est donnée du Procès-Verbal de la dernière Séance, lequel a déjà été approuvé et signé par tous les Membres de la Commission présents.

**Rapports.**—Les Rapports des Chefs de Service sont approuvés.

**Garde Municipale.**—(a)—Suivant ordonnances Consulaires en date des 29 et 31 Décembre 1915, le Garde de 3<sup>e</sup> classe, RONFLE, Eugène est nommé Garde de 2<sup>e</sup> classe à compter du 29 Décembre 1915; les Gardes de 1<sup>e</sup> classe, MENARD, Jean et MAUBEC, Jean Baptiste sont nommés Brigadiers de 2<sup>e</sup> classe; le Garde de 2<sup>e</sup> classe, SIDAINE, Eugène est nommé Garde de 1<sup>e</sup> classe.

Diverses mutations et nominations sont opérées dans le personnel Chinois et Tonkinois.

(b)—Conformément aux propositions du Chef de la Garde, et désireuse de récompenser le courage et l'énergie dont ils ont fait preuve en opérant l'arrestation de l'un des assassins de M. CHAN SZE CHEN, Directeur de la Banque des Communications, la Commission accorde, à titre de gratification, une somme de 30 dollars au Garde Tonkinois de 1<sup>e</sup> classe n<sup>o</sup> 37, DO-TRONG-LUNG, et une somme de 15 dollars au Garde Tonkinois N<sup>o</sup> 103, TRING-BI.

**Droits de Quayage.**—Suivant état fourni par l'Administration des Douanes Chinoises, la part revenant à la Municipalité sur les recettes réalisées à ce titre durant le 4<sup>e</sup> Trimestre de 1915, s'élève à Tls: 16.338,85, en augmentation de Tls: 119,30 par rapport au trimestre précédent, et de Tls: 3.820,39 par rapport au trimestre correspondant de 1914.

**Lazaret de Chang Pao Sha.**—La Commission prend connaissance d'un relevé de la situation financière de cet établissement au 31 Décembre 1915: il accuse un solde créditeur de Hkw Tls: 8.227,71.

**Personnel.**—Sur proposition de l'Ingénieur Municipal, la Commission décide de porter à Tls: 130 par mois à compter du 1<sup>e</sup> Janvier 1916, la solde de M. LAVOREL, Surveillant de Travaux. Elle ne croit pas devoir prendre en considération une demande d'augmentation de solde présentée par Monsieur COLOMB, Surveillant auxiliaire.

(b)—A la suite d'une demande formulée par M. JARNO, ancien sous-Chef de la Garde, pensionné de la Municipalité, la Commission lui accorde la gratuité des médicaments, et soins médicaux pour lui et Madame JARNO.

(c)—Tenant compte des frais élevés, par rapport à leur solde, qu'ont à supporter les professeurs de l'Ecole Municipale Franco-Chinoise, mobilisés à Tien Tsin et venant en permission à Changhai, et considérant que, pour le bon fonctionnement de l'Ecole, ces congés sont désirables, la Commission autorise le Frère Directeur à établir la note de frais supportés par un professeur venant en congé, chaque fois que ce congé sera inférieur à trois mois. Cette note sera ensuite soumise à la Commission qui statuera pour le remboursement en totalité ou en partie.

**Service des Eaux.**—Après vérification des dépenses à inscrire au compte "Travaux Neufs" et "Grosses Réparations" pour l'année 1915, la Commission approuve l'imputation à ces comptes d'une somme globale de Tls: 13.406,31 auxquels s'ajoutent Tls: 501,83 représentant le pourcentage (5 %) attribué à la Compagnie à titre de Frais généraux sur les dépenses acceptées diminuées des frais de main d'œuvre.

D'autre part, est portée en amortissement pour 1915, une somme de Tls: 8.722,44 se répartissant comme suit :

Travaux Neufs	Tls.	8.048,00
Grosses Réparations	»	674,44

**Service Sanitaire.**—Dans le but d'appliquer sur la Concession Française, les mêmes mesures que celles en vigueur sur la Concession Internationale, la Commission propose que tout médecin venant soigner un malade habitant la Concession soit invité à notifier dans le plus bref délai possible au Docteur de la Municipalité, chargé du Service Sanitaire, les cas de maladies infectieuses qu'il pourrait être appelé à constater.

Pour ce qui concerne les désinfections, elles seront gratuites si le Docteur estime qu'elles doivent être faites en vue de l'intérêt public.

Dans le cas contraire, une taxe de Tls: 2 par appareil sera perçue auprès des particuliers chez qui la désinfection aura été faite.

**Finances.**—La Commission prend connaissance des comptes généraux pour l'exercice 1915 et les approuve.

### SITUATION DE LA CAISSE MUNICIPALE AU 31 DÉCEMBRE 1915

Budget Ordinaire		Tls.	Tls.	Budget Ordinaire		Tls.	Tls.
<i>Numéraire</i>				Recettes effectuées du 1 <sup>er</sup> Janvier au 31			
Espèces en Caisse.....			3.267,60	Décembre 1915.....			798.789,35
<i>Garanties des Entrepreneurs</i>				Dépenses effectuées du 1 <sup>er</sup> Janvier au 31			
Déposées en Compte-Courant dans les				Décembre 1915.....			746.221,02
Banques.....			9.598,96	Excédent des Recettes .....			52.568,33
Obligations de l'Emprunt Français .....	99.512,94			» de l'Exercice 1914.....			85.020,64
Intérêts sur ces obligations (à Paris), au		1.250,00		Solde Crédeur à ce jour..			137.588,97
31 Décembre 1915.....				Obligations de l'Emprunt Français .....	99.512,94		
Solde créditeur à la Banque Industrielle		28.658,47		Intérêt de ces obligations à Paris au 31		1.250,00	
de Chine .....				Décembre 1915.....			
do. à la Banque de l'Indo-		8.940,56		Solde créditeur à la Banque Industrielle		28.658,47	
Chine .....				de Chine .....			
do. à la Hongkong & Shang-		558,36		do. à la Banque de l'Indo-		8.940,56	
hai Bank .....				Chine .....			
Cent Actions de la C <sup>ie</sup> des Téléphones ...	5.000,00			do. à la Hongkong & Shang-		558,36	
				hai Bank .....			
				Cent Actions de la C <sup>ie</sup> des Téléphones ...	5.000,00		
				Total.....	143.920,33		
				Garanties des Entrepreneurs à déduire ..		9.598,96	
				Total .....			134.321,37
				Numéraire en Caisse ...			3.267,60
				Montant égal au Solde Crédeur...			137.588,97
				<b>Budget de l'Emprunt</b>			
				<i>Recettes</i>			
				Excédent de l'Exercice 1914 .....	86.056,00		
				2 <sup>e</sup> Emission de l'Emprunt 1914.....	199.000,00		
				Total des Recettes au 31 Décembre 1915 .			285.056,00
				Dépenses effectuées du 1 <sup>er</sup> Janvier au 31			
				Décembre 1915.....			197.437,50
				Excédent disponible au 31 Décembre 1915			87.618,50

Certifié Conforme et Sincère  
Le Secrétaire du Conseil  
J. DANTIN

Changhai, le 31 Décembre 1915  
Le Comptable  
J. HAMON

## RELEVÉ GÉNÉRAL DES RECETTES ET DÉPENSES DE L'EXERCICE 1915

Budget Ordinaire (Recettes)		Budget Ordinaire (Dépenses)	
	Taëls		Taëls
Chap. 1 Impôts .....	337.109,55	Titre 1 Secrétariat .....	44.946,02
» 2 Licences .....	264.273,82	» 2 Services Divers .....	242.051,80
» 3 Taxes .....	58.843,28	» 3 Garde Municipale .....	170.791,09
» 4 Recettes diverses .....	71.559,37	» 4 Travaux Publics .....	243.912,11
» 5 Sémaphore, (Part Contributive du Municipal Council 50% ..)	4.330,13	» 5 Gros Travaux de viabilité ou d'assainissement .....	44.520,00
» 6 Ecoles .....	12.729,19	Total des Dépenses (Budget Ordinaire)	746.221,02
» 7 Abattoirs .....	16.126,79	Excédent des Recettes de l'Exercice 1915	137.388,97
» 8 Service Sanitaire .....	1.141,24		
» 9 Intérêts sur comptes-courants aux Banques .....	5.632,98		
» 10 Garde Municipale .....	23.383,97		
» 11 Remboursements pour travaux divers .....	3.659,03		
Total des Recettes (Budget Ordinaire).	798.789,35	Total des Dépenses (Budget Ordinaire)	746.221,02
Excédent des Recettes de l'Exercice 1914	85.020,64	Excédent des Recettes de l'Exercice 1915	137.388,97
Total Tls :	883.809,99	Total Tls :	883.809,99
<b>Budget de l'Emprunt (Recettes)</b>		<b>Budget de l'Emprunt (Dépenses)</b>	
Excédent disponible au 31 Décembre 1914 .....	86.056,00	Dépenses effectuées du 1 <sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 1915 .....	197.437,50
2 <sup>me</sup> Emission de l'Emprunt Municipal 1914 .....	199.000,00	Excédent disponible au 31 Décembre 1915 .....	87.618,50
Total des Recettes (Budget de l'Emprunt) Tls ...	285.056,00	Total des Dépenses (Budget de l'Emprunt) Tls ...	285.056,00

Changhai, le 31 Décembre 1915

Le Secrétaire du Conseil

Signé : J. DANTIN

**Travaux Publics.**—*Rues autour du Marché.*—Le Secrétaire rend compte des négociations entreprises en vue des expropriations nécessaires pour l'établissement de la Rue du Nouveau Marché de Siemen et des Rues tout autour de ce Marché.

D'après l'arrangement intervenu, le Sieur OUANG YONG TSING, propriétaire des terrains adjacents à l'emplacement où doit s'élever le Marché, s'engage à céder gratuitement à la Municipalité une bande de terrain de 4' de largeur sur les faces Nord et Sud, et de 12' sur la face Ouest, à condition que la Municipalité entreprenne tous les travaux de mise en état de viabilité, éclairage, etc...

Il s'engage en outre à construire autour du Marché, dès qu'il sera terminé, une cité chinoise et cela dans le délai d'un an après la fin des travaux.

OUANG YONG TSING consent également à céder une parcelle de terrain d'une superficie de 1 mow, 1 fen, pour l'ouverture de la rue du Marché au prix de Tls: 1.000 par mow.

La Commission approuve ces négociations, et à cette occasion, elle décide que, pour permettre la solution rapide et dans les meilleures conditions possibles de questions d'expropriations et achats de terrains, etc., le Secrétaire sera chargé de toutes les démarches à entreprendre.

**Cadastre.**—Comme suite à la décision prise au cours de la Séance du 23 Décembre dernier, l'Ingénieur Municipal soumet à l'examen de la Commission un rapport relatif au projet d'organisation du bureau du Cadastre et du personnel à engager.

Ce service qui fonctionnerait sous les ordres directs de l'Ingénieur en Chef, comprendrait :

Un Chef de bureau ayant rang de conducteur principal à Tls: 250 et Tls: 50 d'indemnité;

Un opérateur ayant rang de conducteur à Tls: 170 et Tls: 40 d'indemnité, et un aide-opérateur ayant rang de surveillant à Tls: 130 et Tls: 25 d'indemnité, plus le personnel Chinois nécessaire.

La Commission accueille en principe les propositions de l'Ingénieur Municipal en faveur des trois candidats présentés par lui qui, suivant les certificats produits par eux, sont qualifiés pour mener à bien la tâche qui leur sera confiée.

Elle approuve le projet d'organisation tel qu'il lui est présenté en spécifiant toutefois que l'engagement du personnel Européen ne devra être fait que pour la durée des hostilités.

Elle charge ensuite le Comité des Travaux d'étudier sur place la question de l'installation des bureaux.

**Chambre de Commerce Française de Chine.**—Lecture est donnée d'une lettre de Monsieur MADIER, Président de la Chambre de Commerce Française, tendant à obtenir un local dans les bâtiments municipaux pour permettre l'installation des bureaux de cette nouvelle Société.

Désireuse de prêter son appui à cette œuvre française, la Commission décide de mettre à la disposition de Monsieur MADIER les deux pièces adjacentes à la Salle de Réunion du Conseil et qui servaient précédemment de bureau du Président, en spécifiant cependant que cette affectation sera provisoire.

**Collège St. François-Xavier.**—Par lettre en date du 19 Janvier, le Frère Directeur sollicite le renouvellement de l'allocation de Tls: 300 qui lui avait été attribuée ces dernières années.

La Commission, vote une allocation de Tls: 300 par an, à titre permanent, en faveur de cette Institution qui reçoit plusieurs orphelins Français.

**Cavalerie Municipale.**—A la suite d'une visite passée par le Vétérinaire aux Ecuries Municipales, six animaux ont été reconnus incapables de rendre aucun service et proposés pour la réforme.

La Commission en autorise la vente aux enchères, et le remplacement au fur et à mesure des besoins du service.

**Fourniture de combustibles en 1916.**—Par lettre en date du 22 Janvier, Messieurs HOPKINS, DUNN & Co, qui avaient été déclarés adjudicataires pour la fourniture de charbon, coke, bois de chauffage et d'allumage pour l'année 1916, informent la Municipalité que, par suite de circonstances soudaines et imprévues, il leur est impossible d'assurer la fourniture du coke et du bois, au prix spécifié dans le contrat signé par eux; ils demandent que la Commission veuille bien en consentir la révision en portant à Tls: 11,50, le prix par tonne, du coke, et à Tls: 0,60, le prix du picul de bois.

La Commission regrette de ne pouvoir prendre cette demande en considération et décide de s'en tenir aux termes du contrat.

La Séance est levée à 6 heures 30.

*Signé :* E. NAGGIAR  
W. J. N. DYER  
J. GAILLARD  
Ch. JASSON  
Comte L. JEZIERSKI  
Lucien LION  
C. PATUREL  
L. STRAETMANS



---

---

**ÉCOLE MUNICIPALE FRANÇAISE**

---

---



# École Municipale Française

## *Rapport de fin d'Année Scolaire 1914-1915*

**1.—Effectif.**—Le nombre total des élèves inscrits (mais non présents en même temps à l'École) s'est élevé à 109; le maximum d'élèves, soit 104, a été atteint au mois de mars; le nombre des élèves partis en cours d'année scolaire a été de 29 (16 ayant quitté Changhai avec leurs parents, 6 Allemands qu'on a décidé de ne pas garder à l'école, 1 entré au service de la Municipalité, 2 placés dans une autre école, 4 retirés pour des raisons diverses ou inconnues); le nombre des élèves nouveaux, reçus du 18 septembre 1914 au 10 mai 1915, a été de 69.

**2.—Désignation des Cours.**—Les trois Cours d'enseignement primaire ont régulièrement fonctionné; le cours préparatoire, durant les deux derniers trimestres, étant constitué par la première division de la Classe enfantine. Cette classe a compté au maximum 46 élèves, les autres cours 63. Le Cours spécial d'Anglais a réuni au maximum 11 élèves.

Voici quelle a été l'organisation des cours;

1. Classe enfantine.

2. Classes primaires.—(pour enfants français).

Enseignement en langue française:

Cours préparatoire.

Cours élémentaires.

Cours moyens.

Enseignement de la langue anglaise:

Garçons Class I, Class II,

Filles » »

3. Cours spécial d'Anglais.—(pour enfants de langue anglaise).

Enseignement en langue anglaise:

Class I, Class II.

Enseignement de la langue française:

1<sup>re</sup> division, 2<sup>e</sup> division.

Indépendamment de ces classes et cours, l'organisation suivante a été adoptée pour l'enseignement du solfège et pour la gymnastique.

1.—Solfège et chant:

3 divisions: 1. Filles; 2. Garçons; 3. Classe enfantine.

2.—Gymnastique:

Les enfants ont été répartis en sections suivant leur âge et leur développement physique.

Filles: 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> sections.

Garçons: 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> sections.

**3.—Personnel.**—Le personnel enseignant comprenait au début de l'année scolaire :

Un Directeur de l'Ecole des Garçons, M. Maybon,  
 Une Directrice de l'Ecole des Filles, M<sup>me</sup> Maybon,  
 Trois Institutrices, Mesdames Audigier, Gauthier et Merrant,  
 Deux professeurs d'anglais, Mrs Kirk et Miss Riley,  
 Un Surveillant-répétiteur, M. Delente,  
 Un Instructeur de Gymnastique, M. Sidaine,

M. G. Sabattié, mobilisé à Tientsin a pu, durant deux courts séjours à Changhai, prendre sa part de la charge incombant à tout le personnel. Mais il a été difficile à la Direction pendant toute l'année scolaire, étant donnée l'augmentation de l'effectif, d'assurer comme elle l'aurait voulu sa mission de contrôle de l'enseignement dans les diverses classes.

**4.—Emploi du temps.**—*Présence à l'Ecole.*—Les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures 1/2 ; les jeudis et samedis de 9 heures à midi ; ce qui constitue un total de 28 heures de présence. Les enfants de la Classe enfantine sortent à 4 heures.

<i>A) Emploi du temps dans les classes primaires.</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
Langue française (grammaire, orthographe, vocabulaire, rédaction).....	7h.	7h.
Cours faits en français : Morale.....	1h.	1h.
Géographie et Histoire.....	3h.	2h.30
Arithmétique.....	2h.45	2h.45
Sciences physiques et naturelles.....	1h.30	1h.30
Langue anglaise (Grammar, spelling, composition, conversation).....	6h.30	6h.
Dessin.....	1h.	1h.
Solfège.....	1h.	1h.
Gymnastique.....	1h.	1h.
Couture.....		1h.30
	24h.45	25h.15
 <i>B) Emploi du temps dans le cours spécial d'Anglais.</i>	 <i>Garçons</i>	 <i>Filles</i>
Langue anglaise (Grammar, Reading, Dictation, Composition).....	8h.15	7h.15
Cours faits en anglais : Geography, History.....	2h.30	2h.30
Arithmetic.....	2h.30	2h.30
Physiology.....	1h.	1h.
Langue française (Lecture, conversation, grammaire, rédaction).....	6h.	6h.
Drawing.....	2h.	2h.
Music.....	1h.	1h.
Needlework.....		1h.30
Gymnastique.....	1h.	1h.
	24h.15	24h.45

*C) Emploi du temps de la Classe enfantine.*—Les classes sont d'une durée d'une demi-heure, elles ont lieu le matin de 9 h. à 10 h. 30 et de 11 h. à 12 h., le soir de 2 à 3.30. Pour les plus petits (de 4 à 6 ans), les classes sont consacrées plus particulièrement, en dehors des rudiments de la lecture, à des jeux éducatifs, chants, mouvements rythmés, au dessin, à de petits travaux manuels, tels que pliage, tissage, découpage, etc. ; les enfants de 6 à 7 ans constituent un cours préparatoire où l'enseignement complet de la lecture et de l'écriture leur est donné, en même temps que des notions de calcul, de géographie et d'histoire ; l'enseignement du dessin y est aussi plus complet et des exercices de modelage ont été faits avec le plus grand succès.

**5.—Programmes d'enseignement.**—Les programmes insérés au prospectus de l'Ecole et approuvés par le Conseil dans sa séance du 21 juillet 1913 ont été suivis en principe au cours de l'année scolaire.

Mais il semble que, pour le cours d'anglais principalement, des modifications devront être introduites dans les programmes ; je me réserve de saisir la Commission de cette question en temps opportun.



**6.—Fréquentation scolaire.**—Le tableau ci-dessous indique les résultats de l'année scolaire 1914-1915 comparés à ceux des deux années précédentes.

	PRÉSENCES POSSIBLES			ABSENCES			PRÉSENCES EFFECTIVES		
	1912-13	1913-14	1914-15	1912-13	1913-14	1914-15	1912-13	1913-14	1914-15
1 <sup>er</sup> Trimestre	7258	8612	11040	405	333	648	6853	8279	10392
2 <sup>e</sup> Trimestre	5657	9928	10554	791	760	815	4866	9168	9739
3 <sup>e</sup> Trimestre	6446	6064	8788	489	513	533	5957	5551	8255
Totaux	19361	24604	30382	1685	1606	1996	17676	22998	28386

L'augmentation des présences est d'environ 20%; elle est sensiblement égale d'une année à l'autre, ce qui semble prouver que l'accroissement de l'effectif scolaire se poursuit normalement.

**7.—Rétribution scolaire.**—Le tableau ci-dessous indique les résultats de l'année scolaire 1914-15 comparés à ceux des deux années précédentes. Des réductions sont accordées lorsque plusieurs enfants de la même famille sont présents à l'Ecole; des agents de la Municipalité jouissent de réductions supplémentaires.

	1912-1913	1913-1914	1914-1915
1 <sup>er</sup> Trimestre	\$ 1040,77	1459,01	1828,13
2 <sup>e</sup> Trimestre	1033,63	1686,77	2043,92
3 <sup>e</sup> Trimestre	990,87	1454,14	2197,00
	<u>3065,27</u>	<u>4599,92</u>	<u>6069,05</u>

La plus value ressort à environ 25%; elle était approximativement de 33% et de 25% les années précédentes. L'effectif n'ayant cru que de 20% environ, une partie de la plus-value résulte de l'augmentation du nombre des leçons particulières et de la vente plus considérable d'ouvrages classiques et de fournitures scolaires.

**8.—Livres Classiques; Fournitures scolaires; Cartes; Tableaux muraux; Matériel scientifique.**—Les livres classiques, choisis avec soin parmi les meilleurs en usage dans les écoles françaises et anglaises, ont été vendus comme par le passé au prix de revient à Changhai; l'expérience a prouvé la nécessité d'en tenir un stock assez important en réserve. Une petite partie des ouvrages a été cédée aux élèves des divers cours de l'Alliance française.

Les fournitures scolaires courantes telles que cahiers, plumes, crayons, papier à dessin, buvard, ont été, d'après le règlement, fournies gratuitement aux élèves; les autres fournitures ont été vendues au prix de revient majoré de 10% au profit du gardien chargé de la vente.

La collection des cartes et tableaux muraux s'est accrue de quelques unités: le nombre de cartes de géographie s'élève à 145, de tableaux d'histoire à 118, de tableaux scientifiques à 123. Des gravures artistiques, principalement des représentations de monuments ou d'œuvres d'art, ont été acquises et placées dans les classes.

La Bibliothèque scolaire, comprenant des livres d'enseignement et de lecture à l'usage des maîtres et des élèves, a été enrichie de quelques acquisitions; elle compte actuellement 1092 volumes.

Le matériel scientifique s'est augmenté de reproductions d'organes en carton-pâte: appareil digestif, appareil circulatoire.

L'emploi de l'appareil à projections animées a été étendu et perfectionné: des séances régulières ont eu lieu montrant aux élèves des vues scientifiques (vie des animaux et des plantes) ou des vues de voyages et faisant ensuite l'objet de devoirs écrits.

**9.—Mobilier scolaire.**—Le mobilier a été augmenté de manière à répondre aux besoins d'un nombre plus grand d'élèves ; le mobilier existant a été maintenu en bon état.

**10.—Bâtiments, Locaux scolaires, Cour.**—Le service des Travaux a régulièrement fait exécuter les menus travaux d'entretien nécessités par l'état des bâtiments et des locaux scolaires.

**11.—Appréciation générale.**—*Tenue des élèves, discipline.*—Rien à signaler à ce sujet ; la tenue des élèves, petits et grands, n'a pas laissé à désirer et je n'ai pas eu à punir de fautes graves contre la discipline.

*Travail, application, progrès.*—D'une manière générale, il y a lieu de se montrer satisfait du travail et de l'application de la plupart des élèves. Si les progrès, dans l'ensemble, ne sont pas aussi sensibles qu'un juge difficile pourrait le désirer, le fait paraît tenir, pour une bonne part, à ces causes : en premier lieu, aux conditions de la vie européenne à Changhai où les enfants ont maintes occasions de distraction ; ensuite, au fait que, pour des raisons de climat, les élèves fournissent, soit à l'Ecole, soit surtout à la maison, une somme de travail moins considérable que leurs camarades d'Europe. Aussi, encore qu'il soit regrettable de se voir obligé de constater une fois de plus (comparer mes précédents rapports) que le niveau de nos cours est inférieur au niveau des cours correspondants des écoles européennes, il importe de reconnaître, après de nombreuses expériences et comparaisons (car nous avons eu maintenant affaire à des élèves de toutes les Ecoles de Changhai) que les résultats obtenus à l'Ecole municipale peuvent être considérés comme satisfaisants. Une preuve en est d'ailleurs fournie par la faveur croissante dont l'Ecole jouit parmi la population des deux Concessions.

Une autre preuve nous en est donnée par les examens de fin d'année qui, conduits avec rigueur, sans qu'aucune préparation directe à telle ou telle épreuve ne les ait précédés, permettent de juger d'une manière impartiale l'œuvre de l'année tout entière.

Les épreuves ont porté sur toutes les matières vues durant les trois trimestres. Les compositions écrites ont été corrigées, dans chaque classe, par des professeurs étrangers à cette classe et pour l'oral il a été fait appel, ainsi que de coutume, à des examinateurs ne faisant pas partie du corps enseignant : à M. Naggiar pour la géographie et l'histoire, à MM. Wantz et Roy pour l'arithmétique et les sciences physiques et naturelles, à M. Dufaure de la Prade pour la lecture expliquée et la récitation. M. S. Hore, professeur à la *Public School for boys*, a dirigé, comme l'an dernier, l'examen d'anglais pour le cours spécial et pour les cours moyens ; Mrs E. M. Gull a bien voulu interroger les élèves des cours élémentaires et Mrs Eldridge ceux de la classe enfantine.

La distribution des prix a eu lieu le 24 juin, sous la présidence de M. le Consul général, devant une assistance qui tenait avec peine dans la salle de la Bibliothèque de l'Ecole.

Des prix ont été offerts par M. Gaston Kahn (prix d'honneur), *l'Alliance française* (prix aux élèves étrangers ayant fait le plus de progrès en langue française), par les maisons françaises suivantes : Banque de l'Indo-Chine, Compagnie des Messageries Maritimes, Compagnie de Tramways et d'Eclairage électriques, Olivier et Cie, Racine Ackermann et Cie, Crédit foncier d'Extrême-Orient, Banque Industrielle de Chine et par des particuliers : MM. Bourboulon, Dard, Gaillard et Wantz.

30 juin 1915.

## PREMIER TRIMESTRE 1915-1916

**1.—Effectif.**—La rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions le 22 Septembre et, de cette date jusqu'aux vacances de Noël, ont été enregistrées 43 inscriptions nouvelles, tandis que 14 élèves présents au 24 juin ne sont pas rentrés et que 4 sont partis au cours du trimestre. L'effectif total au 21 Décembre était de 121 élèves répartis ainsi :

Cours moyens.....	22
Cours élémentaires.....	32
Classe enfantine et Cours préparatoire.....	53
Cours spécial d'anglais.....	14
	<hr/>
	121

On constate, en comparant ces chiffres à ceux de l'année dernière à la même époque, que la classe enfantine seule montre une augmentation de 18 unités ; l'augmentation totale est de 30 unités, ce qui semble bien constituer le maximum qu'il est possible d'atteindre dans les conditions où fonctionne actuellement l'École.

Au début de notre cinquième année scolaire, on peut voir dans cet accroissement un signe indéniable de la faveur dont jouit l'École et que je signalais déjà au mois de juin.

**2.— Désignation des Cours.**—Aucun changement. Les circonstances actuelles nous obligent de renvoyer à plus tard la refonte projetée du Cours d'Anglais.

**3.— Personnel.**—M. Sabattié, toujours mobilisé à Tientsin, n'a pu reprendre son service que pendant environ six semaines, durée d'un congé qu'il a obtenu de passer à Changhai. Madame Merrant a été titularisée et chargée du Cours élémentaire des Garçons.

**4.— Emploi du temps.— Programmes.**—Aucun changement.

**6.— Fréquentation Scolaire.**—Résultats du 1<sup>er</sup> trimestre comparés à ceux des deux années précédentes.

	Présences possibles	Absences	Présences effectives
1913-14	8.612	333	8.279
1914-15	11.040	648	10.392
1915-16	14.013	642	13.371

**7.— Rétribution scolaire.**—Le total des quittances mensuelles a atteint pour le 1<sup>er</sup> trimestre.

en 1913-14	\$: 1459,01
en 1914-15	\$: 1827,88
en 1915-16	\$: 2660,71

Les employés municipaux jouissent dorénavant de la gratuité complète.


**8.— Livres classiques; Fournitures scolaires; Cartes; Tableaux muraux; Matériel scientifique.**—Rien à signaler.

**9.— Mobilier scolaire.**—A dû être augmenté comme il apparaît au registre d'inventaire.

**10.— Bâtiments, Locaux scolaires, Cour.**—Pendant les grandes vacances ont été exécutés des travaux de construction ou d'aménagement qui constituent d'importantes améliorations des locaux scolaires ; deux pièces inutilisables du second étage ont été converties en une salle de dessin vaste et claire, ce qui nous a permis de disposer au premier étage d'une salle de classe supplémentaire dont le besoin se faisait vivement sentir. D'autre part, un passage couvert a été élevé dans la cour entre le bâtiment principal et l'annexe : il est maintenant possible de se rendre soit à la classe enfantine, soit à la Bibliothèque par tous les temps et les élèves ont un préau où ils peuvent jouer les jours de pluie.

31 Décembre 1915.

Signé : Charles B. MAYBON




---

---

École Municipale Franco-Chinoise

---

---



# Ecole Municipale Franco-Chinoise

## RAPPORT DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 1915

**Personnel de l'École.**—Le personnel de l'École comprend :

- 1 Directeur,
- 7 Professeurs européens,
- 1 Moniteur de gymnastique,
- 10 Professeurs chinois,
- 1 Professeur auxiliaire pour un cours aux Agents de Police.

Trois Professeurs européens ont été mobilisés toute l'année ; un quatrième l'a été au mois d'août : F. Marius-Louis, précédemment ajourné, a été incorporé le 11 août au 16<sup>e</sup> Colonial. Son départ aurait inévitablement amené la fermeture d'une classe si l'affectation du F. Directeur au détachement de Changhai n'avait amélioré la situation qui reste encore cependant très gênée.

**Effectif.**—Voici mois par mois le nombre d'élèves présents à l'École :

PREMIER SEMESTRE		DEUXIÈME SEMESTRE	
Mars	415	Septembre	416
Avril	418	Octobre	416
Mai	415	Novembre	414
Juin	404	Décembre	403
		Janvier	412

L'effectif moyen est de 412 ; il avait été de 376 en 1914.

Ce nombre ne pourra guère être dépassé : les classes ont le maximum d'élèves qu'elles peuvent recevoir. Il est même possible que ce chiffre ne puisse toujours être atteint, ce qui arriverait si des cours ne pouvaient être complétés par suite de l'inégalité de force des élèves.

**Assiduité.**—Présences possibles durant l'année : 165 970  
Absences justifiées : 4 373  
Présences effectives : 161 597

Durant le premier semestre, 166 élèves n'ont eu aucune absence, et 46 autres n'ont été absents qu'un seul jour.

Les résultats sont sensiblement les mêmes pour le deuxième semestre ; 146 élèves ne se sont jamais absentés et 67 n'ont manqué l'école qu'un seul jour. C'est donc 212 élèves pour le premier semestre et 213 pour le second ou plus de 50 % des élèves de l'École qui n'ont pas manqué la classe plus d'un jour. Ce résultat est très satisfaisant pour des élèves externes chinois qui ont une réputation, assez souvent bien méritée, de manquer d'assiduité.

**Programme des Etudes.**—Les programmes n'ont pas subi de changement ; l'enseignement qui se donne répond assez bien au but de l'École, il est sans doute toujours susceptible d'améliorations : elles seront réalisées si le besoin s'en fait sentir.

**Conduite et Application.**—La conduite des élèves a été aussi satisfaisante que possible : aucune amende n'a été infligée pour inconduite. L'application a été très soutenue et bien que les résultats ne soient pas les mêmes chez tous la bonne volonté n'a manqué nulle part.

**Examen.**—Douze élèves qui avaient terminé l'étude du programme du cours moyen ont pris part à l'examen du certificat d'études 1<sup>er</sup> degré ; neuf candidats dépassèrent la moyenne exigée et furent admis. MM. de Laprade, Vice-Consul, Dantin, Secrétaire de la Municipalité, Roy, Vice-Consul, voulurent bien, malgré le surcroît d'occupations que leur occasionne la mobilisation, prêter leur concours pour l'examen oral ; nous les prions d'agréer nos remerciements.

**Élèves placés.**— Seize élèves ont pu, dans le courant de l'année, trouver à Changhai même des positions leur permettant d'utiliser leurs connaissances en français.

**Rétributions scolaires.**— Les rétributions payées mensuellement par les élèves ont atteint \$ 6735, non comprises les amendes payées par ceux qui ont résilié leur contrat. Il est à remarquer que, pour des raisons diverses, un certain nombre d'élèves sont admis gratuitement, d'autres ne payent que la moitié de la rétribution. Ces dispenses atteignent une somme de \$ 667.

Le tableau ci-dessous indique les recettes de l'année scolaire écoulée, comparées à celles des trois dernières années.

1915	\$: 6735
1914	6169
1913	4514
1912	3363

La plus-value sur 1912 est supérieure à 100 %.

Les élèves ont, comme par le passé, continué à payer mois par mois leur rétribution scolaire. Dans toutes les écoles chinoises de quelque importance l'usage s'est établi de payer en une seule fois la rétribution de tout le semestre: cela évite pas mal de soucis aux maîtres et aussi aux parents des élèves. Sans le suivre complètement, ce qui générerait probablement quelques élèves peu fortunés on pourrait exiger la rétribution du semestre en deux fois; ce serait déjà une amélioration très désirable qui ferait disparaître une partie des inconvénients du système actuel.

**Matériel scientifique.**— Le Conseil Municipal a approuvé l'inscription au budget de 1915 d'une somme de Tls: 500 pour l'acquisition d'appareils scientifiques: l'École en est complètement dépourvue et leur absence se fait bien sentir. M. le Consul Général a bien voulu aussi permettre d'employer les sommes primitivement prévues pour l'achat de récompenses aux élèves, la distribution des prix ayant été supprimée.

Malheureusement la livraison n'a pu encore être faite: les constructeurs n'ont voulu prendre aucun engagement à cet égard, leurs ouvriers ayant été réquisitionnés pour la fabrication des munitions.

Une certaine somme a pu être employée à l'achat de livres pour la bibliothèque des Professeurs qui reste encore bien pauvre. Il est à désirer que l'École possède aussi quelques livres de lecture à mettre à la disposition des élèves les plus avancés. Nos élèves lisent surtout des romans traduits en chinois, ils seraient d'ailleurs bien embarrassés pour lire autre chose. La lecture de livres français leur serait bien utile pour leur donner la pratique du langage. Il est sans doute à craindre qu'ils n'abandonnent pas facilement leurs lectures préférées; il faudrait aussi un choix de livres difficiles à trouver, mais, en cas de succès même partiel, les résultats seraient si appréciables que l'essai vaut la peine d'être tenté.

**Cours aux Agents de Police.**— Ces cours ont été suivis par 4 Agents européens et 31 Agents chinois.

**Local Scolaire.**— Le local scolaire a été reblanchi. Les réparations courantes ont été faites par le Service des Travaux.

Le même Service a également été chargé de modifier les bancs de l'amphithéâtre afin de pouvoir y installer le Cours Supérieur. Par suite de la création d'une nouvelle classe en septembre 1914 ce dernier avait été logé dans le salon particulier des Frères. La privation de cet appartement était assez gênante et le Cours Supérieur manquant d'espace ne pouvait recevoir qu'un nombre très restreint d'élèves. Il sera beaucoup mieux dans son nouveau local qui pourra encore servir aux séances de projections, qui se donnent ordinairement en dehors des heures de classe.

Lorsque l'École a été transférée dans le splendide local qu'elle occupe, elle ne comptait guère plus de deux cents élèves; il semblait, à voir les dimensions du bâtiment qui lui était destiné, que l'espace ne dût pas lui manquer de sitôt. Trois ans à peine se sont écoulés, la population de l'École a doublé et il devient impossible d'accueillir toutes les demandes d'admission. Si, comme il est bien permis de l'espérer, le nombre des Chinois désireux de connaître le français continue à augmenter, l'École Municipale Franco-Chinoise sera de nouveau insuffisante, et l'on se verra dans la nécessité, d'ailleurs très heureuse, de l'agrandir.

Le Directeur de l'École Municipale Franco-Chinoise,  
Frère VINCENT.



---

BRIGADE DES POMPIERS

---



## Compte-Rendu Annuel du Service d'Incendie

**Matériel.**—Notre matériel d'incendie, a été augmenté au cours de l'année 1915, d'une pompe automobile dite de "premier secours":

Auto-Pompe, type 39 P. S, modèle DELAHAYE-FARCOT munie d'une tonne, contenant 400 litres d'eau.

La manœuvre de cet engin est des plus simples et a donné de très bons résultats; dans plusieurs commencements d'incendies, le feu a été enrayé sans que l'on ait eu à installer d'autre matériel; l'appareil d'aspiration placé sur cette machine est des plus puissants, et en moins d'une minute, l'aspiration est faite, sans crainte de noyer les cylindres, à une profondeur moyenne de 7 mètres, donnant à la sortie de la centrifuge une pression de 7 Kg.

Cette pompe automobile confisquée d'abord par les Allemands à Tsingtao, à bord du vapeur qui la transportait, fut saisie comme prise de guerre par les Autorités Japonaises lors de la reddition de la place, et remise gracieusement par elles à la Municipalité Française.

L'arrivée de cet engin nous a permis de remettre au Service des Travaux un camion dit porte-échelles et deux chevaux.

Notre matériel se trouve réparti en trois postes, savoir :

1°) *Poste Central.*—Auto-Pompe, Premier secours type 39 P. S.

» » 1 Echelle à bras, sur laquelle nous avons adapté 1 échelle moyenne.

» » 1 Voiture cantine.

2°) *Poste de l'Ouest, (Avenue Joffre).*—Auto-Pompe N°. 2 type 27, DELAHAYE, 1 Grande échelle Magirus, 1 Petite échelle à bras, avec 2 échelles moyennes, 1 Rouleau (truk) avec cheval.

3°) *Poste de l'Est.*—1 Rouleau (truk) avec poney, 1 Petite échelle à bras avec 2 échelles moyennes.

4°) *Prisons de Lo-Ka-Wei.*—1 Dévidoir à bras complet.

L'auto-Pompe N°. 1 a été mise en service au poste Central le 11 Juillet; elle est sortie pour 9 appels de secours, et a été mise en batterie 4 fois; elle est sortie également 10 fois pour différents exercices, où elle a donné toute satisfaction.

L'auto-Pompe N°. 2, a été mise en service au poste de l'Ouest (Avenue Joffre), où elle continue à rendre les meilleurs services; elle est une garantie de secours rapides pour l'extension de notre Concession; durant l'année 1915 elle est sortie pour 29 demandes de secours, et a été mise en batterie 11 fois pour ces diverses demandes, et 4 fois pour différents exercices, où elle a toujours donné pleine satisfaction.

**Bouches d'incendie.**—Au cours de l'année 1915, nous avons modifié l'emplacement des plaques indicatrices des bouches d'incendie grâce à l'amabilité de la Compagnie Française d'Electricité qui nous a permis de placer ces plaques sur ses poteaux en ciment armé; elles sont plus apparentes que sur les maisons particulières.

A noter l'augmentation du nombre de bouches d'incendie, en raison de constructions nouvelles ou d'ouverture de voies publiques.

<i>Bouches d'incendie en 1914.</i>		<i>Bouches d'incendie en 1915.</i>	
Bouches de 100 m/m publiques.....	65	Bouches de 100 m/m publiques .....	89
» » 65 » » .....	283	» » 65 » » .....	296
Bouches » 100 » privées.....	2	Bouches » 100 » privées.....	4
» » 65 m/m » .....	54	» » 65 » » .....	54
Total.....	<u>404</u>	Total.....	<u>443</u>



Pour l'entretien et la reconnaissance des bouches d'incendie sur les routes de notre extension, notre service des Travaux a fait un cimentage de 60 centimètres autour des bouches, ce qui les empêchera de se détériorer, où d'être cachées par l'herbe ou la terre; il serait bon qu'il fût fait de même pour les bouches de 65.

**Personnel Européen.**—Le début des hostilités nous a privés du concours des deux pompiers professionnels en charge du Service d'incendie; depuis, le Service est assuré complètement par des Volontaires; du fait de la Guerre, la Compagnie de Pompiers Volontaires a été réduite de plus des trois quarts de son effectif, et nous avons dû faire appel aux Vétérans Pompiers qui, du reste, se sont acquittés de leur tâche avec zèle et dévouement.

Permi les membres de la Compagnie mobilisés en France:

V. MATHIEU, Sergent au 163<sup>e</sup> d'Infanterie, est tombé glorieusement au champ d'honneur.

Les Camarades DOLLINGER, LORIOZ, RÉMUZAT, SIGAUD, G. et M. CHAPEAUX, LAPETITE, JAUBERT, LAVERDURE, LE BRIS, LEMAITRE, DE JAURIAS font bravement leur devoir sur le front; plusieurs d'entre eux, dont JAUBERT, SIGAUD, DOLLINGER, LE BRIS et G. CHAPEAUX ont été blessés. LE BRIS, Sous-Lieutenant au 67<sup>e</sup> d'Infanterie a obtenu une citation à la suite du combat des Eparges, au cours duquel il a reçu une grave blessure par éclat d'obus; G. CHAPEAUX, blessé sérieusement à Souchez a été décoré de la Croix de Guerre.

**Personnel Indigène.**—La Conduite du personnel indigène a été bonne en général, et a donné toute satisfaction depuis le début des hostilités en Europe; le personnel s'est fait remarquer par son zèle et sa discipline; grâce à un entraînement méthodique, il est apte aux travaux les plus durs, dans n'importe quel genre d'incendie.

**Feux.**—Durant l'année 1915, nous avons répondu à 29 demandes de secours, dont 3 appels par les Autorités de la Cité Chinoise.

Le 18 Février 1915, en face la Rue Voisin.

Le 10 Mars » » » Petit.

Le 15 » » » Hué.

Sinistres assez importants, et où les Pompiers de la Cité ne pouvaient venir à bout du feu.

Les plus forts incendies que nous ayons eu à combattre durant 1915, ont été:

1<sup>o</sup>. Le 3 Janvier 1915, Rue du Consulat 318, maison et godown; feu maîtrisé après 4 heures de présence sur les lieux de l'incendie.

2<sup>o</sup>. Le 20 Janvier, Rue Lemaire, Cité 130, 2 heures 1/2 de manœuvre.

3<sup>o</sup>. Le 19 Mai, Quai des Remparts, Passage Takou, 3 heures de manœuvre.

4<sup>o</sup>. Le 15 Juillet, Rue du Weikwei, Cité 60, 4 heures de manœuvre.

5<sup>o</sup>. Le 14 Septembre, Rue de l'Est, 1 heure 1/2 de manœuvre.

6<sup>o</sup>. Le 21 Novembre, Rue de la Paix, 3 heures de manœuvre.

Le Lieutenant, Commandant la Compagnie  
J. DANTIN

J. GILIS, Pompier volontaire  
Chef du Matériel d'Incendie. p. i.

## STATISTIQUE DES APPELS DE FEU EN 1915

DATÈS	ADRESSES	NATURE	GRANDES LANCES	PETITES LANCES	AUTO POMPE N° 1	AUTO POMPE N° 2	OBSERVATIONS
5 Janvier	R. du Consulat 318	Maison Godown	4	2		2 h.	
6 »	Rue Hué 55	Maison Chinoise		1			
12 »	Rue Hué						Fausse alerte
13 »	R. Tourane 375	Magasin Chinois					Feu de Compteur à gaz
20 »	R. Lemaire Cité 130	Maisons Chinoises	8	2		2h. 1/2	
18 Février	Cité	do.	3	2		45"	Demande des autorités de
22 »	R. du Consulat 121	do.	4	2		30"	[la Cité
2 Mars	Quai Confucius	do.					Eteint par les habitants
7 »	R. du Consulat 402	do.	5	4		45"	
10 »	Cité Chinoise	do.	2	4		45"	Demande des autorités de
25 »	»	do.	3	4		1h. 20	do. [la Cité
26 »	R. Montauban 13	do.					Eteint par les habitants
4 Avril	Route Zikawei	do.					do.
6 »	Marché de l'Est	Boutiques	1				
19 Mai	Passage Takou 7	Maisons Chinoises	6	4		2h. 1/2	
2 Juin	Rue Ratard	Chantier de Bois	3			45"	Chantier de Bois
3 »	Rue des Pères	Maison Chinoise	1	2			
4 »	R. Stan. Chevalier	do.	1				
5 »	Rue Montauban			2			Hôtel de France
12 Juillet	Route Voyron		2				Chantier de Bois
15 »	R. Weikwei Cité 60	Maisons Chinoises	3			2h. 1/2	
30 »	Rue Palikao	do.		1	7"		Premier Secours
14 Septembre	Rue de l'Est	do.	7				
16 »	R. Stan. Chevalier	do.	1	1	7"		do.
6 Octobre	Rue Palikao	do.	4	2		1h. 1/2	
8 »	Rue Laguerre						Bassine de Goudron
21 Novembre	R. de la Paix	do.	2	3	2h. 1/2		
4 Décembre	Zi-Ka-Wei	Filature	1	1			Premier Secours
18 »	R. Dupleix	Maison Chinoise	1		7"		do.



---

---

**SERVICE SANITAIRE**

---

---



## Rapport du Service Sanitaire

---

**État sanitaire de la Concession.**—L'état sanitaire de la Concession Française a été moins satisfaisant en 1915 que l'année précédente, le chiffre des décès s'est considérablement accru parmi les indigènes, la tuberculose et la typhoïde ont particulièrement exercé leurs ravages dans l'ensemble de la population.

La plupart de ces maladies se propagent et sévissent par suite de l'insouciance ou de l'incurie des Chinois qui se refusent à prendre les précautions les plus élémentaires; les superstitions jouent également un grand rôle.

**Mesures contre la Peste.**—Nous pratiquons la prophylaxie de la peste comme les autres années; ce fléau semble avoir disparu complètement de la Concession Française: sur 2294 rats autopsiés nous n'avons pas relevé un seul cas de rats pesteux, ce qui semblerait indiquer que les mesures prises et les désinfections rigoureuses ont eu une réelle efficacité.

**Brigades sanitaires.**—Ces brigades ont une utilité incontestable, leur tâche devient de plus en plus difficile par suite de l'habitude prise par les indigènes de considérer les urinoirs comme de véritables W. C. Malgré le concours du Service de la Police nous n'avons pu remédier à cet état de choses. Le seul palliatif serait la construction de nombreux lieux d'aisances publics.

Indépendamment des urinoirs publics qui sont au nombre de 150 environ, les brigades sanitaires opèrent la désinfection des passages, ruelles, cités etc...

**Examen et Autopsie des Rats.**—Il a été détruit environ 10 000 rats en 1915, sur ce chiffre 2294 ont été autopsiés; le travail se fait comme d'habitude, chaque rat ayant sa fiche qui permet la désinfection des locaux dans les cas suspects.

**Maladies et Décès.**—Depuis le deuxième semestre de 1915, pour plus d'exactitude dans le chiffre des décès, nous ajoutons aux chiffres fournis par le Service de la Police les cas vérifiés par notre Service ainsi que ceux de l'Hôpital Ste-Marie et du Bureau de Bienfaisance. La plupart des décès enregistrés par ce dernier sont mis sous la rubrique "divers", les défunts n'étant, à de très rares exceptions près, que des miséreux n'ayant aucun état civil, aucune famille, dont personne n'a songé à vérifier la mort.

Pour les autres constatations, nos pouvoirs n'étant pas assez étendus, les usages et coutumes font loi: la famille du décédé nous fait les déclarations qu'elle veut bien nous faire, nous ne pouvons nous immiscer dans les détails.

**Destruction des Rats.**—Nous poursuivons la destruction des rats avec la même vigueur que les années précédentes; dans cette lutte il ne doit pas y avoir d'arrêt. Un immeuble envahi par les rats et les souris est en proie au plus terrible des fléaux. La rage de destruction des rats n'a d'égal que leur fécondité: une femelle a plusieurs portées par an, en deux ans cinq femelles peuvent mettre au monde 400 petits. Qu'on calcule l'armée de rats qui dévastera la maison au bout de quelques années si l'on ne prend aucune mesure pour combattre ces avides rongeurs! De plus les rats propagent de nombreuses maladies contagieuses, soit par eux-mêmes, soit par leurs parasites.

Les pièges réussissent peu, nous l'avons déjà dit; cependant quelques personnes en préfèrent l'emploi; quand un rat a été pris, il faut avoir soin de bien échauder le piège.

Le poison est encore le moyen le plus sûr de détruire ces animaux malfaisants, mais ce dernier a l'inconvénient d'être également funeste aux animaux domestiques; nombre de résidents se refusent à l'employer. Nous tenons toujours à la disposition du public des flacons de doses de poison à base de phosphore dont nous recommandons l'emploi; voici également quelques formules donnant de bons résultats :

1er. Procédé.—Faire une pâtée composée de deux tiers de fromage de gruyère et d'un tiers de scille (plante dont l'oignon est un toxique pour les rongeurs); la scille doit être préalablement réduite en poudre. L'effet est foudroyant pour les rats: une fois qu'ils ont grignoté l'appât ils meurent sur place. L'absorption accidentelle de cette pâtée est sans danger pour les autres animaux.

2ème Procédé.—Emploi du pain de baryte. Ce pain se compose de 80 parties de farine de deuxième qualité et de 20 parties de carbonate de baryte précipité. On trempe ce pain débité en petits morceaux dans du lait écrémé ou on l'asperge d'essence d'anis; on peut aussi le mélanger à du lard ou de la graisse; c'est un procédé économique qui rendrait d'appréciables services aux propriétaires habitant sur les routes extérieures.

3ème Procédé.—Réduire en poudre de la chaux vive, faire avec son poids de sucre pulvérisé un mélange qu'on place dans des soucoupes aux endroits fréquentés par les rats. Très friands de sucre, ceux-ci font une large consommation de chaux qui attaque les muqueuses et les fait mourir.

Nous ajouterons pour terminer que rien ne vaut l'emploi du virus de l'Institut Pasteur; ce virus livré en flacons de 350 grammes donne la mort aux rongeurs qui mangent les appâts imbibés de bouillon de culture dans lequel s'est développé le microbe raticide. Les appâts préparés avec ce virus peuvent être maniés et répandus à foison sans danger pour les autres animaux. Malheureusement l'état actuel de la guerre ne nous permet pas de l'employer.

**Ordures ménagères.**—L'emploi des poubelles s'est ralenti; il est juste d'ajouter que les propriétaires ne connaissant pas l'heure exacte du passage des tombereaux hésitent à laisser séjourner leurs boîtes à ordures une heure ou deux sur le trottoir, des vols ayant été commis; on ne peut pas davantage mettre un domestique en faction pendant le même laps de temps. Il est aussi une situation désastreuse créée par la horde de mendiants des deux sexes et de tous âges qui circulent dès l'aube sur la Concession; ces miséreux pour ramasser les chiffons, bois ou débris divers renversent les poubelles, en éparpillant le contenu sur la chaussée; le fait est à la fois regrettable pour les locataires et pour le personnel chargé de l'enlèvement.

**Mouches, Moustiques.**—De nombreuses mares ont été comblées, mais il y en a une telle quantité sur les routes extérieures qu'il y a encore beaucoup à faire, il se passera des années avant que ces travaux puissent se terminer.

Nous avons eu en 1915 une recrudescence de mouches, certains quartiers ont été littéralement infestés; nous recommandons les plus grandes précautions relatives aux dépôts de fumier, nous avons pu remarquer que des établissements ne tenaient aucun compte des mesures indiquées. Il faut bien convenir que le jour où une région est infectée il nous est presque impossible d'agir efficacement pour la désinfecter, il faut donc surtout prévoir.

**Service des Vidanges.**—Ce service s'est considérablement amélioré, il ne reste plus en circulation que très peu de voitures en bois; à la fin de 1916 les anciens modèles auront complètement disparu. Dans ce service plus que dans tout autre on ne peut satisfaire tout le monde; nous comprenons parfaitement qu'il est peu agréable pour des résidents d'habiter sur le passage des charrettes, mais il faut bien qu'elles passent quelque part; quelle que soit leur route il y aura toujours des réclamations; nous avons dû choisir celle qui était la plus propice aux besoins du service nous préoccupant avant tout de l'intérêt général.

**Prophylaxie de la Peste.**— 9195 rats détruits

84 désinfections

14 rat-proofing

39500 doses de poison distribuées

**Service sanitaire.**—1334 contraventions aux règlements

8 poursuites en Cour Mixte  
93 poursuites simples  
226 demandes ou réclamations  
125 échantillons de lait prélevés  
8 reconnus falsifiés  
242 saisies, d'un poids de 23562 lbs.  
9854 livres de denrées incinérées  
746 patentes délivrées

**Service Anti-Moustiques.**—12800 gallons de pétrole répandu  
52 demandes ou réclamations

**Service des Vidanges.**—42 demandes ou réclamations

**Situation.**—Les recettes du Service Sanitaire pour 1915 sont : \$ 860 d'amendes remises à l'encaissement au Service de la Police, \$ 798.20 d'amendes encaissées par notre service, \$ 746. provenant des patentes et Tls 17.700. du Service des vidanges.

Nos recettes totales ont été de Tls 19.411,27 et nos dépenses de Tls 20.911.22 Les dépenses prévues au Budget pour le même exercice étaient de Tls 25.171,00.

Vu : Docteur KRAKOWSKY

l'Inspecteur en Chef  
R. TILLOT

**SERVICE SANITAIRE (Opérations du Service Prophylactique)**

MOIS	DÉSINFECTIONS	RAT-PROOFING	DOSES DE POISON PHOSPHORÉ EMPLOYÉES
Janvier	5	3	2000
Février	7	4	3000
Mars	4	0	4000
Avril	7	0	4000
Mai	5	3	3000
Juin	7	0	2500
Juillet	5	0	2300
Août	5	2	2500
Septembre	4	0	3000
Octobre	12	0	3000
Novembre	11	2	4000
Décembre	12	0	6000
<b>TOTAUX</b>	<b>84</b>	<b>14</b>	<b>39500</b>

**SERVICE SANITAIRE (Notifications de maladies contagieuses en 1915)**

MOIS	MALADIES	MOIS											
		JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Cas signalés parmi la population étrangère <i>(environ 1500)</i>	Variole	0	1	1	3	1	0	0	0	0	0	0	0
	Choléra	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Scarlatine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Diphthérie	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
	Typhoïde	0	0	1	1	1	0	0	0	3	1	0	0
	Tuberculose	0	1	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0
	Peste	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dysenterie	0	0	0	0	0	1	0	0	6	0	0	0
	Divers	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	2
<b>Total des décès de toutes causes</b>		<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
Cas signalés parmi la population indigène <i>(environ 115000)</i>	Variole	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Choléra	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
	Scarlatine	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1
	Diphthérie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Typhoïde	0	0	0	0	4	2	6	3	4	11	10	2
	Tuberculose	5	20	18	11	12	9	12	5	8	21	24	7
	Peste	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dysenterie	1	0	1	0	3	0	3	2	3	23	24	6
	Divers	22	0	0	17	8	16	17	20	43	79	16	38
<b>Total des décès de toutes causes</b>		<b>28</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>29</b>	<b>37</b>	<b>27</b>	<b>40</b>	<b>30</b>	<b>59</b>	<b>134</b>	<b>74</b>	<b>54</b>

**SERVICE SANITAIRE (Opérations du Service Prophylactique)**

Mois	Rats autopsiés	Rats piégés	Rats pesteux	Rats chez les particuliers	Total des rats détruits
Janvier	184	281	0	91	556
Février	145	214	0	72	431
Mars	198	547	0	92	837
Avril	181	522	0	47	750
Mai	188	543	0	60	791
Juin	184	548	0	76	808
Juillet	186	580	0	90	856
Août	186	587	0	92	865
Septembre	182	566	0	91	839
Octobre	235	496	0	72	803
Novembre	215	535	0	70	820
Décembre	210	546	0	83	839
<b>Totaux</b>	<b>2294</b>	<b>5965</b>	<b>0</b>	<b>936</b>	<b>9195</b>

**OPÉRATIONS DU SERVICE SANITAIRE (Examens de Lait)**

Mois	Echantillons prélevés	Reconnus bons	Reconnus mauvais
Janvier	26	24	2
Février	7	7	0
Mars	7	7	0
Avril	3	3	0
Mai	7	6	1
Juin	12	11	1
Juillet	9	8	1
Août	9	9	0
Septembre	11	11	0
Octobre	11	8	3
Novembre	12	12	0
Décembre	11	11	0
<b>Totaux</b>	<b>125</b>	<b>117</b>	<b>8</b>



**SERVICE SANITAIRE (Etablissements classés pourvus d'une patente)**

BLANCHISSERIES	BOUCHERIES	BOULANGERIES	BOYAUDERIES	CHARCUTERIES	ÉCURIES
29	48	4	1	118	14
FROMAGERIES	LAIT DE HARICOTS	SALAISONS	TEINTURERIES	BOISSONS GAZEUSES	MARCHANDS DE CHÈVRES
70	1	56	1	12	10
MARCHANDS DE LÉGUMES	MARCHANDS DE FRUITS	MARCHANDS D'ŒUFS	MARCHANDS DE POISSONS	MARCHANDS DE TRIPES	MARCHANDS DE VOLAILLES
16	54	29	229	15	39

Total 746 patentes délivrées en 1915

**OPÉRATIONS DU SERVICE SANITAIRE (Saisies et Contraventions)**

Mois	Contraventions aux Règlements Sanitaires	Poursuites en Cour Mixte	Demandes et Réclamations
Janvier	108	1	9
Février	104	0	9
Mars	208	0	17
Avril	99	3	32
Mai	130	1	38
Juin	82	2	22
Juillet	92	0	21
Août	89	0	14
Septembre	85	0	21
Octobre	130	1	15
Novembre	87	0	14
Décembre	120	0	14
<b>TOTAUX</b>	<b>1334</b>	<b>8</b>	<b>226</b>

### OPÉRATIONS DU SERVICE SANITAIRE (Saisies)

Mois	Viandes sans cachet	Viandes avariées	Poissons avariés	Fruits avariés	Légumes avariés	Poids total des saisies (livres)	Denrées incinérées (livres)
Janvier	6	9	1	1	1	712	140
Février	9	4	2	1	1	783	462
Mars	11	6	5	0	1	1727	516
Avril	2	9	3	1	1	409	286
Mai	3	9	11	3	2	846	685
Juin	1	5	11	1	2	2162	2096
Juillet	4	9	6	6	2	1336	840
Août	5	7	9	1	1	3020	2780
Septembre	2	7	5	2	1	729	632
Octobre	5	11	2	1	1	441	165
Novembre	3	7	4	1	2	1008	850
Décembre	3	4	5	1	3	525	402
<b>Totaux</b>	<b>54</b>	<b>87</b>	<b>64</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>13698</b>	<b>9854</b>

### SERVICE SANITAIRE (Opérations du Service Anti-Moustiques)

Mois	Consommation de mixture de pétrole	Demandes ou réclamations
Janvier	100 gallons	2
Février	100 »	2
Mars	50 »	5
Avril	0 »	0
Mai	3000 »	3
Juin	2060 »	9
Juillet	2250 »	3
Août	2200 »	7
Septembre	1940 »	11
Octobre	900 »	6
Novembre	100 »	2
Décembre	100 »	2
<b>Totaux</b>	<b>12800 gallons</b>	<b>52</b>



---

---

**SERVICE DES ABATTOIRS**

---

---



# Rapport du Service des Abattoirs

**Abattoirs.**—Au cours de l'année écoulée, il est passé par nos Abattoirs 94.914 Animaux, soit pour la consommation, soit pour l'exportation.

Il a été incinéré ou fondu par les soins de l'Inspecteur des Abattoirs 4023 Kilogs de viandes malsaines, reconnues par le Vétérinaire impropres à la consommation.

Il a été estampillé par les soins de l'Inspecteur des Abattoirs 1.967 animaux comme viande de 2<sup>me</sup> qualité.

Les Recettes de l'année se sont élevées à Tls: 16.126,79, chiffre qui n'a jamais été atteint jusqu'ici.

**Laiteries.**—Ces établissements sont visités chaque mois; une feuille spéciale est déposée dans chacun d'eux, où sont mentionnées les visites et les observations du Vétérinaire et de l'Inspecteur des Abattoirs. Il a été délivré par les soins de l'Inspecteur des Abattoirs 29 patentes de laiteries et 83 cartes de circulation.

L'Inspecteur des Abattoirs,  
H. LOISEL

## OPÉRATIONS DES ABATTOIRS

Mois	ANIMAUX ABATTUS					ANIMAUX EXPORTÉS				
	Bœufs	Veaux	Moutons	Chèvres	Porcs	Bœufs	Veaux	Moutons	Chèvres	Total des Opérations par mois
Janvier	579	68	120	539	4357	3	2	1543	810	8021
Février	330	68	221	341	4820			1268	650	7698
Mars	501	63	179	74	4071			1472	490	6850
Avril	500	74	226	36	4278	2		1387	520	7019
Mai	470	79	218	45	3926	2	2	1198	620	6560
Juin	475	74	180	32	3903			1675	580	6919
Juillet	684	89	256	36	3166			1378	360	5969
Août	1323	103	243	73	4234			1622	540	8138
Septembre	1667	113	255	287	4275			1820	710	9127
Octobre	1563	124	336	635	4085			2047	640	9430
Novembre	1313	127	203	667	4051			1848	710	8919
Décembre	1093	103	217	801	3872			2998	1180	10264
<b>Totaux</b>	<b>10.498</b>	<b>1.085</b>	<b>2.654</b>	<b>3.566</b>	<b>49.038</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>20.256</b>	<b>7.810</b>	<b>94.914</b>
en augmentation	4.125	38		694					30	296
en diminution			917		879	45	6	2.744		

**OPÉRATIONS DES ABATTOIRS**  
**Viandes Reconnues par le Vétérinaire impropres à la Consommation**

Mois	ANIMAUX INCINÉRÉS					ANIMAUX FONDUS					Poids total en Kilos
	Bœufs	Veaux	Moutons	Chèvres	Porcs	Bœufs	Veaux	Moutons	Chèvres	Porcs	
Janvier			1/2							1	72
Février										3	162
Mars		1			2					2	180
Avril										1	45
Mai	1									2	324
Juin										2	104
Juillet	2	1									623
Août	4				2					3	1.144
Septembre	1				2					2	712
Octobre	1 cheval									1	65
Novembre	1/2									5	302
Décembre	1/4									5	290
<b>Totaux</b>	Bœufs 8 3/4 cheval 1	2	1/2		6					27	4.023

**OPÉRATIONS DES ABATTOIRS**

ANIMAUX MARQUÉS DE 2ème QUALITÉ

Mois	Bœufs	Buffles	Veaux	Moutons	Chèvres
Janvier	41	33	1	1/2	
Février	16	11	1	3	
Mars	19	16			
Avril	8	21			
Mai	41	21		1	
Juin	40	36			
Juillet	76	92			
Août	211	191	3		
Septembre	112	226		1	
Octobre	52	215	4		
Novembre	66	175	38		
Décembre	90	94	12		
<b>Totaux</b>	772	1131	59	5 1/2	

## RECETTES DES ABATTOIRS

R E C E T T E S	
MOIS	TAE LS
Janvier	1491,32
Février	1212,89
Mars	1094,86
Avril	1067,73
Mai	1103,91
Juin	1023,55
Juillet	1032,35
Août	1042,53
Septembre	1625,75
Octobre	1896,44
Novembre	1830,68
Décembre	1704,78
<b>Totaux</b>	<b>16.126,79</b>
	En Augmentation par rapport à 1914
	3.105,78

## LAITERIES

Numéro de la Licence	No. des Cartes	Nom de la Laiterie	Nom du propriétaire	Emplacement de la Laiterie	OBSERVATIONS
1	1.2.3.4.5.6.7.8.	Culty Dairy	A. Culty Co. Lt.	N° 510 Avenue Joffre	Transférée au N°. 505
»	9.10.11.12.13.	»	»	»	[le 1 <sup>er</sup> /12/15
»	14.15.	»	»	»	»
2	16.17.18.19.20.	Japanese	Aikosha	N° 33 Avenue Dubail	
»	21.22.23.24.	»	»	»	
3	25.26.27.	Zeng Kée	Tsang Koé Zié	Route des Officiers	
4	28.	Morris	Mr. Morris	N° 118 Route Père Robert	
5	29.	Somekh	B. A. Somekh	N° 552 Avenue Joffre	
6	30.31.32.	Moses	A. E. Moses	N° 488 Avenue Joffre	
7	33.34.	Tchun Ze Sun	Mr. O'Neill	R <sup>te</sup> Zikawei (Quartier Chinois) :	
8	35.	Tsang Ko an	J. Tsang	Zikawei (Quartier Chinois) :	
9	36.37.	Tsu Hong Koué	Hong Ching	N° 1128 Gordon Road	
10	38.39.	Australian	G. Dallas	N° 16 Zikawei Road	
11	40.41.42.77.	Faky	Tsa Ah Hoo	N° 815 Gordon Road	
12	43.44.	Inshallah	Mr. Evans	N° 71 Ward Road	
13	45.	Crawfford	Crawfford	N° 11 Zikawei Road	
14	46.	Americaine	J. Langley	N° 446 Thorburn Road	
15	47.48.49.	Zee Buthler	Kée Yu Ching	N° 601 E. Burkill Road	
16	50.	Tsah Hong Ky	Tsah Hong Ky	N° 140 Nord Szechuen Road	
17	51.	Ivy	R. Moores	N° 69 Ward Road	
18	52.69.	Perry	Perry	N° 100 Carter Road	
19	53.54.55.56.	Yue Chong	Yao Zeng Kiao	N° 756 Avenue Road	
20	57.	Kalgan	J. Noble	N° 701 Chaoufoong Road	
21	58.59.	Teh Kée	Wang Koué Seng	N° 1503 Avenue Road	
22	60.61.78.79.	Sung	R. C. Sung	N° 160 Bubbling Well Road	
23	62.63.66.67.68.	Yong Ching	Hon Yong Ching	R <sup>te</sup> de Zikawei Village Chinois	
24	64.65.	Yuen Sun	Yuen Sun	N° 1789 Seymour Road	
25	70.71.	Daisy	F. Dallas	N° 27 Weihawei Road	Laiterie ouv <sup>rière</sup> le 4/3/15
26	72.	Tsang Tsè Liang	Tsang Tsè Liang	N° 18 Nord Szechuen Road	» » 26/3/15
27	73.74.75.76.	Li Au Kwei	Kwei Kée	N° 251 Rangoon Road	» » 6/4/15
28	77.	Dabelstein	A. Dabelstein	N° 60 Route Doumer	» » 25/5/15
29	80.81.82.83.	International	Zung Ah Hoo	N° 123 Ward Road	» » 14/10/15



---

---

SERVICE MÉDICAL

---

---





## Rapport du Service Médical

Le nombre de malades soignés à l'Infirmierie a quelque peu dépassé la moyenne. La liste ci-jointe montre que le nombre des malades soignés à l'Hôpital S<sup>te</sup>. Marie est très petit par rapport à celui des Employés Municipaux.

J'ai eu à pratiquer soixante dix opérations, quelques unes sur des Européens, la plupart sur des Chinois et des Tonkinois : aucune n'a été suivie de mort.

Il y a eu un assez grand nombre de malades parmi les enfants, Européens et Tonkinois, les principales affections constatées ont été : bronchite, pneumonie, gastrite, entérite : elles ont occasionné 3 décès.

Les cas de maladies spécifiques ont été extraordinairement rares, en considération de l'importance de la population : dans les cas traités, il a été reconnu que les injections intraveineuses de Néo Salvarsan donnaient les meilleurs résultats, alors que d'autres traitements étaient inefficaces.

Un certain nombre de cas de maladies contagieuses et infectieuses ont été constatés parmi les Agents de police et autres Employés de la Municipalité : il est regrettable que les déclarations ne soient pas faites dès les premières atteintes du mal, ce qui abrègerait la durée du traitement.

C'est avec regret que je dois mentionner le décès de Monsieur M. Wantz, Ingénieur Municipal : sa mort doit être attribuée à une attaque de fièvre typhoïde, probablement aggravée par des négligences au début de la maladie.

Je n'ai par ailleurs qu'à constater avec plaisir que grâce au bon fonctionnement de notre Service Sanitaire, il n'y a eu dans la Concession aucune épidémie.

Il serait désirable que tous les docteurs appelés à exercer dans la Concession Française fissent connaître sans délai au Service Sanitaire tous les cas de maladies infectieuses et contagieuses qu'ils pourraient avoir à constater, afin de permettre de prendre des mesures pour en prévenir la propagation : j'insiste particulièrement sur ce point, en demandant qu'une décision soit prise dès que possible.

Le Médecin de l'Administration Municipale  
D<sup>r</sup>. A. KRAKOWSKY.

### EMPLOYÉS SOIGNÉS PENDANT L'ANNÉE 1915

	Nombre de malades	Consultations	Traités à l'hôpital	Journées d'hôpital	Journées d'exemptions	Observations
Européens { Secrétariat Travaux Publics Divers	47	81	7	56	119	M <sup>r</sup> Wantz décédé
Police { Européens Tonkinois Chinois	111 473 394	184 553 468	39 197 124	430 2681 1308	184 561 396	Tonkinois No. 86 décédé
Chinois des divers Services	241	341	57	580	269	
Européens { Femmes Enfants	12 9			137 92		1 enfant décédé
Tonkinois { Femmes Enfants	21 17			143 111		2 enfants décédés



---

---

**GARDE MUNICIPALE**

---

---



# Rapport de la Garde Municipale

## Titre 1 - PERSONNEL

**Effectif de la Garde.**—Au 31 Décembre 1915, l'effectif de la Garde est le suivant :

Européens	} de la Garde	47	} 49	
		Sous-Officiers de Tirailleurs		2
Tonkinois	} de la Garde	144	} 247	
		Tirailleurs		103
Chinois	} Interprètes	15	} 346	
		Détectives		33
		Agents		259
		Auxiliaires		39
		<b>Total</b>	<b>642</b>	

Le détail est indiqué dans le Tableau No. 1, annexé au présent Rapport.

**Personnel Européen.**—Aucune incorporation ne fut faite dans l'année.

3 Gardes appartenant encore à l'armée active et qui avaient été incorporés en attendant leur passage dans la réserve, furent rappelés sous les drapeaux au 16<sup>ème</sup> Colonial, à Tien-Tsin. Deux de ces Gardes ont été remis à la disposition entière de l'autorité militaire et par suite rayés des contrôles de la Garde.

Comme les années précédentes, un cours d'anglais professé par Madame A. K. KIRK, fonctionna à l'Ecole Municipale Française. Un cour de chinois professé sous la direction du Frère Directeur, eut lieu également à l'Ecole Franco-Chinoise. Ces cours sont assidûment suivis et donnent les meilleurs résultats.

**Personnel Tonkinois.**—63 Gardes Tonkinois ont eu droit à leur libération dans le courant de l'année ; une vingtaine d'entre eux ne désirent pas rengager ; ils ont été prévenus qu'ils ne seraient rapatriés qu'après la fin de la Guerre, mesure qu'ils ont aisément comprise et acceptée. Le fait pour les autres d'avoir contracté un nouveau rengagement leur donnait droit à un congé à passer au Tonkin ; ils ont également compris qu'ils ne pourraient jouir de ce congé pendant la durée de la Guerre.

Six Gardes furent rayés des contrôles :

Réformés	=	3
Révoqué	=	1
Décédés	=	2
<b>Total</b>		<b>6</b>

**Personnel Chinois**—18 Agents furent rayés des contrôles au cours de l'année, dans les conditions suivantes :

Décédé	=	1
Réformés	=	3
Démisionnaires	=	6
Révoqués	=	8
<b>Total</b>		<b>18, soit 14 de moins qu'en 1914.</b>

Il m'est agréable de signaler que le Gouvernement Chinois a accordé à quatre de nos Détectives Indigènes des distinctions honorifiques en témoignage de haute appréciation du zèle, de l'activité et du dévouement que ces agents ont déployé dans l'accomplissement de leur tâche - tâche qui n'a pas été sans péril - Le Gouvernement Chinois a notamment tenu à les récompenser d'avoir su, au cours de cette année, mener à bien des opérations difficiles qui ont abouti à l'arrestation d'individus fort dangereux dont les méfaits ont eu pour théâtre le territoire chinois aussi bien que les Concessions Etrangères.

Ont obtenu la 1ère classe de l'ordre du Mérite :

WANG-KING-YONG Sergent détective  
SENG-TE-FO »

Ont obtenu la 2ème classe du même ordre :

HEU-PANG-DA Détective  
FANG-FO-LING »

**Situation Sanitaire.**—La situation sanitaire du Personnel a été très bonne. Les moyennes de journées d'indisponibilité, par agent, pendant les cinq dernières années, furent :

	<u>1911</u>	<u>1912</u>	<u>1913</u>	<u>1914</u>	<u>1915</u>
Européens	14,42	14,00	14,60	9,44	12,02
Tonkinois	15,49	13,00	18,14	19,04	17,60
Chinois	14,15	10,00	11,40	10,52	6,08

**Discipline Générale.**—La discipline a été très bonne.

Le Personnel a eu à fournir, en diverses occasions, des services supplémentaires quelque peu fatigants, voire dangereux, notamment au cours des troubles du début de Décembre; chacun fit preuve en ces circonstances d'entrain, de zèle et de dévouement.

## Titre 2 - MAISON D'ARRÊT

**Effectif des Prisonniers Chinois.**—L'effectif moyen des prisonniers de la Maison d'Arrêt pendant les 6 dernières années, fut :

<u>1910</u>	<u>1911</u>	<u>1912</u>	<u>1913</u>	<u>1914</u>	<u>1915</u>
194	286	341	396	442	443

En 1915, le maximum fut atteint, le 19 Juin, avec 509 condamnés.

**Durée des Peines.**—Le Tableau suivant présente la classification des détenus, le 31 Décembre 1915, au point de vue des peines :

<u>Durée des peines</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Totaux</u>
De 1 à 3 mois	80	2	82
De 3 à 6 mois	86	»	86
De 6 mois à 1 an	108	9	117
De 1 à 2 ans	43	5	48
De 2 à 3 ans	26	2	28
De 3 à 4 ans	20	4	24
De 4 à 5 ans	24	2	26
Au-dessus de 5 ans	17	»	17
En prévention	2	»	2
Devant être remis aux Autorités Indigènes locales	»	»	»
Totaux	<u>406</u>	<u>24</u>	<u>430</u>

Les individus condamnés à une peine inférieure à 1 mois de prison continuent à être incarcérés, non pas à la Maison d'Arrêt, mais au Poste de l'Ouest. Leur nombre moyen, pendant l'année, fut de 25.

**État Sanitaire.**—Le Tableau ci-dessus indique, pour chaque mois, le nombre de détenus hospitalisés, le nombre de journées d'hospitalisation, le nombre de décès.

MOIS	NOMBRE DE DÉTENUS ENTRÉS A L'HÔPITAL	NOMBRE DE JOURNÉES D'HOSPITALISATION	NOMBRE DE DÉCÈS		
			MAISON D'ARRÊT	HÔPITAL	TOTAUX
Janvier	19	435	1	2	3
Février	4	229	»	»	»
Mars	10	240	»	»	»
Avril	11	219	»	1	1
Mai	8	295	»	»	»
Juin	19	295	»	1	1
Juillet	20	473	2	3	5
Août	17	552	»	4	4
Septembre	9	398	1	5	6
Octobre	11	324	»	2	2
Novembre	6	289	»	1	1
Décembre	11	362	»	2	2
<b>Totaux</b>	<b>145</b>	<b>4111</b>	<b>4</b>	<b>21</b>	<b>25</b>

Sur ce total de 25 décès, il y a eu 3 décès de femmes.

Tous ces décès, sauf un, sont survenus à la suite de maladies; en Janvier, un prisonnier a réussi à se pendre dans sa cellule, à la Maison d'Arrêt.

Il n'y a eu aucune épidémie à déplorer dans le courant de l'année 1915. Dans l'ensemble, l'état sanitaire fut satisfaisant.

La moyenne journalière des entrées à l'hôpital a sensiblement diminué, ainsi que le fait ressortir le Tableau comparatif ci-dessous :

ANNÉE 1914			ANNÉE 1915		
TOTAL DES ENTRÉES A L'HÔPITAL	NOMBRE DE JOURNÉES D'HOSPITALISATION	MOYENNE JOURNALIÈRE	TOTAL DES ENTRÉES A L'HÔPITAL	NOMBRE DE JOURNÉES D'HOSPITALISATION	MOYENNE JOURNALIÈRE
222	5741	15	145	4111	11

Cette diminution des journées d'hospitalisation des prisonniers peut être attribuée en partie à l'aménagement récent d'une petite salle de pansement attenante à l'infirmerie de la Maison d'Arrêt et qui est maintenant pourvue de tous les médicaments nécessaires aux détenus malades dont l'état ne nécessite pas l'envoi à l'hôpital, et aussi, il faut le dire, aux soins assidus dont ils sont entourés de la part du Service Médical.

L'augmentation du nombre de cellules obtenu par la suppression d'un escalier a aussi, dans l'ensemble, apporté une amélioration notable.

Le nombre de femmes détenues dont plusieurs sont condamnées à des peines de longue durée, a considérablement augmenté. Peut-être, deviendra-t-il nécessaire de se procurer une infirmière chinoise. Il convient de remarquer que certaines des détenues en effet hésitent à déclarer au Médecin des maladies spéciales à leur sexe et appréhendent de se faire soigner par lui. Cette infirmière serait en même temps chargée de fouiller et d'examiner les détenues au moment de leur incarcération à la Maison d'Arrêt.

**Evasion.**—Aucune évasion ou tentative d'évasion à signaler dans l'année.

**Travail des Prisonniers.**—Le Tableau N° 2 indique l'estimation du travail des prisonniers, évalué à Tls. 7678,69 et \$ 2582,26. Au total en Tls. au taux de 75/100 = Tls. 9615,385.

**Dépenses occasionnées à la Municipalité par l'entretien de la Maison d'Arrêt.**—En 1915, les dépenses supportées par la Municipalité pour l'entretien de la Maison d'Arrêt, furent :

Solde	}	Personnel Européen =	5.172,58	}	= Tls: 10.381,69
et		» Tonkinois =	4.823,42		
Indemnités		» Chinois =	385,69		
Nourriture des Prisonniers Chinois =					
				= »	10.171,58
				Total Tls.	20.553,27
A déduire, estimation du travail des prisonniers				»	9.615,385
				Différence Tls.	10.937,885

Lors de l'arrivée de Tien-Tsin, le 14 Décembre 1915, du 2<sup>ème</sup> Détachement de Tirailleurs Tonkinois, le 1<sup>er</sup> Détachement venu du Tonkin en Novembre 1914 et qui était caserné au Camp de Koukaza, fut affecté et logé à la Maison d'Arrêt, à la place des geôliers Tonkinois. Ces derniers ont été répartis dans les postes de Police et concourent au service général. Le Détachement de Tirailleurs assure désormais le service de la Maison d'Arrêt sous la surveillance, en ce qui regarde la discipline, d'un de leurs Sous-Officiers Européens.

### Titre 3 - RÉSULTATS DE L'ACTION DE LA POLICE

Le Tableau N° 3 donne un aperçu d'ensemble des résultats de l'action de la police en 1915 et permet de les comparer avec ceux de l'année précédente.

Les Tableaux suivants renseignent en détail sur :

Tableau N° 4 = Les arrestations d'Etrangers.

» » 5 = Les arrestations de Chinois.

» » 6 = Les jugements prononcés par la Cour Mixte.

» » 7 = Les contraventions aux Règlements Municipaux.

» » 8 = Les motifs des plaintes reçues.

» » 9 = Les vols chez les Européens.

Tableaux Nos 10, 11, 12, 13 = Les accidents ayant nécessité l'intervention de la Police.

**Service d'identification Judiciaire.**—Le Service de l'identification judiciaire fonctionne depuis le 1<sup>er</sup> Avril 1911.

Les nombres de fiches (concernant des Chinois) établies, reçues, possédées, pendant les cinq dernières années, furent :

	<u>1911</u>	<u>1912</u>	<u>1913</u>	<u>1914</u>	<u>1915</u>
Nombre de nouvelles fiches établies par la Police Française	1602	1809	2098	1977	1726
Nombre de nouvelles fiches reçues de la Police Internationale	3744	2851	2074	2188	2115
Augmentation annuelle	5346	4660	4172	4165	3841
Total des fiches en fin d'année	5346	10006	14178	18343	22184

Sur les 22.184 individus dont nous possédons les fiches et les dossiers, 2647 ont été condamnés pas les deux Cours Mixtes de Changhai, 2521 sont des récidivistes pour la seule Concession Française. Ces derniers se répartissent ainsi :

Condamnés 2 fois	=	1413
» 3 »	=	536
» 4 »	=	282
» 5 »	=	142
» 6 »	=	78
» 7 »	=	35
» 8 »	=	22
» 9 »	=	12
» 10 »	=	1
<b>Total</b>		<b>2521</b>

L'état suivant indique mensuellement le nombre d'individus, d'une part soumis à l'identification, d'autre part, reconnus récidivistes, en 1915

<u>Mois</u>	<u>Nombre d'examinés</u>	<u>Nombre d'identifiés</u>
Janvier	320	175
Février	190	107
Mars	284	141
Avril	278	144
Mai	347	200
Juin	215	105
Juillet	245	148
Août	299	163
Septembre	253	123
Octobre	200	98
Novembre	212	101
Décembre	369	221
<b>Totaux</b>	<b>3212</b>	<b>1726</b>

Pour l'année, nous avons ainsi obtenu 0.54 d'identifications

**Incendies.**—Le nombre des incendies pendant les cinq dernières années fut :

	<u>1911</u>	<u>1912</u>	<u>1913</u>	<u>1914</u>	<u>1915</u>
Incendies	9	11	16	22	14
Commencements d'incendies	29	36	31	31	38
Feux de cheminée	2	2	4	2	1
<b>Totaux</b>	<b>40</b>	<b>49</b>	<b>51</b>	<b>55</b>	<b>53</b>

Le tableau N<sup>o</sup>. 14 renseigne sur les sinistres de l'année et les sanctions prononcées par la Cour Mixte. Il n'y eut aucun décès à déplorer au cours des incendies.

**Vois à main armée.**—Dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre, nous reçumes 7 plaintes de vols dont quelques-uns heureusement peu importants, commis à main armée. L'un de ces vols cependant causa quelque inquiétude ; en effet, à deux reprises, en Février et en Mars, un commerçant aisé demeurant sur la nouvelle Concession, au Sud de la Rue Eugène Bard, fut pillé. Les recherches permirent d'arrêter les coupables, au nombre de 7, dont 2 femmes.

Le 6 Avril, la bande est condamnée à être envoyée aux Autorités Chinoises pour être punie suivant les rigueurs de la Loi.

De telles attaques se perpétrant dans le même quartier, démontrent la nécessité et l'urgence qu'il y aurait à doter au plus tôt d'un réseau de routes et à pourvoir d'un meilleur éclairage, le territoire en question qui est, de date récente, amalgamé à la Concession et est circonscrit entre la Rue Eugène Bard, la rue du Capitaine Rabier, la Route de Zikawei et l'Avenue Dubail. Aussi dans les conditions actuelles,

n'est ce pas sans danger que nos Agents stationnent ou circulent la nuit dans cette partie de la Concession connue comme lieu de rendez-vous, de refuge ou de ralliement des vagabonds, des repris de justice, de tous les bandits sans feu ni loi, en instance de banissement ou en rupture de ban, prêts à jouer, le cas échéant, du couteau ou du browning.

L'installation en bordure de la rue du Capitaine Rabier d'une cabine téléphonique située à peu près à mi-distance entre celle du Pont S<sup>te</sup>. Catherine et celle du terminus Montigny, permettra à nos agents de service dans ce quartier relativement éloigné du poste de police, de se tenir en communication constante avec celui-ci.

Au cours de 2<sup>ème</sup> semestre, nous eûmes à nous occuper de 4 vols à main armée : pour 2 d'entre eux, nos recherches demeurèrent vaines ; pour les 2 autres, elles aboutirent à l'arrestation de 13 individus. La Cour Mixte, dans ses séances, prononça contre les inculpés les condamnations suivantes :

Envoyés aux Autorisés chinoises	= 8
1 an de prison	= 1
Expulsion	= 4

**Vols chez les Etrangers.**—Les plaintes reçues pour vols importants commis chez les Etrangers ont, cette année, sensiblement diminué.

Une surveillance spéciale a été exercée dans le quartier de l'Avenue Joffre sur les individus soi-disant petits marchands qui se rendent chaque jour chez les boys des maisons étrangères pour y acheter des bouteilles vides ou autres. Ils entrent en relations avec les domestiques et se renseignent sur les dispositions et les habitudes de chaque maison. Ils profitent ensuite des heures où les rez-de-chaussée sont déserts, les domestiques absents ou occupés dans le reste de la maison pour pénétrer dans ces rez-de-chaussée et y faire une rafle des objets faciles à vendre ou à engager dans les monts-de-piété ; leur préférence se porte surtout sur les pièces d'argenterie. Les mesures prises à l'égard de ces peu scrupuleux marchands semblent avoir eu pour effet, cette année, qu'aucun vol important d'objets de cette nature n'a été porté à la connaissance de la Police.

Par contre, nous reçûmes plusieurs plaintes pour vols de pardessus, d'imperméables, de parapluies, etc...de tous objets habituellement placés à l'entrée des habitations. Il a été constaté que ces larcins étaient commis le plus souvent par des coolies de Jin-Ric-Shaws qui, venant de déposer un voyageur, restent stationnés à la porte comme dans l'attente d'un nouveau client. Ils étudient ainsi les lieux et repèrent les objets qui peuvent être volés sans grand risque, au moment propice ils s'en emparent, les placent dans le coffre de leur véhicule et disparaissent.

Ces constatations prouvent combien il faut se défier des individus que reçoivent les domestiques et aussi de ceux qui séjournent autour des habitations, avec ou sans motif plausible.

**Assassinats.**—Le 9 Avril 1915, une vieille femme, âgée d'environ 60 ans, fut trouvée mortellement blessée et baignant dans une mare de sang dans un terrain vague situé près de la pagode de Chantong. Il fut établi que le mobile du crime était dû à un différend survenu entre la victime et plusieurs autre individus, au sujet du partage d'une somme d'argent provenant de la vente d'une fille. Les coupables furent arrêtés et condamnés : 2 à être envoyés aux autorités chinoises pour être exécutés ; le troisième est mort dans les prisons avant d'avoir été jugé.

Incidemment, je relaterai, bien que les faits soient postérieurs à ceux devant figurer dans ce Rapport, l'assassinat de Mr. CHAN-TZE-CHEN, directeur chinois de la Banque des Communications, survenu le 8 Janvier 1916 vers 4 h. 15 de l'après-midi sur l'Avenue Edouard VII.

Deux individus armés de revolvers "Mauser", déchargèrent leur arme à bout portant sur la victime qui se rendait, en voiture, sur la Concession Internationale. Conduit à l'Hôpital de Shantung Road, Mr. CHAN y expirait peu après son arrivée.

Cependant, un de nos Gardes Annamites qui se trouvait en service non loin du lieu du crime, parvint à arrêter un des assassins. Ce dernier, un boy, âgé de 22 ans, n'avait quitté que 10 jours avant la perpétration du crime la place qu'il occupait depuis plus de deux ans dans une famille européenne qui n'avait cessé d'être très satisfaite de ses services. Les raisons qu'il donna à la Police pour expliquer son acte semblent inadmissibles, et, pour le Tribunal lui-même, les mobiles du meurtre sont demeurés





MAISON DÉTRUITE PAR L'EXPLOSION DE BOMBES  
le 16 Septembre 1915  
*Rue Paul Beau, No. 6, Cité "Sing Ming Li"*

mystérieux. Par décision de la Cour Mixte, le meurtrier fut envoyé aux autorités chinoises. Son exécution eut lieu le 12 Février.

Je mentionnerai également l'audacieux attentat commis sur la Concession Internationale, le 10 Novembre 1913 vers 11 h. 30 du matin, sur la personne de l'Amiral Pacificateur de Changhai TCHENG-JOU-CHENG, au moment où il se rendait, en automobile, au Consulat Général du Japon où une réception avait lieu à l'occasion du couronnement de l'Empereur. Les assassins, deux jeunes gens du nord, âgés respectivement de 24 et 26 ans, furent arrêtés. L'Amiral ne survécut que quelques instants à ses blessures. Un Officier d'Ordonnance qui l'accompagnait, également blessé, mourut peu après son arrivée à l'hôpital.

La nouvelle de cet assassinat eut un retentissement considérable. Les mobiles prêtés aux meurtriers par la population indigène provoquèrent les rumeurs les plus diverses. Les autorités chinoises, à qui les coupables furent remis le surlendemain par décision de la Cour Mixte Internationale, ont dû, sans doute, recueillir des données sur les causes de l'attentat.

Le 21 Novembre, eut lieu la translation à destination de Pékin des restes de l'Amiral TCHENG ; le convoi funèbre qui se rendait de l'Arsenal à la gare de Changhai-Nanking, dut emprunter le territoire de notre concession ; l'affluence était considérable ; un service d'ordre imposant fut organisé, et sur tout le parcours du convoi, les honneurs furent rendus à la dépouille de l'Amiral TCHENG.

En témoignage de reconnaissance, la famille de l'Amiral TCHENG et les hautes autorités locales offrirent à la Police Française une fort gracieuse coupe en argent.

**Premier attentat contre l'Amiral Tcheng-Jou-Cheng.**—Le 18 Août, dans la soirée, l'Amiral Pacificateur s'était rendu incognito en automobile au Quai de Kin-Lee-Yuen à l'effet d'y accompagner sa femme qui partait pour Tien-Tsin. Une suite importante de serviteurs en civil l'accompagnait. Vers 11 h. 30, l'Amiral revenant du bateau s'apprêtait à monter dans son automobile, lorsqu'une détonation retentit. L'automobile dans laquelle aux côtés de l'Amiral se trouvaient deux hauts fonctionnaires quitta à toute vitesse les lieux où l'attentat venait de se produire : une bombe lancée par un inconnu venait de frapper contre le mur de l'entrepôt de la Compagnie de Navigation et avait explosé. Un coolie de Jin-Ric-Shaw fut légèrement blessé au bras. Un individu d'allure suspecte fut arrêté. L'enquête ne permit pas de l'inculper. Par courtoisie, il fut néanmoins remis aux autorités chinoises, et à leur demande, pour enquête supplémentaire.

**Explosion-Découverte de bombes.**—Une explosion eut lieu le 16 Septembre vers 10 h. du matin dans une maison de style semi-européen au No. 6 cité "Sing-Ming-Li", Rue Paul Beau, occupée par des Chinois. L'immeuble fut en partie détruit. Nous découvrîmes parmi les décombres deux cadavres d'hommes horriblement mutilés. Un troisième individu quoique dans un état de mutilation, presque analogue à celui des deux premiers, donnait encore signe de vie. Il fut immédiatement dégagé et dirigé sur l'hôpital ; il mourut en chemin.

Il semble que la maison n'était habitée au moment de l'explosion que par ces trois individus dont l'identité n'a pu être établie. D'après le gardien chinois de la cité, les occupants de l'immeuble détruit y avaient emménagé la veille. On peut affirmer que l'explosion a été provoquée soit par la chute de bombes déjà préparées, soit par la conflagration de produits chimiques servant à leur préparation.

D'après certains bruits, les victimes de cette explosion auraient peut-être participé au complot qui aboutit au lancement d'une bombe, 5 jours auparavant, sur les Bureaux du nouveau journal monarchiste chinois "Asiatic Daily News". Il n'est pas invraisemblable en effet, que ces individus fussent les complices de ceux qui commirent cet attentat et que traqués par la Police qui procédait à l'enquête, ils fussent venus se réfugier sur notre Concession en emportant leur dangereux matériel. Tandis qu'ils procédaient à une hative installation, ils auraient trouvé la mort en manipulant leurs propres bombes.

Par ailleurs et à plusieurs reprises, à la suite de renseignements reçus, des perquisitions furent faites en divers endroits notamment : au N° 420 Rue Eugène Bard, le 6 Septembre, où un stock important de bombes fut découvert ainsi qu'une grande quantité de matières et de produits servant à la confection d'engins de cette nature ; au N° 271 Boulevard de Montigny, le 18 Décembre, un lot de 6 bombes est saisi. Enfin, le 14 Décembre, au N° 89 Rue Palikao, découverte d'un autre lot de 20 bombes, de cartouches

pour fusils de guerre et pour révolvers.

Au total, 14 arrestations furent opérées, au sujet desquelles la Cour Mixte n'a pas encore statué.

**Rassemblement suspect.**—Dans la soirée du 23 Octobre, un rassemblement suspect d'une certaine importance, est signalé comme étant en cours de formation dans une cité de la Place Meugnot. Des dispositions sont immédiatement prises et 48 arrestations sont opérées. Parmi les individus arrêtés, les uns déclarent que leur intention était d'attaquer l'Arsenal, les autres prétendent avoir été enrôlés pour coopérer à une attaque des postes de police de la ville chinoise. Chose étrange, pour mettre à exécution de tels projets, nul ne possédait d'arme ; au reste aucun ne se montra agressif. S'agissait-il ou non d'une démonstration de caractère révolutionnaire, nul fait n'est venu confirmer l'hypothèse à laquelle il conviendrait de se rallier pour expliquer cette équipée.

**Crimes politiques.**—Les incidents et événements de quelque importance à relever, au cours de cette année, sous cette rubrique, n'ont guère différé d'avec ceux qui ont été relatés au cours de l'année précédente. Comme l'an dernier, les principales préoccupations de la Police se concentrèrent sur les agitations politiques. Il a pu être constaté que les procédés employés en vue de la suppression radicale des opposants politiques sur les 2 Concessions sont restés les mêmes : enlèvements ou assassinats sur place.

*a/ Enlèvements ou tentatives.*—Un Chinois nommé LI-YA-TONG est enlevé le 24 Juin. Le lendemain, l'enlèvement est relaté tout au long dans la presse chinoise. Une enquête est ouverte, elle confirme les faits. La victime aurait été conduite sur-le-champ aux autorités de l'Arsenal. Les recherches effectuées nous mettent en possession des noms de 4 individus ayant fait ce coup de main. 2 de ceux-ci sont arrêtés, ils avouent le complot, confessent tous les détails de la machination et déclarent que la victime avait dû être dirigée immédiatement sur Nankin. La Cour Mixte, dans sa séance du 12 Juillet 1915, condamna les 2 coupables à 4 ans de prison et à l'expulsion. Nous n'eûmes plus de nouvelles de l'indigène enlevé.

Après avoir fait l'objet d'une première tentative d'enlèvement qui échoua grâce à ses appels au secours, un nommé LI-ZU-OU demeurant Rue Vouillemont fut à nouveau appréhendé le 22 Juillet au soir, par 2 individus qui l'entraînèrent sur la Concession Internationale et l'y firent arrêter sous l'inculpation de brigandage. Après une semaine de délai, la Cour Mixte Internationale n'ayant pas obtenu les preuves suffisantes, décida de remettre le chinois arrêté illégalement à la Police Française.

Le 21 Septembre, 5 individus tendent d'enlever un nommé ZENG-ZU-POU, domicilié au N<sup>o</sup>. 472 Rue Eugène Bard. Grâce à l'intervention de Mr. LATOUR habitant la maison voisine et à l'aide d'un Garde Tonkinois que ce dernier avait appelé, l'opération échoua. Une arrestation pût être opérée. L'individu arrêté expliqua qu'avec le concours et la complicité de 3 autres camarades dont l'un était revêtu d'un uniforme d'agent chinois de la Police Française et sous les ordres d'un détective militaire, ils avaient projeté d'enlever le révolutionnaire en question contre la promesse du paiement d'une prime de 200 Dollars, laquelle devait être versée après réussite. Cet individu fut condamné à 1 an de prison et à l'expulsion.

Le 9 Décembre, un nommé KING-TE-YU est enlevé de chez lui dans une cité du Boulevard de Montigny où il demeurait avec sa femme et 2 enfants. Quelques habitants de la ruelle témoignent avoir entendu la victime, et l'avoir vu enlever par 5 ou 6 individus. La victime de cet enlèvement fut fusillée à l'Arsenal le 10 Décembre.

*b/ Assassinats ou tentatives.*—Vers 3 h. 30 du soir le 7 Novembre, au No. 4 de la Cité 150 Rue Marcel Tillot, un nommé HO-TSE-GHI est assassiné. L'enquête amène à découvrir que le crime a été commis par un cousin de la victime, lequel d'ailleurs n'a plus été revu depuis. La famille ne s'explique pas les motifs qui ont pu pousser le parent à accomplir un pareil forfait. Nous avons depuis, à l'occasion d'une arrestation spéciale, trouvé la preuve écrite que le cousin en question avait touché 200 Dollars de certain détective pour accomplir ce crime.

Nous eûmes à enquêter dans 3 tentatives d'assassinats :

Dans le premier cas, la victime, un nommé TSANG-TSE-YONG, le 17 Janvier, dans la rue, reçoit 3 coups de feu. Deux balles l'atteignent dans le dos. Il est transporté à l'hôpital. Deux individus sont arrêtés dans la suite ; parmi eux celui-là même qui avait tiré sur la victime. Ils sont condamnés :

L'un à 4 ans de prison, l'autre à 2 ans de la même peine.

Dans le deuxième cas, 3 individus dont l'un armé d'un revolver, font irruption, le 25 Août, vers 10 h. du soir, dans une cité de l'Avenue Joffre, résidence d'un nommé HO-TSE-NGAI, pour l'assassiner. Dans sa précipitation, l'individu armé, un détective du Tchekiang, tire sur un de ses complices qu'il blesse mortellement. Celui-ci meurt à l'hôpital sans avoir repris connaissance.

Les condamnations suivantes furent prononcées :

à 20 ans de prison = 1

à l'expulsion = 2

Dans la troisième cas, le 5 Décembre, à 10 h. 30 du matin, 3 Chinois se présentent chez un nommé TSAI-DA-PEI demandant à lui parler. Le domestique prie d'attendre un peu. Les individus veulent monter à l'étage malgré lui, une lutte s'engage, au cours de laquelle 3 coups de feu sont tirés. Le domestique reçoit 2 balles dans l'épaule, les individus se sauvent. TSAI-DA-PEI, maintenant découvert, se réfugie sur la Concession Internationale. Quelques jours plus tard, il y est arrêté et traduit en Cour Mixte Internationale. Les autorités chinoises réclament énergiquement la remise de cet important révolutionnaire, pour crimes divers de brigandage et pour fabrication de faux billets de banque au Houpé. La décision est encore pendante.

Pendant ce temps, nos recherches ont amené l'arrestation des individus ayant pris part à la tentative d'assassinat. Le domestique reconnaît parmi ceux-ci celui qui le blessa. L'affaire est en instance.

#### Titre 4 - SITUATION GENERALE

Dans le courant de l'année, certains événements et certaines agitations ont inspiré des craintes sérieuses. Toutefois, dans toutes ces circonstances, la sécurité et l'ordre publics furent maintenus sur la Concession.

Je me bornerai à rappeler les incidents en question :

**Boycottage Japonais.**—Dans le courant d'Avril, l'un des principaux événements consiste dans le boycottage des marchandises japonaises. Des réunions publiques d'étudiants chinois furent tenues dans le but de répandre les bruits les plus alarmants au sujet de la situation économique et politique de la Chine vis-à-vis du Japon. L'une des principales fut celle tenue au "Chau-Su-Ho Garden". Il apparut de toute évidence au cours de ce meeting que le mouvement ne rencontrait pas en général un accueil très favorable de la part des membres les plus respectables de la communauté chinoise. La Police Internationale s'étant opposée à l'ouverture de nouvelles réunions, les organisateurs se replièrent sur la Concession Française, mais leurs tentatives furent déjouées en temps opportun et les réunions interdites.

Des placards tendancieux agrémentés de caricatures et des circulaires furent répandus à travers les Concessions. Plusieurs panneaux-réclames japonais qui étaient placés sur le haut de la façade ou sur les toits des habitations chinoises furent amenés à terre, enlevés et cachés. Cette situation imposa un surcroît de service à la Police désireuse d'éviter que des actes de violence fussent commis : dans une ou deux occasions, la situation parut quelque peu grave. Enfin, vers la fin du mois, les esprits s'apaisèrent et le mouvement si violent à son début, parut diminuer d'intensité ; petit à petit, la situation s'améliora et bientôt la vie normale reprenait son aspect accoutumé.

**Troubles.**—(Nuits des 5, 6 et 7 Décembre) *Nuit du 5.*—Le 5 Décembre, vers 6 h. 15 du soir, on entendit tout à coup plusieurs coups de canon paraissant provenir de la direction de l'arsenal de Kiang-Nan. L'impression générale fut de suite que les révolutionnaires attaquaient l'arsenal. Les dispositions prévues en cas de troubles furent immédiatement prises sur la Concession. Des milliers d'habitants du Sud de la Ville Chinoise, porteurs de malles, de literies enroulées et de caisses contenant leurs objets les plus précieux vinrent se réfugier sur les Concessions pour y trouver la sécurité.

Jusque vers minuit, des coups de canon assez espacés furent entendus. Vers 2 heures du matin, reprise d'un tir continu qui dura environ dix minutes. A 5 heures du matin, la canonnade reprit plus bruyante que précédemment ; les détonations paraissant dues à des pièces de plus fort calibres, puis le silence se rétablit et ne fut plus troublé.

Aucun renseignement précis ne put être obtenu. Ce ne fut que plus tard qu'on apprit que des rebelles avaient tenté de s'emparer du croiseur chinois "Chao-Ho" (navire école) ancré en face de l'arsenal, sans doute, grâce à la complicité de quelque élève officier à bord. Au cours du tir, des obus étaient tombés sur les Concessions, dont 6 sur la Concession Française, sans cependant faire de victimes ni causer de dommages sérieux aux propriétés.

*Nuit du 6.*—Les mêmes dispositions que celles adoptées pour la nuit précédente au point de vue de la protection de la Concession, furent prises dès 5 heures du soir.

Vers 9 heures, notre attention est attirée par des groupes d'individus suspects qui semblent se faufiler dans l'ombre dans le secteur compris entre la Route Prosper Paris, le tronçon de la Route Ferguson, Sicawei Road et la Route Française de Zikawei. A la suite de dispositions prises, 16 arrestations sont opérées, des bombes, des revolvers, des cartouches et différents insignes sont saisis. Interrogés, les individus arrêtés déclarent nettement faire partie d'une bande qui avait projeté d'attaquer le poste de police chinois du faubourg de Zikawei afin de s'emparer des armes de ce poste. Nos patrouilles continuent à explorer les environs, le reste de la bande semble avoir disparu. L'attaque du poste de police avait ainsi échoué.

A 10 h. 45, un groupe important d'individus tentent d'attaquer le poste de police chinois de Siemen, situé en bordure de la nouvelle Concession et à environ 200 mètres de notre cabine téléphonique du terminus Montigny. Des renforts sont immédiatement envoyés par automobiles. Plusieurs bombes explosent. La Police Chinoise tire sur les assaillants qui se dispersent. Ceux qui n'ont pu complètement fuir, se réfugient dans des maisons du Boulevard de Montigny. Nous faisons 10 arrestations et saisissons 2 revolvers. La Police Chinoise continue à tirer sans nécessité, nos patrouilles essuient son feu. Il est impossible de se présenter sur le Boulevard de Montigny ou sur la Rue Eugène Bard sans s'exposer aux balles chinoises. La situation est pourtant claire maintenant—impossible de parlementer—Cette situation dangereuse nous empêche de faire une chasse immédiate et plus efficace encore aux assaillants avant leur disparition complète. Tout à coup, la lumière fait défaut, une balle avait brisé un isolateur, il fut impossible de procéder à la réparation et l'obscurité régna jusqu'au lever du jour, ce qui nous obligea à redoubler de vigilance.

Sur ce point également, la tentative avait échoué.

*Nuit du 7.*—Mêmes dispositions que les nuits précédentes. Par mesure de précaution, des barricades sont installées pendant la journée aux points stratégiques les plus importants afin de permettre aux forces chargées de la défense de la Concession de réprimer plus facilement toute nouvelle tentative de trouble. Des dispositions analogues sont prises dans la région du pont de Zikawei. Rien de particulier ne se produisit pendant la nuit. Aucun incident nouveau n'étant survenu dans les 3 jours qui suivirent, les barricades furent enlevées le 10 et le service normal repris.

**Journal considéré comme séditionnel.**—Le Journal chinois "Ai-Koue-Pao" installé Rue Baron Gros fut avisé plusieurs fois de ne pas laisser paraître des articles diffamatoires contre le Gouvernement. N'ayant pas tenu compte de ces avertissements, le Journal fut supprimé le 10 Novembre 1915.

**Grève.**—Une grève des coolies de Jin-Ric-Shaw éclata le 2 Décembre. Le différend était dû à une augmentation de \$. 0.10 sur le prix de louage journalier des véhicules exigée par les propriétaires. Comme toujours, dans des cas analogues, des réunions eurent lieu qui troublèrent l'ordre. Quelques arrestations de meneurs furent opérées. Un arrangement intervint et le 8 le travail reprenait comme à l'ordinaire,

La coopération avec la Police de la Concession Internationale a été incessante et les meilleures relations n'ont cessé d'exister avec elle.

*Le Chef de la Garde p. i.*

G. XAVIER.

## EFFECTIF DE LA GARDE MUNICIPALE

au 31 Décembre 1915

GRADES OU EMPLOIS	Effectif normal			Vacances	Présents au corps										En Congé	Effectif au 31 Décembre			
	Européens	Tonkinois	Chinois		Etat-Major	Poste Central	Poste de l'Est	Poste de l'Ouest	Postes Extérieurs	Maison d'Arrêt	Service de la Sûreté	Camp de Koukaza	Européens	Tonkinois		Chinois			
																	Européens	Tonkinois	Chinois
Chef de la Garde	1			1															
» » adjoint	1			1															
Inspecteur Principal	1				1													1	
Chefs de Secteur	2					1		1										2	
Chef » adjoint	2			1														1	
Sergent Instructeur	1																	1	1
Sergents	13			2	3		1	2	2	1	1							1	11
Brigadiers	11				1	4	1	2	1									2	11
Gardes	28			11	1	2	2	4	2	4	1							1	17
Gardiens du Jardin public	2																		2
Secrétaire-Interprète	1				1														1
Sergents		6				2		2	2										6
Brigadiers		17		1		4		7	5										16
Gardes		127 <sup>a</sup>		5		28		49	45										122
Détachement de Tirailleurs	2	103								49		56						2	103
Sergents			5			2	1	2											5
Brigadiers			17	2	1	4	2	4	4										15
Agents			236 <sup>b</sup>			108	25	65	31		6								238 <sup>c</sup>
Gardien du Jardin public			1						1										1
Secrétaires-Interprètes			4		3						1								4
Interprètes			11			3	1	2	2	1	2								11
Sergents Détectives			3			3	1				3								3
Détectives			30			3	2	3	4		18								30
<b>TOTAUX</b>	<b>65</b>	<b>253</b>	<b>307</b>		<b>11</b>	<b>161</b>	<b>39</b>	<b>143</b>	<b>101</b>	<b>55</b>	<b>32</b>	<b>56</b>	<b>5</b>	<b>49</b>	<b>247</b>	<b>307</b>			<b>603</b>

a).—Dont 13 aux frais de diverses Compagnies.

b).—Dont 6 en remplacement de Gardes Tonkinois manquant et 12 aux frais de différents particuliers.

c).—Dont 2 en remplacement de Brigadiers manquant.

Il existe en outre du Personnel Chinois compris dans ce tableau :

5 tailleurs

22 coolies

7 Coolies de Jin-Ric Shaws

3 Mafous

1 Chauffeur

1 Magasinier

**Total : 39**

Changhai, le 31 Décembre 1915

Le Chef de la Garde p. i.

G. XAVIER

**ESTIMATION DU TRAVAIL DES PRISONNIERS POUR L'ANNÉE 1915**  
et Comparaison avec l'estimation pour l'année 1914

[Tableau N° 2]

— 104 —

DÉSIGNATION DES TRAVAUX	ESTIMATION		COMPARAISON AVEC L'ESTIMATION POUR L'ANNÉE 1914		OBSERVATIONS	
	Taëls	Dollars	\$:	Tls :		
<b>1.—Travaux pour le public.</b>			—    +	—    +		
Confection de boîtes à savon			515,18		Somme perçue, bénéfice net	
Blanchissage		292,198	121,228		Bénéfice calculé d'après le prix de revient	
Confection d'articles de ferblanterie			12,67		Estimation d'après le travail exécuté	
<b>2.—Pour le Service des Travaux.</b>						
Macadamisage des routes	1.772,16			476,84	Estimation d'après le nombre de journées	
Fabrication de tuyaux et articles divers en ciment	5.535,40			1.668,10	—do.—	
Transport de tuyaux		1.442,07	10,63		A raison de \$ 4 par équipe de prisonniers	
Détenus employés aux forges du dépôt	156,24			103,91	Estimation d'après le nombre de journées	
<b>3.—Pour l'Imprimerie Municipale.</b>						
Imprimeurs	214,89			1,99	—do.—	
<b>4.—Pour la Garde Municipale.</b>						
Tailleurs		743,76	22,06		Estimation d'après le travail exécuté	
Blanchissage		104,232	15,224		Economie réalisée, calculée d'après le [prix de revient	
<b>Totaux</b>	<b>7.678,69</b>	<b>2.582,26</b>	<b>553,704</b>	<b>143,288</b>	<b>2.250,48</b>	Soit en augmentation Tls. 2.250,84 » diminution \$ 410,416

## RÉSULTAT DE L'ACTION DE LA POLICE EN 1915

et Comparaison avec ceux obtenus l'année précédente

	En 1915	Comparaison avec 1914		Observations
		En Augmentation	En Diminution	
Mandats de Comparution concernant des Chinois	345		35	
{ reçus				
{ exécutés	313		2	
Mandats d'Arrêt concernant des Chinois	246		28	
{ reçus				
{ exécutés	169		44	
Plaintes reçues par la Police	2.275	43		
Demandes de poursuites établies par la Police	117		282	
{ d'Etrangers	13		19	
Arrestations				
{ de Chinois				
{ Durant quelques heures seulement, pour contraventions, scandales etc. ....	4.911	719		
{ Maintenues	3.572		289	
Valeur des objets volés retrouvés par la Police				
{ rendus aux plaignants \$:	19.462,18		982,40	
{ plaignants inconnus \$:	920,80			
Objets trouvés	62		12	
Contraventions aux Règlements Municipaux ayant motivé des amendes infligées directement par la Police	19.777		4.705	
Montant des amendes infligées par la Police, pour contraventions aux Règlements Municipaux	Tls. 7.594,26		1.734,30	
Victimes d'accidents mortels relevées par la Police	29	6		
Victimes d'accidents non mortels ayant nécessité l'intervention de la Police	229	16		
Blessés ramassés par la Police ayant dû être				
{ pansés	84	28		
{ hospitalisés	72		30	
Malades trouvés sur la voie publique	37		6	
Cadavres d'enfants trouvés				
{ sur la voie publique	132	65		
{ dans la rivière	3		2	
Cadavres d'adultes trouvés				
{ sur la voie publique	66			même nombre
{ dans la rivière	13			do.
Enfants trouvés abandonnés ou égarés sur la voie publique	153	50		
Suicides constatés	9	6		
Tentatives de suicides découvertes ou signalées	17		9	
Chiens				
{ Chiens Etrangers capturés				
{ rendus	44	4		
{ détruits	47	29		
{ Chiens Chinois capturés				
{ rendus	28		6	
{ détruits	354	95		



**RELEVÉ DES ARRESTATIONS D'ETRANGERS  
OPÉRÉES PAR LA GARDE MUNICIPALE PENDANT L'ANNÉE 1915**  
et comparaison avec le relevé pour l'Année précédente

[Tableau N° 4]

NATIONALITÉS	Ivresse tapageuse		Coups et Blessures		Escroquerie	Abus de confiance		Vagabondage ou mendicité		Attentat aux mœurs	Emission de fausse monnaie		Divers		TOTAUX	
	Civils	Militaires	Civils	Militaires		Civils	Militaires	Civils	Militaires		Civils	Militaires	Civils	Militaires		
Français .....	..	..	..	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	..	1	1 1 1 1 8 1
Américain .....	..	1	..	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1	
Japonais .....	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1	
Suisse .....	..	..	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1	
Indiens .....	8	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	8	
Allemand .....	..	..	..	..	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	1	
<b>TOTAUX pour l'année 1915</b>	8	1	1	1	..	..	..	1	..	1	..	..	..	..	13	
Comparaison avec les arrestations opérées en 1914	m. 9	m. 1	p. 1	p. 1	m. 3	..	m. 1	p. 1	..	p. 1	..	m. 2	..	m. 7	..	<b>En diminution</b> 19





## RELEVÉ DES CONTRAVENTIONS FAITES PAR LA GARDE MUNICIPALE PENDANT L'ANNÉE 1915

et comparaison avec le relevé de l'année précédente

MOIS	Police et Voirie	Voitures	Jin-ric-shaws	Brouettes	Charrettes	Bicyclettes	Automobiles	Chiens	TOTAUX
Janvier	983	5	408	441	52	....	5	3	1897
Février	726	11	251	303	23	1	5	1	1321
Mars	1085	15	497	720	46	6	1	9	2379
Avril	729	16	407	346	27	3	3	1	1532
Mai	840	4	412	361	25	5	2	9	1658
Juin	722	2	346	354	32	3	5	9	1473
Juillet	768	15	313	219	21	2	6	9	1353
Août	744	1	291	195	4	....	4	7	1246
Septembre	837	9	290	382	27	1	3	6	1555
Octobre	934	4	256	567	33	1	3	6	1804
Novembre	1041	10	252	349	44	1	....	2	1699
Décembre	1043	8	191	558	47	9	1	3	1860
<b>Totaux pour 1915</b>	<b>10452</b>	<b>100</b>	<b>3914</b>	<b>4795</b>	<b>381</b>	<b>32</b>	<b>38</b>	<b>65</b>	<b>19777</b>
Comparaison avec le relevé des contraventions en 1914	m. 3362	m. 127	m. 817	m. 256	m. 130	m. 20	p. 12	m. 5	p. 4705

**RELEVÉ DES PLAINTES DÉPOSÉES A LA POLICE**  
et comparaison avec le relevé de l'année précédente

Nature des Plaintes	Nombre en 1915	En aug- mentation	En dimi- nution	OBSERVATIONS	
Vols	1.088	79			
Attaques et Vols	8		5		
Attaques à main armée	9		1		
Pillages à main armée	4		13		
Coups	7	1			
Coups et Blessures	4	4			
Dettes de loyer	505	91			
Dettes	352	45			
Objets perdus	15		123		
Disparitions	enfants	masculins	42	15	
		féminins	60	4	
	épouses ou concubines	46	4		
	filles publiques	12		14	
	Servantes	39		5	
	Employés ou apprentis	9		4	
Escroqueries	22		13		
Abus de confiance	10	même			
Divers	43		22		
<b>Totaux</b>	<b>2.275</b>				

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES VOLS CHEZ LES ÉTRANGERS EN 1915

et comparaison avec les vols de même nature commis en 1914

MOIS	EN 1915				EN 1914	
	NOMBRE DE PLAINTES	VALEUR DES OBJETS VOLÉS	NOMBRE DE PLAINTES AYANT ABOUTI	VALEUR DES OBJETS RETROUVÉS	NOMBRE DE PLAINTES	VALEUR DES OBJETS VOLÉS
Janvier	5	\$ 68,00	1	\$ 23,00	10	\$ 299,20
Février	2	7,00	..	.....	6	346,60
Mars	4	80,00	1	12,40	7	282,40
Avril	3	72,00	..	.....	4	575,00
Mai	3	21,00	1	4,00	7	256,00
Juin	4	154,40	..	.....	5	1.284,50
Juillet	8	399,30	4	228,80	9	377,40
Août	6	228,50	..	.....	6	311,70
Septembre	10	232,40	3	126,40	4	257,20
Octobre	7	237,40	2	103,60	5	102,00
Novembre	8	197,80	1	45,90	3	73,00
Décembre	..	.....	..	.....	7	700,00
<b>Totaux</b>	<b>60</b>	<b>\$ 1.697,80</b>	<b>13</b>	<b>\$ 543,80</b>	<b>73</b>	<b>\$ 4.865,00</b>

**RELEVÉ DES ACCIDENTS SUR LA VOIE PUBLIQUE PENDANT L'ANNÉE 1915  
PROVENANT DE CHEVAUX EMBALLÉS ET DE HEURTS DE VÉHICULES**  
et comparaison avec le relevé pour l'année précédente

LIEUX	NOMBRE		CAUSES DES ACCIDENTS EN 1915						
	en 1915	en 1914	Chevaux	Auto- mobiles	Bicy- clettes	Voitures	J.-R.-S.	Char- rettes	Brouettes
Quai de France	15	— 8		2		4	4	3	2
Rue du Consulat	36	— 7		22	1	5	5	1	2
Avenue Joffre	17	— 4		6	2	6		2	1
Boulevard de Montigny	13	+ 4		2	1	6	1	2	1
Av. des 2 Républiques	6	+ 3	1	1		2	1		1
Rue Kraetzer	4	— 2		2		2			
Avenue Dubail	4	même nomb <sup>re</sup>		1			1	2	
Rue de Zikawei	3	+ 1		2		1			
Rue du Weikwé	3	+ 1		1			1	1	
Rue Tourane	1	même nomb <sup>re</sup>							1
Rue de Lagrené	4	+ 3	1		1	2			
Quai du Yang King Pang	2	même nomb <sup>re</sup>		1				1	
Rue Sœur Allègre	2				1				1
Quai du Kin Lee Yuen	3						1	2	
Rue Hué	1						1		
Rue Montauban	2			1				1	
Rue Petit	1			1					
Avenue du Roi Albert	1			1					
Rue de l'Est	4					2		2	
	<b>122</b>	<b>— 14</b>							

**Nombre de blessés dans les Accidents ci-dessus en 1915.**

71 blessés dont 4 mortellement : soit 17 blessés de moins qu'en 1914.

## RENSEIGNEMENTS SUR LES ACCIDENTS DE TRAMWAYS EN 1915

**1° Lieux des Accidents :**

Rue du Consulat.....	39
Quai de France.....	58
Rue de Zikawei.....	10
Rue de Ningpo.....	1
Avenue Joffre.....	12
Rue Hué.....	6
Rue Kraetzer.....	1
Rue Palikao.....	2
Quai du Yang King Pang.....	2
Avenue des 2 Républiques.....	8
Rue Montauban.....	1
Route de Zikawei.....	3
Usine de Lokawei.....	3

Total : 146 (138 l'année précédente)

**2° Véhicules endommagés au cours de ces accidents :**

Jinricshaws.....	32
Voitures.....	6
Charrettes.....	16
Brouettes.....	7
Automobiles.....	6

Total : 67 (70 l'année précédente)

**3° Nombre de blessés au cours de collisions :**

14 hommes, 1 femme, 1 enfant (personne mortellement)

Total : 66

**4° Nombre de blessés heurtés ou renversés par le Tramway :**

37 hommes, 4 femmes, 9 enfants (dont 3 hommes mortellement)

(50 l'année précédente)

**5° Nombre de blessés tombés de Tramway :**

28 hommes, 1 femme (personne mortellement)

Total : 29 (33 l'année précédente)



### ACCIDENTS DIVERS EN 1915

<b>1°</b>	Noyés.....	12	( 7 l'année précédente)
	Electrocités.....	1	( 2 » )
	Ecrolements de maisons.....	3	
	Explosions de bombes.....	3	
	Chutes de matériaux.....	3	
		<u>22</u>	(18 l'année précédente)
<b>2°</b>	Chutes de matériaux.....	41	( 5 l'année précédente)
	Chutes diverses.....	6	(24 » )
	Tombés à l'eau.....	14	( 3 » )
	Brûlés.....	2	( 4 » )
	Ecrolements de maisons.....	34	
	Explosions de bombes.....	2	( 3 » )
	Asphyxié par le gaz.....	1	
		<u>70</u>	(39 » )
	Total des blessés mortellement ou non=92 (57 l'année précédente)		

### ACCIDENTS SUR LA VOIE PUBLIQUE EN DEHORS DE CEUX CONCERNANT LES TRAMWAYS

Etat Comparatif entre les relevés des causes en 1915 et 1914

CAUSES DES ACCIDENTS	EN 1915	EN 1914
Automobiles	43	65
Voitures	30	33
Chevaux	2	2
Jin-Ric-Shaws	15	13
Bicyclettes	6	10
Charrettes	17	11
Brouettes	9	2
<b>Totaux</b>	<b>122</b>	<b>136</b>

RELEVÉ DES INCENDIES EN 1915

[Tableau N° 14]

N° d'ordre	Dates	Adresses	Désignations	Dégats	Assurances	Solutions
1	4 Janvier	320 Rue du Consulat	Incendie	1 maison détruite	8.000 taëls	800 Tls. d'amende
2	6 »	55 Rue Hué	Commencement d'incendie	néant	néant	classé
3	13 »	375 Rue du Consulat	»	»	»	»
4	19 »	48 Rue de la Paix	»	»	»	2 dollars d'amende
5	20 »	37 Cité 130 Rue Kraetzer	Incendie	5 maisons endommagées	1.000 taëls	classé
6	24 »	66 Pas. du Yang King Pang	Commencement d'incendie	néant	néant	»
7	29 »	R. de la Paix (m. démolition)	»	»	»	»
8	22 Février	117 Rue du Consulat	Incendie	3 maisons endommagées	5.000 taëls	500 Tls. et 5 dollars d'amende
9	28 »	5 Rue de l'Administration	Commencement d'incendie	néant	néant	1 dollar d'amende
10	2 Mars	1 Quai Confucius	Feu de cheminée	»	»	classé
11	7 »	402 Rue du Consulat	Incendie	1 maison détruite	5.000 taëls	600 taëls d'amende
12	20 »	19 Passage Palikao	Commencement d'incendie	néant	néant	classé
13	26 »	43 Rue Montauban	»	»	»	1 dollar d'amende
14	4 Avril	926 Route de Zikawei	»	»	»	2 »
15	6 »	Marché couvert de l'Est	»	»	»	2 »
16	3 Mai	7 Cité 48 Rue Palikao	»	»	»	1 »
17	9 »	46 Cité 186 Rue de Lagrené	»	»	»	1 »
18	15 »	31 Cité 96 Bd. de Montigny	»	»	»	1 »
19	19 »	8 Cité 6 Av. des 2 Républiques	Incendie	4 maisons endommagées	6.000 taëls	600 Tls. et 3 dollars d'amende
20	1 <sup>er</sup> Juin	15 Cité 48 Rue Palikao	Commencement d'incendie	néant	néant	classé
21	2 »	Chantier de const. R <sup>e</sup> Ratard	Incendie	chantier détruit	»	»
22	3 »	2 Cité 33 Rue des Pères	Commencement d'incendie	7 dollars	»	»
23	4 »	Route Stanislas Chevalier	Incendie	toiture endommagée	»	Locataire blâmé par la Cour
24	4 »	10 Rue de Lagrené	Commencement d'incendie	néant	»	0.50 cents d'amende
25	5 »	Hôtel France Rue Montauban	»	»	»	classé
26	15 »	49 Cité 122 Avenue Dubail	»	»	néant	0.50 cents d'amende
27	29 »	20 Avenue Joffre	»	»	»	1 dollar »
28	12 Juillet	Chantier de const. R <sup>e</sup> Voyron	Incendie	insignifiants	»	1 »
29	15 »	287 Rue du Weikwé	»	7 maisons brûlées	»	classé
30	24 »	4 Route de Zikawei	Commencement d'incendie	néant	»	1 dollar d'amende
31	29 »	17 Rue de la Paix	»	»	»	classé
32	30 »	161 Rue Palikao	»	»	1.300 taëls	5 dollars d'amende
33	31 »	17 Rue de la Paix	»	»	néant	5 »
34	8 Août	15 Rue Petit	Tentative d'incendie	»	»	10 jours de prison
35	14 »	128 Boulevard de Montigny	Commencement d'incendie	»	»	1 dollar d'amende
36	20 »	17 Rue de la Paix	»	»	»	20 » »
37	3 Septembre	13 Route Tchao Tcheou	»	»	»	0,50 cents »
38	14 »	109 Rue de l'Est	Incendie	2 maisons détruites	3.000 taëls	350 taëls »
39	16 »	Route Stanislas Chevalier	Commencement d'incendie	néant	néant	classé
40	24 »	50 Rue de la Paix	»	»	»	»
41	2 Octobre	Maison chin <sup>oise</sup> Av. du Roi Alb <sup>ert</sup>	Incendie	maison détruite	»	»
42	6 »	19 Cité 60 Rue Palikao	»	5 maisons détruites	300 taëls	30 taëls d'amende
43	9 »	Passage Laguerre	Commencement d'incendie	néant	néant	3 dollars »
44	10 »	498 Rue du Consulat	»	»	»	2 dollars »
45	15 »	513 do.	»	»	»	2 dollars »
46	27 »	513 do.	»	»	600 taëls	20 taëls d'amende
47	21 Novembre	46 Rue de la Paix	Incendie	5 maisons endommagées	néant	10 dollars d'amende
48	25 »	7 Cité 129 Rue Kraetzer	Commencement d'incendie	néant	»	0,50 cents »
49	28 »	35 Cité 127 do.	»	»	»	classé
50	3 Décembre	Siccawei Road (français)	Incendie	1 maison détruite	»	2 dollars d'amende
51	9 »	9 Cité 161 Avenue Joffre	Commencement d'incendie	néant	»	1 »
52	18 »	44 Route Duplex	»	»	»	2 »
53	21 »	12 Cité Pao-Eu-Li Boulevard de Montigny	»	»	»	1 »



---

---

TRAVAUX PUBLICS

---

---



## Compte-Rendu des Travaux exécutés pendant l'Année 1915

### 1. - VOIRIE

**Ordures Ménagères.**—Le système mixte de collecte des ordures ménagères à l'aide de brouettes et tombereaux inauguré au cours de l'année 1913 a été continué pendant tout le cours de l'année 1915.

Il semble que l'usage du réduit maçonné ait réduit en partie les projections d'ordures sur la voie publique.

Ce ne sera que par une surveillance constante de la police avec des pénalités aux délinquants que l'on arrivera à supprimer complètement les dépôts d'ordures encore trop nombreux que l'on rencontre fréquemment encore dans les rues de la Concession.

Il serait également à désirer que les emplacements de ces réduits fussent judicieusement choisis pour être facilement accessibles et aux locataires des cités où ils sont installés et aux brouettes chargées de l'enlèvement des ordures.

Leur forme devrait être modifiée pour permettre un nettoyage facile, leur fermeture obligatoire et complète; de plus le Service Sanitaire devrait procéder chaque semaine au moins à une désinfection complète de ces réduits.

Si ces mesures ne sont pas prises, le système qui est bon en lui même ne donnera aucune amélioration tangible à la salubrité publique et au contraire présentera un danger de contamination pour les cités par le grand nombre de mouches que ces réduits attireront.

Dans le courant de l'année 1915 le nombre de brouettes employées à ce travail a été de 60. L'enlèvement par bateaux est toujours exécuté à l'entreprise. Il semble avoir fonctionné convenablement et n'a donné lieu à aucune réclamation.

Comme en 1914 une partie des ordures ménagères ont été employées au remblayage de mares.

Les mares remblayées sont: Route Lafayette sud, crique traversant l'Hôpital St<sup>e</sup>. Marie, mare Route Père Robert à 50m. au sud de la Rue Corneille, crique entre la Route Vallon et l'Avenue Joffre.

**Alignements.**—Pendant le cours de l'année il a été incorporé au domaine public par voie de mise à l'alignement les surfaces suivantes :

Rue de la Paix .....	0.0647
Route Stanislas Chevalier.....	0.1377
Great Western Road.....	0.4121
Rue Minghong .....	0.0035
Rue Hoai Ho prolongé.....	0.3636
Route Conty.....	0.5344
Rue Palikao .....	0.0201
Rue du Lieutenant Pétiot.....	0.0552
Rue Palikao.....	0.0035
Rue du Consulat.....	0.2678
Route Lafayette.....	4.2632
Avenue Joffre.....	0.0162
	<hr/>
à reporter. . .	6.1420

	Report. . .	6.1420
Rue Brenier de Montmorand.....		1.5102
Quai de France Sud.....		0.1870
Rue du Consulat angle Montauban.....		0.2058
Avenue des 2 Républiques.....		0.0159
Rue Massenet Sud.....		0.5588
Rue Voisin.....		0.0562
Rue de Zikawei.....		0.1225
Route Tchaotcheou.....		0.8398
Rue Eugène Bard.....		0.0765
	Total. . .	9.7247

**Travaux Neufs de Viabilité.**—*Rue Eugène Bard.*—L'aménagement de cette voie avec bordures, dalles de caniveaux, trottoirs en briques cassées et macadamisage complet de la chaussée a été terminé entre le Boulevard de Montigny et la Rue Lagrené.

*Route de Tchaotcheou.*—L'aménagement du côté français de cette voie a été exécuté entre la Rue Eugène Bard et la Route Lafayette, la largeur totale de cette voie a été prévue dans ce tronçon à 70'.

*Route Stanislas Chevalier.*—Le macadamisage complet de la chaussée a été terminé jusqu'à la Rue Massenet, il a été élargi de 3m.00 jusqu'à la Route Père Robert.

*Route Vallon.*—Terminé le macadamisage complet de la chaussée.

*Rue Massenet.*—Pose de bordures et dalles de caniveaux et macadamisage entre les Routes Vallon et Lafayette.

*Rue Corneille.*—Pose de bordures et macadamisage des 3/4 de la chaussée entre la Route Père Robert et la Rue Massenet.

*Route Lafayette.*—Un grand nombre d'expropriations de maisons chinoises ont été faites dans le quartier de Siemen, la crique située dans le tracé de cette voie a été en partie remblayée.

Cette voie a été macadamisée sur une largeur de 6m. entre l'Avenue Dubail et la Rue Massenet.

*Route Père Robert*—Un rechargement général avec élargissement du macadamisage a été fait sur toute la longueur. Un passage dallé pour brouettes a été exécuté sur le côté ouest, dès maintenant nous pouvons en prévoir un très bon résultat et son emploi semble très apprécié des coolies brouettiers.

*Rues Amiral Bayle, Chapsal, Brenier de Montmorand et Marcel Tillot.*—Les terrains adjacents à ces rues étant tous bâtis, ces rues ont reçus un aménagement définitif. les trottoirs ont été établis avec bordures en ciment et macadamisage de briques cassées, les caniveaux ont été dallés, les chaussées ont été rechargées tout en rectifiant les anciens nivellements.

*Rue du Lieutenant Pétiot.*—Cette rue a été ouverte au trafic en Novembre. Le 1/2 de la chaussée a été madadamisée.

*Great Western Road.*—Sans aucune dépense d'achat de terrain la largeur de 70' prévue pour cette voie a été réalisée 1°. sur une longueur de 140m. près de la Rue Pétiot, 2°. sur une longueur de 190m. à l'ouest de l'Avenue du Roi Albert. Le drain et le remblayage de la crique ont été exécutés en ces points.

*Route de Zikawei.*—Le macadamisage de l'élargissement de la chaussée de cette route commencé en 1913 a été continué entre la Route Chisi et l'Avenue du Roi Albert.

**Travaux d'Entretien.**—*Rechargement des Chaussées.*—Tous les matériaux nécessaires à ces travaux nous ont été fournis très régulièrement, les 2 entrepreneurs fournisseurs de granit auxquels des contrats de 5 ans avaient été accordés en 1912, donnent toute satisfaction, ils possèdent du granit en carrière et maintiennent dans nos dépôts des approvisionnements suffisants.

Les rechargements suivants ont été exécutés :

Rue Eugène Bard.....	4.200mq.
Avenue Edouard VII.....	4.500
	à reporter. . . 8.700mq.



AVENUE EDOUARD VII (ANCIENNEMENT QUAI DU YANG KING PANG)  
*Partie comprise entre les rues Petit et Montauban*

	Report. . . 8.700m <sup>2</sup>
Rue du Tchaotcheou .....	1.600
Rue du Cimetière .....	2.200
Quai de France Nord .....	4.180
Boulevard de Montigny .....	18.950
Boulevard des 2 Républiques Est .....	12.850
»    »    »    »    Ouest .....	3.000
Rue Amiral Bayle .....	2.200
Rue Krätzer .....	1.960
Rue Palikao .....	680
Avenue Joffre .....	2.220
Rue du Consulat .....	5.300
Rue Brenier de Montmorand .....	1.360
Rue Tourane Sud .....	550
Rue de Ningpo .....	1.470
Rue Chapsal .....	1.160
Rue Montauban Nord .....	760
Rue des Pères .....	1.180
Rue de Saigon .....	570
Rue Colbert .....	1.260
Route Stanislas Chevalier .....	3.400
Route Vallon .....	2.170
Rue Massenet .....	450
Route de Zikawei .....	7.650
Route Ratard .....	2.570
Route Père Robert .....	6.880
Rue Lafayette .....	1.680
Avenue Joffre .....	12.480
Route Doumer .....	790
Rue du Lieutenant Pétiot .....	450
Avenue Dubail .....	5.240
Rue Corneille .....	460
Poste de Police de Lokawei .....	240

Total : 116.610m<sup>2</sup>.

Les surfaces de rechargements exécutées les années précédentes avaient été respectivement :

1912 .....	67.000m <sup>2</sup>
1913 .....	62.840
1914 .....	57.560
en 1915 elle est de .....	116.610m <sup>2</sup> .

L'augmentation est donc des plus importantes et un effort sérieux a été fait pour l'amélioration des voies de la Concession.

Comme l'indiquait déjà M. Wantz dans son rapport de l'année dernière, il est regrettable qu'aucun travail de statistique n'ait encore été fait permettant d'établir les prix comparatifs d'entretien des différentes voies de la cité et la valeur des travaux exécutés.

**Goudronnage.**—Différents essais de goudronnage ont été exécutés les années passées. Les résultats obtenus avec le goudron distillé nous ont amené cette année à donner une certaine extension à ces travaux qui se justifie par l'amélioration de l'état général des rues.

Les surfaces goudronnées sont :

	Chaussées	Trottoirs
Poste de l'Ouest.....	750m <sup>2</sup> .	
» Central.....	600	
Hôtel Municipal.....	1.800	
Avenue Joffre.....	24.040	4.440
Cour du dépôt Boulevard des 2 Républiques.....	610	
Route Stanislas Chevalier.....	1.120	
Rue Laguerre.....	1.140	
Rue Montauban Sud.....	1.200	
Rue du Consulat.....	6.200	
Boulevard de Montigny.....	6.060	
Rue Baron Gros.....	5.000	
Rue du Cimetière.....	2.200	
Route des Sœurs.....	4.800	
Hôpital Ste. Marie.....	4.200	
Rue Krætzler.....	6.600	
Avenue Edouard VII.....	10.500	
Rue Paul Beau.....	1.950	
Route Voyron et Club.....	3.200	
Jardin Public.....		1.720
	<hr/>	
	81.970m <sup>2</sup> .	6.161m <sup>2</sup> .

Il a été employé pour ces travaux 32.400 gallons de goudron distillé soit 2 litres par mètre carré.

Aucun travail de statistique n'ayant été fait de ces travaux il est impossible de donner des chiffres certains sur le prolongement du durée que ce mode de faire a donné aux rues traitées par ce procédé.

Il semble cependant que les résultats soient moins brillants que ceux escomptés dans le rapport de 1914.

Nous trouvons en effet, dans les rues rechargées cette année, qui avaient été goudronnées en 1914, l'Avenue Edouard VII, les Rues du Cimetière, Kraetzer, du Consulat, Montauban et l'Avenue Joffre.

Il n'y a pas lieu de conclure cependant à l'abandon du procédé qui certainement améliore la chaussée, là où il est employé, mais des études comparatives doivent être poursuivies pour déterminer son meilleur mode d'emploi.

**Cimentage des Trottoirs.**—Les surfaces de trottoirs cimentées en 1915 sont les suivantes.

Rue du Weikwei prolongée.....	570m <sup>2</sup> .
Quai de France Nord (flâches).....	885
Rue du Cimetière Nord.....	460
Boulevard des 2 Républiques.....	1430
Rue du Consulat.....	340
Rue Lemaire.....	450
Rue Vouillemont.....	480
Rue Montauban.....	220
	<hr/>
Total	4235m <sup>2</sup> .

**Convertissement en pavage cubique.**—Le pavage du Quai de France sud se trouve actuellement terminé, la surface exécutée cette année est de 1450m<sup>2</sup>.

**Ateliers de Lokawei.**—L'installation des ateliers à Lokawei a été complètement terminée, deux grands hangars couverts ont été installés dans le chantier de moulage ; l'un d'eux abrite les tuyaux moulés pendant leur dessiccation, l'autre sert d'atelier aux prisonniers pour divers travaux de menuiserie, forge, montage de balais en piassava, etc...



Environ 60 prisonniers sont employés à ces divers travaux. Le moulage des tuyaux avec les nouveaux moules en fer donne un très bon rendement.

Le tableau ci-après donne la production de cet atelier pour l'année 1915 :

MOIS	Tuyau 4'6"	Tuyau 3'	Tuyau 0.70	Tuyau 0.50	Tuyau 0.30	Tuyau 0.20	Tuyau 0.15	Bordures	Poteaux de palissade
Janvier	56	6	134	65	163	»	»	342	68
Février	70	»	51	200	131	»	»	»	64
Mars	114	»	128	202	305	»	67	»	93
Avril	114	»	319	114	298	71	128	337	82
Mai	25	112	605	6	248	13	239	328	81
Juin	»	170	539	»	324	92	»	252	96
Juillet	»	198	662	»	500	137	175	137	175
Août	»	186	703	147	159	68	41	308	212
Septembre	»	5	397	286	416	144	34	55	204
Octobre	»	126	164	114	144	60	76	356	206
Novembre	»	63	51	»	»	»	133	306	52
Décembre	»	107	99	»	206	»	144	»	99
	379	973	3852	1134	2894	585	1037	2421	1432

**Assainissement.**—Le réseau d'égouts a reçu en 1915 un grand développement et le grand collecteur du Yang King Pang a été terminé jusqu'au Boulevard de Montigny.

Tous les tuyaux employés pour nos drainages ont été moulés par des équipes de prisonniers au chantier organisé à cet effet à Lokawei.

La pose de ces drains a été exécutée en régie.

Rue de Ningpo	212m.	en tuyaux de 0.50	
Rue Eugène Bard Sud	130	»	0.70 Amorces des Rues
Route Ferguson	126	»	0.30 [de Siemen.
Route Vallon (Ouest Père Robert)	120	»	0.70
Route Tchaotcheou	100	»	0.70
Route Stanislas Chevalier	381	»	0.50
Rue de l'Administration	50	»	0.50
Rue du Moulin	82	»	0.70
Rue Tourane	100	»	0.70
Route au Nord de la Cour Mixte	72	»	0.50
Quai Confucius (entre Rues Administration et Moulin)	47	»	0.50
Rue Amiral Courbet	60	»	0.50
Route Lafayette près Route Pichon	120	»	0.70
Rue Hué	233	»	0.70
Quai Confucius (entre Rues Moulin et Tourane)	80	»	0.50
Avenue du Roi Albert	612	»	0.70
Rue des Pères	145	»	0.60
Yang King Pang	935	»	1.37 Grand Collecteur
Great Western Road (près de la Rue Pétiot)	136	»	0.91

à reporter. . . 3741m.

	Report. . .	3741m	
Rue Petit.....	30		en tuyaux de 0.70
Rue de Saïgon.....	134		» 0.70
Rue Discry.....	38		» 0.70
Rue de la Porte du Nord.....	30		» 0.70
Rue Protet.....	32		» 0.70
Rue Colbert.....	34		» 0.70
Rue Pétiot.....	367		» 0.70
Route Lafayette (Siemen).....	1220		» 0.91
Quai Confucius (entre le Bd. Montigny et R. Palikao).....	115		» 0.50
Route Doumer.....	438		» 0.70
Rue Palikao.....	122		» 0.70
Quai Confucius (entre les Rues Palikao et Saïgon).....	73		» 0.30
Rue Ratard.....	464		» 0.70
».....	255		» 0.50
Rue Hoai Ho Prolongée.....	344		» 0.70
Rue Molière près du Jardin Public.....	85		» 0.50
Great Western Road (près de l'Avenue du Roi Albert).....	178		» 0.91
	<b>Total</b>	<b>7700m.</b>	représentant une capacité totale de

3570mc. 455.

Le tableau ci-dessous indique la capacité comparative des drains posés depuis 1912.  
Echelle de 0.005 par 100m<sup>3</sup>.

1912	1190mc.205
1913	1500mc.665
1914	2501mc.108
1915	3570.455

Il reste néanmoins beaucoup à faire pour compléter et surtout améliorer notre système d'égouts dont l'écoulement se fait mal surtout pour ceux se déversant vers la crique de Zikawei dont les orifices sont au 3/4 bouchés par les apports de cette crique.

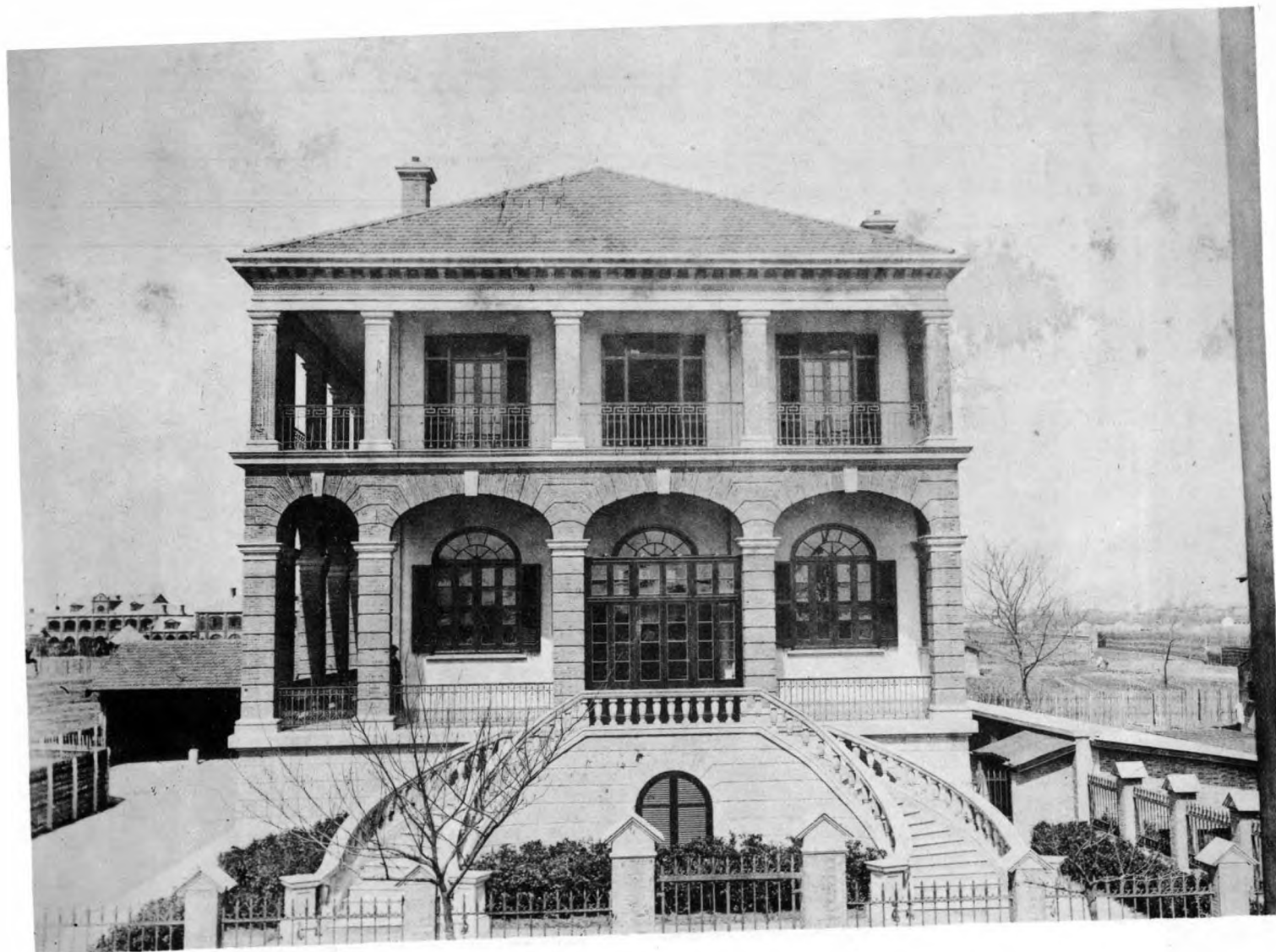
Un dragage de cette crique serait à désirer et devra être envisagé dans un avenir assez prochain et il serait désirable que les négociations nécessaires avec les autorités Chinoises fussent commencées à bref délai.

Le nivellement des rues de la Concession qui va pouvoir être fait cette année, permettra une étude d'ensemble de cette question et d'y apporter quelques améliorations nécessaires.

**Écuries Municipales.**—L'effectif des chevaux au 31 Décembre 1914 était de 71 unités ; au 31 Décembre 1915 il se trouve de 77 soit une augmentation de 6 unités. Nous avons acquis dans le courant de l'année 10 mules ou mulets provenant du Changtong. Il a été reformé et abattu trois poneys chinois et un cheval australien.

L'état sanitaire a été bon toute l'année, nous n'avons pas eu de cas d'épidémie ; d'autre part le remplacement progressif des poneys chinois par des mulets nous permet d'obtenir un meilleur rendement dans le travail des attelages.

**Matériel.**—Le matériel a été augmenté cette année d'une balayeuse à chevaux fournie par les ateliers de M. Nicolas Tsu.



NOUVELLE COUR MIXTE FRANÇAISE  
*Route Stanislas Chevalier*

## 2. - ARCHITECTURE

---

**Travaux Neufs.**—Les Bâtiments Municipaux nouvellement construits sont :

1. Angle Rue Stanislas Chevalier et Avenue Dubail, une terrasse de 2 logements comprenant chacun au sous-sol une cave, au rez-de-chaussée 2 pièces (salon et salle à manger), au 1<sup>er</sup> étage 2 chambres à coucher, 1 salle de bains, 1 W. C. avec tout à l'égout par fosse septique. Les communs comprennent cuisine, office et 2 chambres de boys.

2. La Nouvelle Cour Mixte à Lokawei comprenant au sous-sol cellules, salle de douches et W. C., au rez-de-chaussée la salle d'audience et une salle de délibérations, au 1<sup>er</sup> étage huit bureaux pour le personnel.

3. Aux Ecuries Municipales, l'ancienne écurie de la Police ayant été démolie, les vieux matériaux ont servi à la reconstruction d'une nouvelle écurie pour le Service des Travaux, le reste a servi à construire un magasin au Dépôt du Boulevard des 2 Républiques ainsi qu'une écurie pour 4 chevaux et 2 hangars au Dépôt de Lokawei pour le travail des prisonniers avec établissement de 2 forges et 4 établis de menuisiers.

**Entretien et petites améliorations.**—1. A l'habitation des Gardes Européens des Prisons de Lokawei, nous avons refait les resserres construites pour servir de cave à vin, charbon, remise, etc., nécessitées par la démolition de celles existantes par suite des travaux de la Cour Mixte de même que les resserres à charbon existantes primitivement sur la Route Stanislas Chevalier dont la démolition était nécessaire pour porter cette nouvelle voie publique à 40' de largeur.

2. L'École Franco-Chinoise a eu toutes ses classes entièrement repeintes y compris les portes et fenêtres, balustrades de vérandahs, couloirs.

3. Au Camp Militaire, nous avons dû faire repeindre la toiture de 3 pavillons ainsi que le blanchiment intérieur de ces pavillons ; 8 cloisons en bois ont été démolies pour les remplacer par des cloisons en briques ; les planchers en bois qui étaient au 3/4 pourris ont été remplacés par des planchers en ciment, enfin il a été construit 10 escaliers en bois : ces travaux ont été nécessités par suite de l'arrivée de deux détachements de Tonkinois venus en renfort pendant la durée des hostilités. A la Télégraphie Sans Fil nous avons également fait fermer la vérandah du côté ouest et sud.

4. L'École Française a été agrandie au 2<sup>e</sup> étage par l'addition d'une classe à dessin ; dans la cour, un passage couvert a été construit permettant de se rendre de l'école à l'annexe.

5. Au Poste de Koukaza nous avons refait le blanchiment de 10 chambres, la réparation de la toiture et la réfection du mur du W. C., travail nécessaire pour le logement des femmes et enfants des Tonkinois arrivés en renfort pour la Police.

6. A l'Annexe Est de l'Hôtel Municipal nous avons construit deux fosses septiques pour desservir les logements de MM. Gillis et Xavier et une fosse septique a été également faite pour les W. C. des Agents et du Personnel de la Municipalité.

7. L'Hôtel Municipal a eu toutes ses persiennes et fenêtres réparées et repeintes ainsi que la toiture.

Tous les bâtiments municipaux ont plus ou moins souffert du typhon du 27 Juillet 1915 et les réparations en ont été faites immédiatement.

Dans la Concession les maisons chinoises ont beaucoup souffert ; les plus grosses dégradations proviennent de l'effondrement des murs creux de construction défectueuse : il est de toute nécessité d'en supprimer l'emploi pour cause de sécurité publique.

La fourrière autrefois au Poste de Lokawei a été transportée derrière le Stand et adossée au mur de soutènement de la butte de tir.

Pendant le cours de l'année nous avons remplacé plusieurs évier en zinc par des évier en ciment avec carrelage, ce qui est plus propre et de plus longue durée.

Enfin tous les bâtiments ont été réparés suivant les demandes adressées au Service des l'Architecture.

**Constructions Privées.**—Permis délivrés :

Maisons Européennes :	20 permis pour	33 maisons
» Chinoises :	138 »	» 1095 »
Constructions diverses :	21 »	
Réparations	» 683 »	

Dans ces permis sont compris la construction de 25 fosses septiques nouvelles pour le service de maisons européennes existantes appartenant à la China Realty Co., et au Crédit Foncier.

Il semble qu'ainsi l'emploi des fosses septiques tend de plus en plus à se généraliser dans les maisons européennes pour le plus grand bien de l'hygiène des maisons.

il serait à désirer que pour les constructions chinoises un système moins primitif que celui du modon actuellement en usage fut également adopté au point de vue de la santé générale de la Concession pour laquelle le transport journalier actuel des matières de vidange et le lavage dans les caniveaux des chaussées des tinettes est un danger permanent d'épidémie, et au point de vue de l'hygiène des cités Chinoises, impossible à surveiller avec le système actuel.

502 lettres d'injonctions aux propriétaires pour réparations à faire à leur immeubles ont été envoyées.

4 poursuites en Cour Mixte ont dû être exercées pour contraindre les mauvaises volontés.

**Jardinage & plantations d'alignement.**—Le Jardin Public a eu ses allées complètement repiquées et rechargées avec vieilles briques cassées recouvertes de sable de Ningpo pour y rendre la marche plus douce. La partie Nord de l'établissement d'horticulture a été drainée en vue de l'assainissement de cette partie. Le Cimetière de Lokawei a eu ses allées relevées et le drainage refait, le gazon a été dans certaines parties relevé. Le Jardin à la Française a été pourvu d'un bassin de 6 mètres de diamètre.

Le typhon du 27 Juillet 1915 a causé beaucoup de dégâts dans les jardins et plantations; 1140 platanes ont été plus ou moins endommagés dont 91 sont complètement perdus; 957 pterocaryas ont été abimés dont 266 complètement perdus. Dans ces nombres figurent malheureusement 11 des 17 gros platanes qui faisaient le principal ornement du Jardin Public, aucun cependant n'est perdu. Y figurent également les sujets en pépinière qui ont été plus ou moins avariés sans cependant être perdus. Au Jardin Public 400 cyprès, génévriers, tuyas, etc., ont dû être redressés. Le Jardin à la Française a été complètement inondé sans avoir cependant souffert beaucoup, seul les célosies ont été perdus.

**Fête Nationale.**—Les décorations à l'occasion de la Fête Nationale ont été très restreintes, seul le Jardin Public a été décoré, et illuminé avec des lampions jaunes disposés en guirlandes et des lampions rouges disséminés dans les arbres. La décoration de la mare offrait comme tous les ans un splendide coup d'œil.

La serre chaude nous a permis cette année d'étendre d'une façon plus intensive la culture des althera-théras qui sont un précieux appoint pour la décoration des corbeilles et plate-bandes

**Fêtes de Charité. Décorations diverses.**—Notre personnel a pu assurer avec les plantes de nos serres en réserve la décoration du "Café de Paris", une des attractions les plus importantes de la fête donnée au Jardin Haroon au profit des œuvres de guerre.

Nos réserves nous ont permis également sans gêner en rien les besoins de nos services de faire don d'une centaine de plantes pour l'exposition d'Horticulture du Town Hall qui ont été particulièrement remarquées et dont la vente au profit des œuvres des Croix Rouges des Alliés a contribué au succès de cette fête.

Nos serres ont encore été mises à contribution pour la vente organisée au Town Hall par la Société Anglaise au profit des œuvres pour les Aviateurs Anglais et 16 pots de Bégonias, que nous avons envoyés pour la décoration du comptoir de vente des dames françaises, ont été vendus au profit de l'œuvre.

Enfin c'est encore les serres de la Municipalité et notre service d'architecture et de contrôle qui ont exécutés la décoration de la Salle des Fêtes de la Municipalité pour la fête donnée dans cette Salle au profit de l'Œuvre de Noël des Marins des Marines Alliées.

En dehors de ces fêtes de charité nos services ont eu à exécuter la décoration et l'illumination du Quai de France pour la fête du couronnement du Mikado.

**Personnel.**—Pendant le courant de l'année 1915, 2 surveillants européens ont été engagés dont 1 pour le service de la Voirie et 1 pour le Service d'Architecture. 1 Surveillant Européen a été révoqué pour mauvaise conduite et négligence dans son service.

Au mois d'Octobre le Service des Travaux a eu la douleur de perdre son chef vénéré M. Wantz, enlevé en quelques jours par la fièvre typhoïde. Il a beaucoup fait pour l'embellissement et la salubrité de la ville : le Jardin Public, le Cercle Sportif, les nouveaux bâtiments de la Cour Mixte sont ses derniers travaux et s'il est mort avant d'avoir pu voir achever le Yang King Pang il en a assuré tout au moins le drainage. Nous pensons que son souvenir devrait être conservé dans la ville et qu'il serait juste qu'une des rues de la nouvelle concession rappelât son nom.

Il a été remplacé le 15 Octobre 1915 par M. Grené, Ingénieur de l'Ecole Centrale des Arts et des Manufactures de Paris.

Le commencement de l'année nous a trouvé avec un personnel restreint, 2 agents étant en congé n'ont pu rentrer qu'en Février, et 8 agents des différents services ont été mobilisés dont 4 sont en France et 4 à Tientsin.

Les cours pour surveillants ont été clôturés par défunt M. Wantz dans le courant de l'année.

Pendant le cours de l'année, il y a eu pour le personnel Européen 37 jours d'exemption de service et 38 journées d'hôpital.

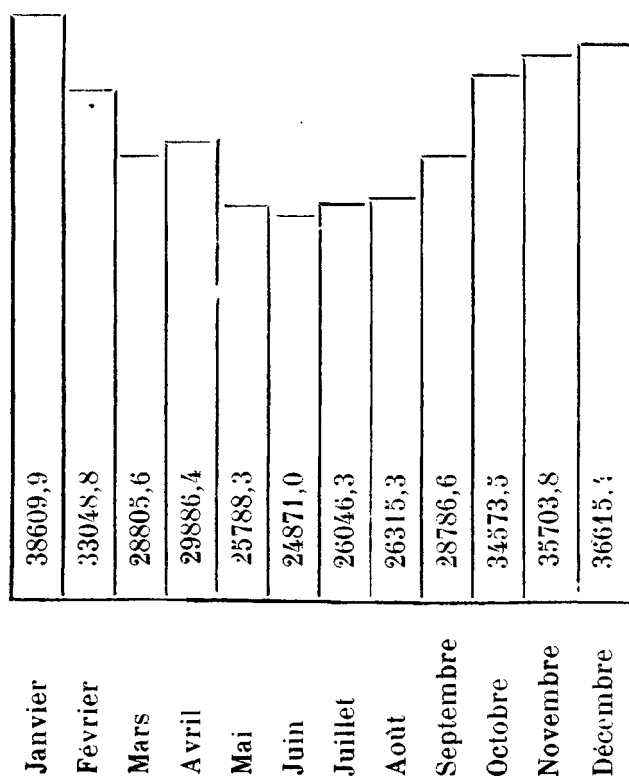
### 3. - CONTROLE.

**Eclairage Public.**—La substitution du courant triphasé au courant continu pour l'éclairage public a été terminée durant l'année 1915.

## ELECTRICITÉ ECLAIRAGE PUBLIC

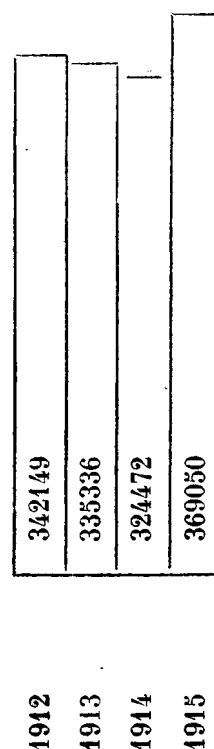
*Consommation mensuelle  
année 1915*

*Echelle de 0<sup>m</sup>,001 pour 500 KWH*



*Tableau comparatif années  
1912, 1913, 1914, 1915*

*Echelle de 0<sup>m</sup>,001 pour 500 KWH*



Les secteurs mis en service sont les suivants :

Secteur M	comprenant	28	lampes de	200	bougies et	43	de	50	Bougies
» K	»	2	»	»	»	43	»		
» J	»	19	»	»	»	55	»		
» N	»	8	»	»	»	25	»		
» U	»	31	»	»	»	56	»		
» V	»	14	»	»	»	23	»		

De plus des adjonctions ont été faites dans certains parages dont l'éclairage avait été reconnu défectueux et de nouvelles lampes ont été installées dans certaines rues qui en étaient dépourvues, notamment :

Route Francis Garnier—6 lampes de 50 Bougies

Route Lafayette —7 » »

Rue Ratard entre l'Avenue du Roi Albert et Rue Courbet—12 lampes 50B.

Route Zikawei entre l'Avenue Dubail et le terminus tramways—64 lampes de 50 Bougies.

Au 1<sup>er</sup> Janvier 1916, la situation de l'éclairage public se décompose comme suit :

258 lampes de 200 B. = 51.600 B.

696 » 50 B. = 34.800 B.

Total 86.400 B.

La consommation de l'éclairage public s'est élevée pour l'année 1915.

à	:	K. W. H.	369050
elle était en 1914	:	K. W. H.	324472

soit une augmentation de 44578 K.W.H.

Cette augmentation doit être attribuée aux nombreuses adjonctions et augmentations effectuées durant l'année.

La marche des lampes a été satisfaisante et les rares extinctions partielles signalées ont été de peu de durée, les avaries ayant été localisées et réparées aussitôt qu'arrivées.

**Éclairage des Bâtiments Municipaux.**—Cet éclairage compte au 1<sup>er</sup> Janvier 1916 :

2385 lampes à incandescence de 200, 100, 50, 32 et 25 Bougies

227 prises de courant de 30, 10, et 5 Ampères

34 ventilateurs de plafond

38 » portatifs

53 batteries de piles.

Durant l'année, le courant triphasé a remplacé le courant continu au Poste des Pompiers de l'Ouest, au Poste de Police et dans les logements des Agents du Poste de l'Ouest, au Poste de Lokawei, de Koukaza et à l'Ecole Municipale Française.

Le remplacement des lampes et des appareils d'utilisation a été effectué par les soins de la Cie. Concessionnaire et n'a donné lieu à aucune réclamation.

L'entretien de toutes les installations électriques a été assuré par le Service du Contrôle qui a en outre procédé par ses seuls moyens aux installations suivantes :

Installation de l'éclairage et des sonneries dans les maisons des surveillants du Boulevard des Deux Républiques.

Installation de l'éclairage au dépôt des travaux Boulevard des Deux Républiques

Installation de la canalisation électrique souterraine du Jardin de Koukaza.

Installation de l'éclairage électrique et des sonneries dans les maisons des surveillants de la Route Stanislas Chevalier.

Installation de ventilateurs de plafond à l'Ecole Française (annexe) et aux prisons de Lokawei.

Installation de 19 lampes et 6 prises de courant dans les divers Bâtiments Municipaux.

Illuminations électriques de l'Hôtel Municipal, du Poste des Pompiers et de l'Arc de Triomphe du Jardin de Koukaza à l'occasion de la Fête Nationale.

Réfection complète des sonneries du Consulat Général de France. Réfection complète de l'installation électrique du Camp Militaire de Coukaza.

Illuminations du Quai de France à l'occasion du couronnement de S. M. l'Empereur du Japon.

Réfection de la ligne téléphonique du Stand.

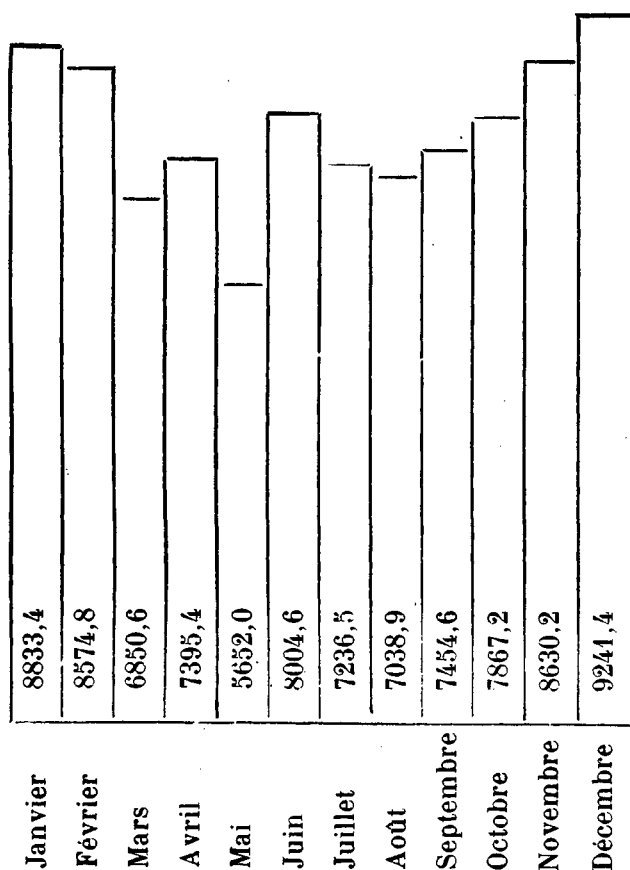
Le tableau suivant donne la consommation des bâtiments Municipaux :

Mois	Bâtiments Police	Bâtiments Municipaux	Sémaphore	Totaux
Janvier	60754	25842	1738	88334
Février	59177	24623	1948	85748
Mars	46138	20850	1518	68506
Avril	49957	22256	1741	73954
Mai	39102	16178	1240	56520
Juin	56536	22477	1033	80046
Juillet	50136	21107	1122	72365
Août	47676	21276	1433	70389
Septembre	50424	22440	1682	74546
Octobre	53602	23660	1410	78672
Novembre	59198	25251	1853	86302
Décembre	63246	27637	1541	92424
<b>Totaux</b>	<b>635946</b>	<b>273597</b>	<b>18263</b>	<b>927806</b>

### ELECTRICITÉ BATIMENTS MUNICIPAUX

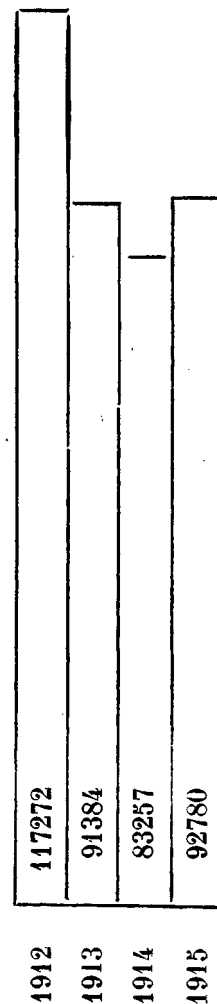
*Consommation mensuelle  
année 1915*

*Echelle de 0<sup>m</sup>,001 pour 100 KWH*



*Tableau comparatif années  
1912, 1913, 1914, 1915*

*Echelle de 0<sup>m</sup>,001 pour 500 KWH*





Consommation des Bâtiments Municipaux	92780 K. W. H.
Quantité contractuelle prévue au Cahier des Charges	<u>60900 K. W. H.</u>
Excédent de consommation	<u>32780 K. W. H.</u>

32780 K. W. H. à raison de Tls : 0.04 = Tls : 1311.20

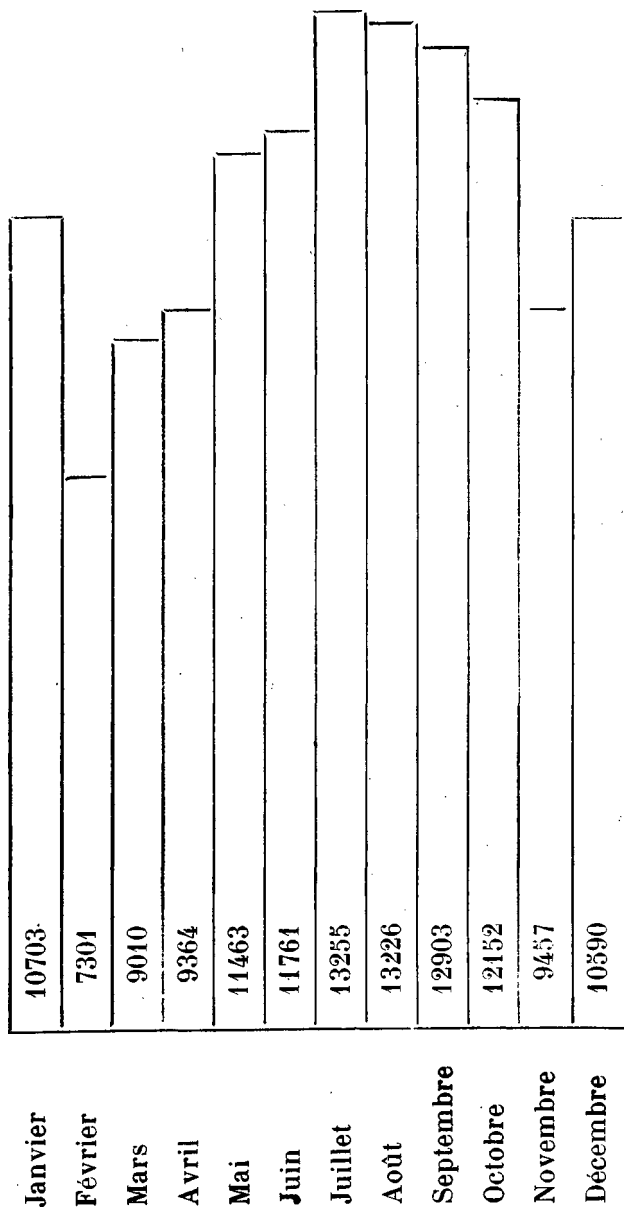
L'éclairage des Bâtiments Municipaux a été des plus satisfaisants et aucun accident grave n'a été signalé durant le cours de l'année.

**Vérifications.**—Le Service du Contrôle a été appelé durant l'année à vérifier 2 installations électriques et 2 compteurs d'électricité.

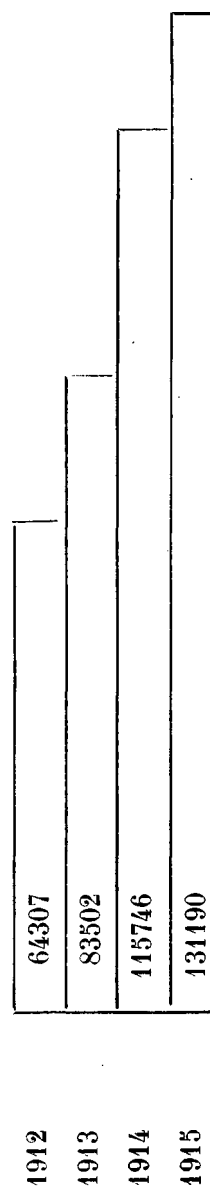
**Service des Eaux.**—*Bâtiments Municipaux.*—La consommation d'eau des Bâtiments Municipaux s'est élevée en 1915 : 131190 m<sup>3</sup>.  
en augmentation sur l'année 1914 de : 15444 m<sup>3</sup>.

## EAU BATIMENTS MUNICIPAUX

*Tableau  
des consommations mensuelles pendant l'année 1915  
Echelle de 0<sup>m</sup>,001 pour 100M<sup>3</sup>*



*Tableau comparatif  
de la consommation d'eau pendant  
les années 1912, 1913, 1914, 1915  
Echelle de 0<sup>m</sup>,001 pour 1000M<sup>3</sup>*



Le Service du Contrôle a assuré l'entretien de toutes les installations suivantes :

Installation de la canalisation d'eau et des appareils sanitaires des maisons des Surveillants de la Route Stanislas Chevalier.

Installation de la canalisation d'eau et des appareils sanitaires de la nouvelle Cour Mixte.

Installation des appareils sanitaires à l'Annexe Ouest de la Municipalité.

Installation de 14 appareils à douches, 38 robinets d'arrêt ou de puisage, 4 rampes d'urinoir et 2 lavabos.

Le seul accident grave survenu à la canalisation d'eau est dû aux fortes gelées du mois de Janvier 1915 qui ont nécessité le remplacement de 223 pieds de tuyaux en fer galvanisé de 1/2", 3/4", 1", 1"1/4, 43 pièces de raccord, et 3 robinets d'arrêt.

Le tableau suivant donne le matériel du Service des Eaux en service dans les Bâtiments Municipaux.

Robinet de puisage—3/8, 1/2, 3/4, 1, 1"1/4, 2".....	442
Robinet d'arrêt—1/2, 3/4, 1", 1"1/4, 1"1/2, 2", 4".....	284
Bouches d'incendie.....	14
Chasses d'eau.....	109
Sièges à l'Anglaise.....	50
Appareils à douches.....	98
Urinoirs.....	27
Lavabos.....	59
Eviers.....	13

**Vérifications.**—Le Service du Contrôle a été appelé durant l'année à vérifier 3 compteurs d'eau.

**Statistiques** —Le Service du Contrôle a continué à dresser les plans de statistique en ce qui concerne les canalisations d'eau, les bouches d'incendie, les canalisations de gaz et le réseau d'égouts.

**Canalisations d'Eau.**—*Conduites nouvelles.*—Route Lafayette (angle Est-Pichon) Pose d'une conduite en fonte de 0.150..... 92m.

Rue Brenier de Montmorand du N°. 536 à la Route de Zikawei pose d'une conduite en fonte de 0.150..... 30m.

Route de Zikawei du N°. 78 à 85, conduite en fonte de 0.100..... 55m.

Rue du Capitaine Rabier, conduite en fonte de 0.150..... 368m.

Rue du Capitaine Rabier, en fer provisoire de 2"1/2..... 60m.

Rue du Lieutenant Pétiot, conduite en fonte de 0.150..... 312m.

**Bouches d'Incendie.**—Ont été mises en place les bouches d'incendie nouvelles suivantes :

Rue du Consulat, face N°. 392, une bouche de 0.100.

Angle Rue Pichon—Lafayette, une bouche de 0.100.

Rue du Capitaine Rabier, une bouche de 0.100 et 2 de 0.060.

Rue du Lieutenant Pétiot, une bouche de 0.100 et une de 0.060.

**Canalisation de Gaz.**—Quai de Confucius, pose d'une canalisation de 3"..... 110 mètres.

Changhai, le 1 Mars 1916.

L'Ingénieur Municipal,

G. GRENÉ

## Rapport sur les prévisions budgétaires pour 1916

### RECETTES

Les recettes prévues au budget ordinaire pour 1915 s'élevaient à.....	Tls : 725.250,00
Celles prévues au budget ordinaire pour 1916 se montent à.....	» 820.665,00
Soit une augmentation de.....	Tls : 95.415,00

dûe pour près d'un tiers à l'application des taxes municipales, locatives et foncières aux propriétés chinoises et européennes, bâties ou non, sises dans l'Extension de la Concession.

La Commission d'évaluation foncière vient d'achever le travail d'évaluation des terrains de l'Extension, travail dont la préparation, en raison de l'absence presque totale de renseignements précis et de la diversité des informations à recueillir sur les propriétés sujettes à la nouvelle taxe, a demandé des délais plus longs encore qu'on avait pu le prévoir : c'est donc cette année seulement que la Municipalité pourra retirer de l'application de l'impôt foncier en cette partie de la Concession la contre-partie des dépenses énormes qu'elle y a engagées depuis 15 ans pour la doter de toutes les commodités offertes par les divers services publics et même les y développer sur une plus grande échelle que dans l'ancienne Concession.

L'aménagement de nouvelles routes dans les districts de l'Extension, l'exercice de l'action de la police dans des quartiers qui échappaient à son contrôle ont contribué au développement des constructions et à l'afflux d'une nouvelle population européenne et indigène dont le recensement effectué en Octobre dernier fait ressortir, malgré toutes les lacunes inhérentes à une opération de ce genre parmi les Chinois et les départs des résidents mobilisés, une augmentation, par rapport à 1910, de 929 individus pour la population Européenne, et de 32.125 pour la population indigène.

Les recettes prévues pour 1916 aux titres "Impôt Foncier" et "Impôt locatif chinois" comportent, par rapport à 1915, une augmentation de Taëls 35.000.

La fermeture des magasins de vente d'opium, à raison d'1/4 tous les 6 mois, par voie de tirage au sort, a amené la Commission Municipale à doubler, suivant l'exemple de la Municipalité de la Concession Internationale, la taxe que doivent acquitter mensuellement les magasins subsistant ; les recettes y afférentes sont, de ce fait, portées de Tls : 30.000 à Tls : 40.000.

Le budget de la Cour Mixte comporte aux recettes 18.000 Taëls, soit une augmentation de Tls. 8.000 par rapport au chiffre de 1915. Cette différence provient du fait qu'en 1915 il n'avait été tenu compte que des recettes nettes, déduction faite des dépenses incombant à ce service. Dorénavant, et par application de la décision du Conseil du 29 Décembre 1913, la totalité des recettes devra être portée au compte "Recettes".

Les causes signalées l'an dernier, qui avaient amené une notable progression du nombre de licences pour jin-rick-shaws publics délivrées par la Municipalité, n'ont pas cessé d'avoir leur influence sur le développement de ce genre de trafic ; les mesures prises par la Municipalité de la Concession Internationale, tendant à réduire progressivement le nombre des jin-rick-shaws publics n'affecteront, semble-t-il, que dans une faible mesure les recettes réalisées par la Municipalité Française qui n'est pas disposée à édicter de semblables restrictions sur son territoire et qui délivre en moyenne 8.600 licences par mois.

Les recettes, à ce titre, figurent dans le budget de 1916 pour Tls : 140.000, soit Tls : 10.000 de plus qu'en 1915.

Les principales autres augmentations de recettes portent sur les droits de quayage (Tls: 5.000), les contributions scolaires des deux Ecoles qui, bien que privées d'une partie de leur personnel enseignant, jouissent d'une situation prospère.

Certaines recettes peuvent être qualifiées d'accidentelles: ce sont celles qui proviennent de la vente des ponts et passerelles du Yang King Pang: elles figurent dans les prévisions pour Tls: 5.300: d'autres sont nouvelles, elles sont représentées par les intérêts sur les Obligations de la Défense Nationale souscrites par la Municipalité en 1913 (Taëls 99.512,94) et se montent à environ Tls: 6.000

Les redevances "Tramways et Eaux" dont la Municipalité avait fait l'abandon complet pendant 2 ans conformément à l'avenant aux cahiers des charges signé le 20 Février 1914, sont inscrites à nouveau pour une somme globale de Tls: 4.000, représentant 1/4 du total des deux redevances de l'année.

## D É P E N S E S

**Secrétariat.**—La Commission estime que le stage effectué par Monsieur Guilbeau comme Secrétaire-Adjoint, ne lui permet pas de prononcer sa titularisation, et qu'une nouvelle période de stage, dont elle ne fixe pas la durée, doit lui être imposée à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1916: elle réserve toute décision quant à la nomination définitive de Monsieur Guilbeau au poste qu'il occupe actuellement.

Les augmentations de solde ci-après sont accordées à divers Employés des services annexes (Comptabilité et Perception):

Messrs Hamon, Comptable	Tls: 30 par mois
Audigier, Percepteur	» 15 »
de Fourcauld, Commis	» 10 »
Latour,	» 10 »
Cons,	» 10 »
Bouchara,	» 10 »

Une indemnité mensuelle de Tls: 10 pour connaissance de l'anglais, est accordée à Mr. Audigier, qui a subi avec succès l'examen institué à cet effet.

**Services Divers.**—*Service Médical.*—Sur rapport du Secrétaire, la Commission a décidé d'admettre au profit de tous les Employés Municipaux et de leurs familles, la gratuité des soins médicaux, des fournitures de médicaments et des frais d'hôpital, y compris les opérations chirurgicales: il en résultera pour la Municipalité une augmentation approximative de dépenses de Tls: 2.500 au titre "Hospitalisations" et de Tls: 1.500 au titre "Achat de médicaments et matières premières".

Il convient de remarquer à cette occasion que la Municipalité entretient, comme renfort de la Concession, 2 détachements de tirailleurs comprenant 110 hommes, qui, avant d'être acclimatés à Changhai, ont fourni et fourniront encore une quote part importante de malades à hospitaliser ou à soigner simplement à l'infirmerie: d'autre part, il a fallu tenir compte du renchérissement des matières pharmaceutiques, dû aux difficultés actuelles de réapprovisionnement.

Comme conséquence de l'augmentation de la tâche imposée au Docteur et à l'Infirmier de la Municipalité, la Commission porte leurs appointements mensuels à Tls: 325 et Tls: 225 respectivement, en spécifiant que l'indemnité allouée au Docteur pour visites aux prisonniers de la Maison d'Arrêt (Tls: 5 par visite) sera supprimée.

Les frais d'accouchement des femmes d'Employés Municipaux seront supportés par la Municipalité; le Docteur proposera un tarif spécial pour ces cas particuliers.

Les dépenses pour traitements dits "Spéciaux" seront supportées par les intéressés et par "Traitement spécial", il faut entendre tout ce que le Docteur juge en dehors de son abonnement et qui fait l'objet d'une note supplémentaire.

*Sémaphore et Signaux Météorologiques.*—Le développement de ce service comporte désormais la transmission rapide aux stations côtières et navires en rade ou en mer des renseignements adressés par l'Observatoire de Zikawei: les dépenses, de ce fait, sont portées à Tls: 12.820.

*Allocations et Donations.*—Suivant recommandation du Comité des Finances, la somme prévue pour la garantie d'intérêts sur le découvert consenti par la Hongkong & Shanghai Banking Corporation en faveur de l'Hôpital Général (Tls : 6.000) au lieu de faire l'objet comme précédemment, d'un chapitre spécial, a été inscrite en addition à celle de Tls : 1.750, montant de la subvention annuelle servie à cette institution par la Municipalité, ce qui permet de mieux se rendre compte de l'importance de sa contribution aux dépenses de l'établissement.

A ce même chapitre figure une nouvelle dépense de Tls : 180, à titre d'allocation à l'Institution Sainte Monique pour la création et l'entretien de lits pour orphelins en détresse.

La Commission porte de Tls : 60 à Tls : 120 par mois l'allocation que la Municipalité a, jusqu'ici, servie au Cercle Français de la Rue Montauban.

*Ecoles.*—(a)—Ecole Municipale Française.—Sur proposition du Comité des Ecoles, les appointements de Monsieur et Madame Maybon et de Madame Kirk, Professeur d'anglais, sont portés respectivement à Tls : 525, Tls : 275, et Tls : 200 mensuellement suivant les termes de leurs contrats.

Mesdames Merrant et Gauthier recevront Tls : 130 par mois à dater du 1<sup>er</sup> Janvier 1916.

(b)—Ecole Franco-Chinoise—Il est prévu 1<sup>o</sup> une augmentation de traitement de \$ 5 par mois en faveur de 3 professeurs chinois qui n'ont pas été augmentés depuis au moins trois ans, et qui, depuis la mobilisation de plusieurs des professeurs Européens ont dû assurer un service d'enseignement particulièrement chargé, pour maintenir à l'Ecole le nombre toujours croissant des élèves qui la fréquentent.

2<sup>o</sup> L'engagement, moyennant un salaire annuel de \$ 300, d'un nouveau professeur chinois à qui sera confiée la correspondance chinoise avec les parents des élèves, et qui, le cas échéant, pourra suppléer un professeur absent ou malade.

3<sup>o</sup> L'inscription d'un crédit de Tls : 1.150 pour l'achat d'appareils scientifiques en vue de pourvoir l'Ecole d'un cabinet de physique répondant à l'enseignement qu'elle donne.

Ce crédit comprend Tls : 350 qui restent non dépensés sur la somme votée à cet effet en 1915.

A cette occasion, la Commission approuve la proposition du Comité des Ecoles, tendant à ce que, dans le but d'aider à la propagation de l'influence française tout en servant leurs intérêts par une publicité s'adressant à de futurs étudiants appelés à occuper des postes officiels, les principales maisons françaises, fournisseurs d'appareils scientifiques et de laboratoire, soient invitées à en doter gratuitement les établissements d'enseignement dépendant de la Municipalité.

*Dépenses Diverses.*—Les seules modifications apportées à ce chapitre sont (a) le groupement sous la rubrique "Fournitures de bureaux" des sommes dépensées pour les achats nécessaires aux différents services (b) l'inscription d'un crédit de Tls : 3.500 pour la Fête Nationale et les Fêtes de Charité; les dépenses y afférentes et qui pour ces dernières n'avaient pu être prévues avant 1915, avaient été, jusqu'ici, inscrites au budget du Service des Travaux Publics, le plus souvent exclusivement chargé de l'organisation.

*Service Sanitaire.*—Les appointements de Messieurs Baillif et Laffont, Inspecteurs, sont portés respectivement à Tls : 140 et 115 par mois : de plus, chacun d'eux ayant passé d'une façon satisfaisante l'examen d'anglais, recevra l'indemnité mensuelle de Tls : 10, prévue par le règlement.

*Emprunts.*—Les crédits prévus à ce chapitre passent de Tls : 87.063 à Tls : 106.900, et comprennent, en plus des sommes normalement prévues en 1915, celles nécessaires pour le service des intérêts de l'emprunt de 1914, dont les obligations ont été émises en totalité durant l'année écoulée, et du nouvel emprunt (Tls : 350.000) voté par la Commission pour 1916.

La fixation du change à un taux très avantageux (3.415 et 3.43) a permis de réduire de près de Tls : 5.000 par rapport à 1915, le montant des dépenses afférentes aux remises à effectuer en France durant les 2 semestres de l'année courante pour le service de l'emprunt 1903.

**Garde Municipale.**—Sur proposition de Chef de la Garde p. i. et avis favorable de Monsieur le Consul, Président, la Commission vote les mesures suivantes en faveur du personnel de la Garde Municipale.

*Personnel Européen.*—Augmentation de la solde mensuelle de Tls : 10 par agent dans chaque grade. L'indemnité d'ancienneté est portée de Tls : 5 tous les cinq ans à Tls : 5 tous les 3 ans.

L'augmentation résultant du nouveau régime présente un total de Tls : 9.275.

Le traitement maximum que pourront atteindre les Chefs de Secteur Adjoints, Chefs de secteur et Inspecteur Principal sera respectivement de Tls : 160, 210 et 290 par mois.

Les avancements en grade sont soumis aux mêmes règles que précédemment.

Le bénéfice des indemnités dites "de chauffage, glace, chaussures" sera conservé aux Agents pendant la durée des congés.

Le Service de la Sûreté est augmenté d'une unité, l'Agent à désigner devant seconder le Sergent ALFONSI et le remplacer, le cas échéant.

*Personnel Chinois.*—Pas de changements dans les effectifs ni dans les soldes.

La solde des interprètes est relevée de \$ 5 par mois et l'avancement d'ancienneté est fixé comme suit :

Pour les interprètes : \$ 2,50 tous les 2 ans pendant 16 ans avec un maximum de solde de \$ 50 ;

Pour les Secrétaires-Interprètes, 2<sup>e</sup> classe : \$ 5,00 tous les 3 ans pendant 18 ans avec un maximum de solde de \$ 80 ;

Pour les Secrétaires-Interprètes, 1<sup>ère</sup> Classe : \$ 5,00 tous les 2 ans pendant 12 ans avec un maximum de solde de \$ 130.

L'augmentation résultant du relèvement de ces soldes est de \$ 840 ou Tls : 630.

*Personnel Tonkinois.*—Au cours de l'année 1916, tous les Tonkinois se trouvent avoir terminé leur période d'engagement ou de rengagement, ce qui a nécessité l'inscription au titre "Rapatriements et voyages" d'une somme de Tls : 3.700 pour le rapatriement des libérables et le voyage de ceux qui, rengageant, auraient droit à passer un congé au Tonkin.

*Cour Mixte.*—Les remarques faites au sujet des recettes de la Cour Mixte s'appliquent aux dépenses de ce Service. Certaines dépenses, auxquelles la Cour Mixte faisait autrefois face en prélevant sur ses recettes, ont été inscrites au budget de la Maison d'Arrêt, qui se trouve ainsi augmenté de Tls 3.200 pour habillement des prisonniers, hospitalisation des prisonniers et des indigents trouvés sur la voie publique.

D'autre part une somme de Tls : 7.500 est prévue pour les dépenses de fonctionnement de la Cour, conformément à la décision du 29 Décembre 1913.

*Divers.*—Enfin le budget de la Garde Municipale pour 1916 comprend une somme de Tls : 19.600 pour l'entretien des 2 détachements de tirailleurs Tonkinois (103 hommes) mis à la disposition de la Municipalité pour renforcer les effectifs de défense de la Concession dans les circonstances présentes.

En vue de faciliter l'action de la Police dans les districts S. E. de l'Extension, la Commission approuve l'installation d'une cabine téléphonique le long de la route dite de Tchao Tchéou, à peu près à mi-distance entre les postes téléphoniques du pont S<sup>te</sup> Catherine et du Boulevard de Montigny.

**Travaux Publics.**—Les appointements de Monsieur Grené, Ingénieur Municipal, sont portés de Taëls 550 à Tls : 650, à dater du 1<sup>er</sup> Janvier, suivant les conditions de son engagement.

Une somme de Tls : 3.500 est inscrite au budget en vue de l'engagement de nouveaux agents qui seraient affectés au Service du Cadastre : l'organisation de ce service est, toutefois, subordonnée à la possibilité de trouver, dans les circonstances actuelles, le cadre nécessaire pour en assurer le bon fonctionnement.

Les dépenses relatives au personnel chinois présentent, par rapport à celles de l'exercice 1915, une augmentation de Taëls 3.500 environ : elles sont corrélatives à l'accroissement du nombre d'employés et ouvriers indigènes de toutes catégories, rendu nécessaire par l'extension de la Concession et l'exécution des travaux projetés ou en cours pour en assurer le développement.

Les sommes prévues pour l'achat et l'entretien du matériel de macadamisage, ainsi que pour les travaux d'aménagement, d'entretien de la voie publique ne représentent que les dépenses normalement nécessitées par le développement du réseau de routes, chaussées et trottoirs macadamisés ou goudronnés : elles s'élèvent pour 1916 à Taëls 72.000.

Un arrangement intervenu entre le Municipal Council et la Municipalité au sujet des ponts du Yang King Pang, dont l'enlèvement est en cours, a réparti les frais de démolition par moitié entre les 2 Municipalités : la Municipalité Française aura de ce fait à payer une somme évaluée approximativement à Tls : 1.625, et bénéficiera en retour du produit de la vente des matériaux qui formaient ces ponts et passerelles.

Au chapitre "Architecture" est prévue une somme de Tls: 15.400, pour travaux d'entretien aux bâtiments Municipaux.

Les modifications ou réparations importantes, approuvées par le Comité des Travaux, concernent :

(a)—l'Ecole Municipale Française, où la réfection du revêtement des chéneaux du bâtiment principal s'impose.

(b)—le Poste Central de police, où sont prévues l'installation d'un abri pour y remiser les véhicules saisis par la Police et la construction d'une marquise vitrée au-dessus de la porte d'entrée du poste.

(c)—le Poste de l'Ouest; les travaux prévus y comportent l'établissement d'une véranda couverte sur 2 étages sur la façade Est du bâtiment des Européens, l'aménagement de 11 W. C. avec 2 ou 3 fosses septiques, et la construction d'un mur de clôture avec porte d'entrée sur une longueur de 25 pieds, rue Baron Gros.

*Eclairage Electrique.*— Le projet d'éclairage proposé au budget pour 1916 prévoit l'installation de 56 nouvelles lampes représentant un supplément de 5800 bougies et un accroissement de dépenses d'environ 2.800 Taëls (consommation et entretien).

Les installations nouvelles intéressent les quartiers et rues ci-après :

Quartier de l'Est (pour l'éclairage des carrefours)	8	lampes de	50 B.
Rue du Lieutenant Pétiot	9	»	100 B.
Route Fergusson	14	»	100 B.
Rue Lafayette	10	»	100 B.
Route Père Robert	3	»	200 B.
Avenue Joffre	2	»	200 B.
Marché de Siemen	1	»	200 B.
Rue du Marché	9	»	100 B.

Le nouvel éclairage du Yang King Pang comprendra 26 lampes de 1000 Bougies, dont la moitié au compte de la Municipalité Française. La Commission approuve, à cette occasion, le principe du projet établi par l'Ingénieur Municipal, qui comporte l'éclairage par des lampes de 1000 Bougies supportées par des candélabres placés de chaque côté de la chaussée, avec des refuges : le courant serait amené par fil souterrain. L'adoption de ce projet fera l'objet d'une entente avec le Municipal Council.

L'éclairage du quai de France Nord sera amélioré par la substitution de lampes de 200 Bougies aux lampes de 50 Bougies actuelles : le remplacement des lampes de ce type, dont le pouvoir éclairant est beaucoup trop faible, par des lampes de 100 Bougies, est d'ailleurs recommandé pour l'éclairage public.

La Commission recommande également l'adoption de l'éclairage axial dans les rues où il y a des plantations et où souvent la lumière est complètement interceptée par le feuillage des arbres : les consoles provenant des rues où ce mode d'éclairage serait installé pourraient être employées par la Compagnie dans les rues nouvelles à ouvrir et où il n'y aurait pas de plantations.

*Drainages.*—Les travaux prévus à ce titre s'appliquent à des routes ou parties de routes sises dans l'Extension et non encore pourvues d'un système d'égouts : les dépenses y afférentes s'élèveront pour 1916 à 19.000 Taëls environ.

#### BUDGET EXTRAORDINAIRE

Dans sa séance du 1<sup>er</sup> Décembre, la Commission Municipale avait adopté le principe d'un nouvel emprunt de Tls: 350.000 destiné, avec le reliquat restant disponible sur l'emprunt 1914/15, à couvrir les dépenses prévues par l'Ingénieur Municipal pour la mise en valeur de l'Extension, et la réalisation de divers autres projets du plus grand intérêt pour la Concession et le développement de l'influence Française.

Les travaux de voirie se rattachent principalement à l'aménagement du quartier de Siemen et comprennent.

1<sup>o</sup> Aménagement de la rue Lafayette entre l'Avenue Dubail et la route du Capitaine Rabier.

2<sup>o</sup> Ouverture et aménagement de la rue du Marché entre les rues Lafayette et Eugène Bard, et des rues adjacentes au Marché.

3° Construction d'un marché couvert dans le terrain acquis à l'Ouest de la rue du Marché.

4° Drainage et aménagement de la rue Amiral Bayle entre la rue Eugène Bard et la route de Zikawei.

Le coût des expropriations à réaliser pour l'ouverture de ces nouvelles routes est évalué approximativement comme suit :

Route Lafayette	Tls : 25.000	
Rue du Marché	» 4.000	
Rue Amiral Bayle prolongée (1.200 mètres)	» 22.000	
	<u>          </u>	Tls : 51.000

le terrain nécessaire pour les rues autour du Marché est en partie pris sur celui acquis pour le Marché, en partie cédé gratuitement par le propriétaire.

Les dépenses d'aménagement (drainage, remblayage, macadamisage, trottoirs, caniveaux et grilles) atteindront approximativement Tls : 52.000

Enfin, il est proposé de prolonger la Rue Molière à l'Est, jusqu'au Jardin Public, afin d'en faciliter l'accès aux résidents du voisinage qui doivent actuellement, pour s'y rendre, faire un détour par la Route Vallon : les travaux et achats de terrains entraîneront une dépense d'environ Taëls 4.000.

*Marché de Siemen.*—L'arrangement passé avec le représentant de la Pagode de Soutchéou prévoit (a) la cession d'un terrain mesurant 3 mows 7. au Sud Ouest de la Rue Eugène Bard, au prix de Taëls 2.000 le mow, pour établissement du marché (b) la cession gratuite d'une bande de 4 pieds sur chacune des faces Nord et Sud et de 12 pieds sur la face Ouest du marché, en vue de l'aménagement de passages (c) la cession, au prix de Tls : 1.000 le mow, du terrain nécessaire pour l'établissement, au droit de cette propriété d'une route de 40 pieds (Rue du Marché) reliant la Rue Eugène Bard à la Rue Lafayette.

La construction de Marché elle-même entraînera une dépense évaluée à Tls : 12.000.

*Yang King Pang.*—Les expropriations à réaliser durant l'année 1916 suivant le plan d'alignement adopté par les deux Municipalités portent sur les lots cadastraux 92, 109, 114, 157 et 158 : la superficie totale à exproprier est d'environ 1 mow 8 fens et les indemnités pour terrain et maisons sont évaluées approximativement à Taëls 52.000

Les travaux de voirie, (macadamisage sur 18.000 m<sup>2</sup>, pose de bordures, et dalles de trottoirs, etc.) entraîneront une dépense évaluée à » 40.000

Soit en tout pour l'exercice 1916, environ Taëls 92.000

*Poste de Police Sud.*—La construction de ce Poste, complément indispensable de la nouvelle Cour Mixte, ayant fait l'objet d'une décision de la Commission en date du 21 Juin, l'établissement des plans a été confié Messieurs CHARREY & CONVERSY et l'estimation des dépenses afférentes aux travaux à exécuter durant l'année 1916 les fait ressortir à Tls : 60.000 : le montant global en sera approximativement de Tls : 110.000, et ce chiffre risque fort d'être dépassé en raison de la cherté croissante des matériaux de construction.

*Divers.*—Un crédit de Tls : 16.000 est prévu pour le transfert des Ecuries Municipales sur le terrain acquis par la Municipalité le long de la route de Zikawei, à l'Ouest de l'Avenue Dubail, et en bordure de la crique : la réalisation de ce projet permettra l'incorporation au Jardin Public d'un terrain d'une dizaine de mows, et contribuera à l'amélioration du quartier avoisinant par la disparition de bâtiments disgracieux, dont la destination est une source d'inconvénients pour les résidents des alentours.

Pour les mises à l'alignement et expropriations diverses (Rue du Consulat, pans coupés, etc.) il a été prévu une somme de Tls : 30.000.

Enfin, une somme égale a été inscrite au Budget Extraordinaire pour être mise, à titre de première contribution, à la disposition de l'Université "l'Aurore" en vue des travaux qu'elle doit entreprendre durant 1916, pour l'installation, Avenue Dubail, du groupe universitaire dont le projet, étudié par elle, a reçu l'approbation de la Commission Municipale par décision du 1<sup>er</sup> Décembre 1915.

Le Secrétaire du Conseil,  
J. DANTIN





---

---

**BUDGET POUR 1916**

---

---



		Tls.	c.	Tls.	c.
<b>BUDGET ORDINAIRE - RECETTES</b>					
<b>CHAPITRE 1.—IMPOTS</b>					
Art. 1.—	<i>Impôt Foncier :</i> 5/10% de la valeur assignée à la propriété foncière suivant le rôle, moins les dégrèvements accordés aux établissements consacrés aux cultes . . . . . Tls.	140.000,00			
Art. 2.—	<i>Impôt Locatif Européen :</i> 8% de la valeur locative: Montant des quittances. . . . . 48.000,00 Non valeurs . . . . . 3.000,00	45.000,00			
Art. 3.—	<i>Impôt Locatif Chinois :</i> 12% de la valeur locative: Montant des quittances . . . . . 192.000,00 Non valeurs . . . . . 7.000,00	185.000,00		370.000,00	
<b>CHAPITRE 2.—LICENCES</b>					
Art. 1.—	<i>Hôtels, Bars, Cafés.</i> . . . . .	300,00			
» 2.—	<i>Théâtres Chinois, Marionnettes, etc</i> . . . . .	1.400,00			
» 3.—	<i>Restaurants Chinois</i> . . . . .	3.500,00			
» 4.—	<i>Débites de boissons Chinois</i> . . . . .	4.600,00			
» 5.—	<i>Commerce de Vins et Spiritueux, gros et détail.</i> . . . . .	2.200,00			
» 6.—	<i>Maisons de Tolérance</i> . . . . .	7.500,00			
» 7.—	<i>Loueurs de Brouettes</i> . . . . .	19.000,00			
» 8.—	<i>Loueurs de Jin-ric-sahacs</i> . . . . .	140.000,00			
» 9.—	<i>Charrettes à bras</i> . . . . .	5.500,00			
» 10.—	<i>Loueurs de chevaux et voitures</i> . . . . .	5.000,00			
» 11.—	<i>Véhicules privés.</i> . . . . .	15.500,00			
» 12.—	<i>Magasin de vente d'opium.</i> . . . . .	40.000,00		244.500,00	
<b>CHAPITRE 3.—TAXES</b>					
Art. 1.—	<i>Monts de piété</i> . . . . .	5.500,00			
» 2.—	<i>Marchands Fripiers.</i> . . . . .	1.200,00			
» 3.—	<i>Logeurs</i> . . . . .	5.800,00			
» 4.—	<i>Changeurs</i> . . . . .	1.000,00			
» 5.—	<i>Marchands Forains et Abris</i> . . . . .	3.500,00			
» 6.—	<i>Bateaux et Sampans</i> . . . . .	9.000,00			
» 7.—	<i>Chaloupes à Vapeur</i> . . . . .	350,00			
» 8.—	<i>Marchés</i> . . . . .	12.000,00			
» 9.—	<i>Vidanges : Contribution de l'entrepreneur</i> . . . . .	18.000,00			
» 10.—	<i>Permis de Construire</i> . . . . .	500,00			
» 11.—	<i>Permis divers, Barrières, enseignes, etc</i> . . . . .	450,00		57.300,00	
à Reporter . . . . .				671.800,00	

<b>BUDGET ORDINAIRE - DÉPENSES</b>		Tls.	c.	Tls.	c.
<b>Titre 1.—Secrétariat</b>					
<b>CHAPITRE 1.—PERSONNEL</b>					
Art. 1.— <i>Personnel Européen :</i>					
1. Secrétaire. . . . . par mois	Tls. 525	6.300,00			
1. Secrétaire-adjoint 6 mois p.m.	Tls. 200	1.200,00			
6 mois » »	250	1.500,00			
Indemnités (Logement, chauffage) »	70	840,00			
		3.540,00			
1. Comptable . . . . . par mois	Tls. 270	3.240,00			
1. Commis-Comptable . . . . . »	» 160	1.920,00			
1. » » . . . . . »	» 120	1.440,00			
1. Percepteur en chef . . . . . »	» 260	3.120,00			
1. Percepteur . . . . . »	» 200	2.400,00			
1. Percepteur . . . . . »	» 195	2.340,00			
1. Commis de Perception . . . . . »	» 150	1.800,00			
1. Commis de Perception . . . . . »	» 135	1.620,00			
1. Commis de Perception . . . . . »	» 125	1.500,00			
2. Commis de Perception . . . . . »	» 110	2.640,00			
1. Archiviste . . . . . »	» 175	2.100,00			
Indemnités (logement, langues). . . . .		5.820,00			
		39.780,00			
Art. 2.— <i>Personnel Chinois :</i>					
Compradore, Comptables, Shroffs, Garçons de bureau, Coolies et Gardiens . . . . .		8.250,00	48.030,00		
<b>CHAPITRE 2—FRAIS GÉNÉRAUX</b>					
Art. 1.—Dépenses diverses imprévues . . . . .	Tls.	100,00			
» 2.—Chauffage des bureaux . . . . .	»	250,00			
» 3.—Menus frais . . . . .	»	550,00			
» 4.—Entretien des machines à écrire . . . . .	»	80,00			
» 5.—Plaques de véhicules, collage, etc. . . . .	»	420,00			
		1.400,00			
Total du Titre 1.—Secrétariat. . . . .					49.430,00
à Reporter. . . . .					49.430,00



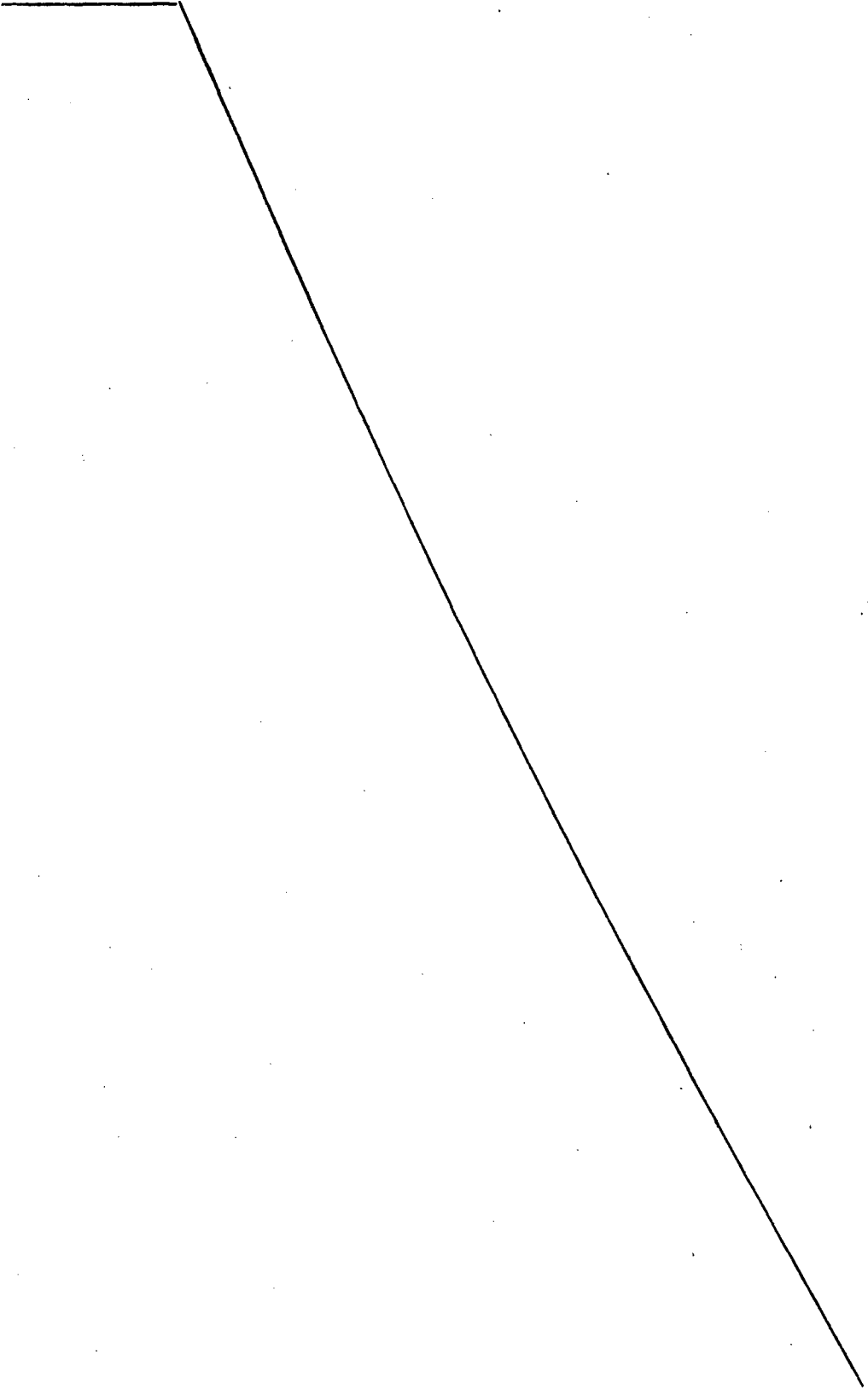
		Tls.	c.	Tls.	c.
	Report.			49.430,00	
<b>Titre 2. — Services Divers</b>					
<b>CHAPITRE 1.—TÉLÉPHONES, HORLOGES</b>					
Art.	1.— <i>Abonnements Téléphoniques :</i> Secrétariat, Postes de Police, Travaux, Services divers, Entretien . . . . .			3.000,00	
»	2.— <i>Horloge et Pendules :</i> Remontage, Abonnement, Entretien. . . . .			200,00	
					3.200,00
<b>CHAPITRE 2.—SERVICE MÉDICAL</b>					
Art.	1.— <i>Personnel Européen :</i> Sect. 1.—Honoraires du Docteur p.m. Tls. 325,00 3.900,00 » 2.—Solde de l'Infirmier » » 225,00 2.700,00				
					6.600,00
»	2.— <i>Solde du Personnel Indigène :</i> 3 Coolies pour l'Infirmerie à Tls 8,00 p.m. . . . .		24,00	288,00	
»	3.— <i>Médicaments et achats de matières premières.</i> . . . .			3.500,00	
»	4.— <i>Hospitalisation du Personnel Européen et Indigène.</i> . . . .			7.000,00	
»	5.— <i>Laboratoire, Frais divers</i> . . . . .			250,00	
»	6.— <i>Achat d'Instruments pour l'Infirmerie</i> . . . . .			50,00	
»	7.— <i>Menus frais et imprévus</i> . . . . .			300,00	
»	8.— <i>Chauffage et glace</i> . . . . .			250,00	
»	9.— <i>Médicaments pour prisonniers</i> . . . . .			600,00	
					18.838,00
<b>CHAPITRE 3.—SÉMAPHORE ET SERVICE DES SIGNAUX MÉTÉOROLOGIQUES</b>					
Art.	1.— <i>Personnel Européen</i> . . . . .			8.105,00	
»	2.— <i>» Indigène</i> . . . . .			1.655,00	
»	3.— <i>Service Téléphonique</i> . . . . .			410,00	
»	4.— <i>Electricité</i> . . . . .			650,00	
»	5.— <i>Abonnement à l'Observatoire : et solde d'un calculateur chinois</i> . . . . .			400,00	
»	6.— <i>Entretien et dépenses diverses, chauffage, pavillons, etc.</i> . . . .			1.600,00	
					12.820,00
<b>CHAPITRE 4.—ALLOCATIONS ET DONATIONS</b>					
Art.	1.— <i>Orphelinat</i> . . . . .			3.000,00	
»	2.— <i>Hôpital Général.</i> Allocation annuelle . . . . . 1.750,00 Garantie d'intérêts sur le découvert en Banque . . . . . 6.000,00				7.750,00
»	3.— <i>Hôpital Sainte-Marie</i> . . . . .			1.000,00	
»	4.— <i>Société Française de Bienfaisance</i> . . . . .			500,00	
»	5.— <i>Hôpital de Shantung Road.</i> . . . . .			400,00	
»	6.— <i>» St Luck</i> . . . . .			100,00	
»	7.— <i>Shanghai Museum</i> . . . . .			100,00	
»	8.— <i>Lazaret de Chang Pao Sha.</i> . . . . .			2.100,00	
»	9.— <i>Caisse de Prévoyance</i> . . . . .			9.600,00	
	à Reporter.		24.550,00	34.858,00	49.430,00

## BUDGET POUR 1916-Recettes

	Tls.	c.	Tls.	c.
Report. . . . .	.....		744.435,00	
<b>CHAPITRE 6.—ECOLES</b>				
Art. 1.— <i>Subvention du Gouvernement Français Frs : 10.000</i> . . . . .	2.850,00			
» 2.— <i>Contribution Scolaire—Ecole Municipale Française</i> . . . . .	3.600,00			
» 3.— <i>do. —Ecole Franco-Chinoise</i> . . . . .	4.150,00		10.600,00	
à Reporter. . . . .	.....		755.035,00	

		Tls.	c.	Tls.	c.
	Report.	24.550,00		34.858,00	49.430,00
Art. 10.	—Institut Pasteur . . . . .	1.000,00			
» 11.	—Dispensaire . . . . .	600,00			
» 12.	—Musique de la Ville . . . . .	1.500,00			
» 13.	—Loyer du Cercle Français . . . . .	1.440,00			
» 14.	—Pensions MM. Maillard . . . . .	p.m. Tls. 60,00	720,00		
	Saultier . . . . .	» » 60,00	720,00		
	Jarno . . . . .	» » 130,00	1.560,00		
	Dimitri . . . . .	» » 50,00	600,00		
	Veuve du Gardien du jardin public . . . . .		50,00		
			<u>3.650,00</u>		
» 15.	—Club de la Police . . . . .	300,00			
» 16.	—Bureau de Bienfaisance Chinois . . . . .	1.000,00			
» 17.	—Bibliothèque de l'Alliance Française . . . . .	300,00			
» 18.	—Bouée des Messageries Maritimes; Entretien, éclairage et réparations . . . . .		800,00		
» 19.	—Hôpital Chinois de la Cité (St. Joseph) . . . . .	1.000,00			
» 20.	—Société Sainte Monique : crèche pour enfants . . . . .	180,00			
			<u>36.320,00</u>		
<b>CHAPITRE 5.—BRIGADE DES POMPIERS</b>					
Art. 1.	—Personnel Européen :				
	1 Adjudant . . . . .	p.m. Tls. 150,00	1.800,00		
	1 Mécanicien . . . . .	» » 115,00	1.380,00		
			<u>3.180,00</u>		
» 2.	—Personnel Chinois . . . . .		3.584,00		
	Récompenses de fin d'année . . . . .		160,00		
			<u>3.744,00</u>		
» 3.	—Entretien :				
	Huiles, pétrole, essences, charbon etc . . . . .		1.100,00		
	Peinture, réparations . . . . .		600,00		
	Equipement des Pompiers Volontaires . . . . .		600,00		
	» des Coolies . . . . .		200,00		
			<u>2.500,00</u>		
» 4.	—Téléphones :				
	Abonnement, sonneries pour les Pompiers volontaires, pose et entretien . . . . .		550,00		
» 5.	—Matériel :				
	Sect. 1.—Nouveau matériel, manches, et divers . . . . .		2.000,00		
	» 2.—Mobilier, menus frais, imprévus . . . . .		400,00		
	» 3.—Assurance du matériel . . . . .		250,00		
			<u>2.650,00</u>		
			12.624,00		
<b>CHAPITRE 6.—ECOLES</b>					
Art. 1.	—Ecole Municipale Française :				
	Sect. 1.—Personnel Européen				
	1 Directeur et Directrice, (Solde et indemnités) . . . . .		9.600,00		
	1 Professeur . . . . .	p.m. 200,00	2.400,00		
	1 Institutrice . . . . .	» 150,00	1.800,00		
	1 Institutrice . . . . .	» 130,00	1.560,00		
	1 » . . . . .	» 130,00	1.560,00		
	1 Professeur d'Anglais . . . . .	» 200,00	2.400,00		
	Allocation supplémentaire . . . . .		300,00		
	1 Surveillant-répétiteur . . . . .	» 100,00	1.200,00		
	1 Professeur supplémentaire d'anglais à \$: 100=1.200,00 . . . . .		750,00		
	1 Moniteur de gymnastique à \$: 16=192 . . . . .		150,00		
			<u>21.720,00</u>		
	à Reporter . . . . .	21.720,00		83.802,00	49.430,00

BUDGET POUR 1916-Recettes

	Tls.	c.	Tls.	c.
Report. . . . .			755.035,00	
				
à Reporter . . . . .			755.035,00	



# BUDGET POUR 1916-Dépenses

9

		Tls.	c.
Report. . . . .	21.720,00	83.802,00	49.430,00
Sect. 2.—Personnel Chinois. . . . .	1.375,00		
» 3.—Frais Généraux			
Livres, matériel scolaire, cartes etc. . . . .	1.500,00		
Livres de prix . . . . .	500,00		
Chauffage . . . . .	500,00		
Entretien du matériel, mobilier. . . . .	500,00		
	4.375,00		
» 2.—Ecole Municipale Franco-Chinoise :		26.095,00	
Sect. 1.—Personnel Européen			
1 Directeur . . . . . p.m. Tls. 70	840,00		
7 Professeurs . . . . . » » 60=420	5.040,00		
Frais de déplacement. » \$ 40=480	360,00		
1 Moniteur de gymnastique » 13=156	120,00		
	6.360,00		
» 2.—Personnel Chinois			
14 Professeurs . . . . . \$: 4.920,00			
3 Domestiques 1 Gardien. 504,00			
Récompenses de fin d'année 200,00			
	\$: 5.624,00	4.110,00	
» 3.—Dépenses diverses			
Livres de prix, fournitures classiques,			
récompenses aux élèves . . . . .	400,00		
Entretien du mobilier scolaire . . . . .	125,00		
Chauffage . . . . .	300,00		
Menus frais. . . . .	450,00		
Téléphone, entretien, abonnement. . . . .	45,00		
» 4.—Achat d'appareils scientifiques . . . . .	1.150,00		
	2.470,00	12.940,00	
CHAPITRE 7.—DÉPENSES DIVERSES			
Art. 1.—Sect. 1.—Rapatriement d'Employés. . . . .	1.000,00		
» 2.—Passages des familles des Employés			
en congé . . . . .	2.000,00		
» 3.—Gratifications exceptionnelles. . . . .	1.000,00		
» 4.—Dépenses imprévues . . . . .	1.000,00		
	5.000,00		
» 2.—Assurances . . . . .	2.500,00		
» 3.—Achat et entretien du mobilier. . . . .	1.000,00		
» 4.—Insertions et abonnements . . . . .	1.200,00		
» 5.—Frais de postes pour tous les Services. . . . .	620,00		
» 6.—Taxes chinoises sur propriétés Municipales . . . . .	1.000,00		
» 7.—Honoraires de l'Avocat-Conseil. . . . .	1.200,00		
» 8.—Honoraires pour études, plaidoiries . . . . .	1.500,00		
» 9.—Frais de chancellerie . . . . .	250,00		
» 10.—Fournitures de bureaux pour les divers services. . . . .	1.850,00		
» 11.—Plaques et numéros de maisons etc. . . . .	1.200,00		
» 12.—Avances remboursables . . . . .	1.500,00		
» 13.—Fête Nationale et Fêtes de charité . . . . .	3.500,00		
		22.320,00	
à Reporter. . . . .		145.157,00	49.430,00

BUDGET POUR 1916-Recettes

	Tls.	c.	Tls.	c.
Report. . . . .			755.035,00	
<b>CHAPITRE 7.—ABATTOIRS</b>				
Art. 1.— <i>Recettes approximatives</i> . . . . .	16.000,00		16.000,00	
<b>CHAPITRE 8.—SERVICE SANITAIRE</b>				
Art. 1.— <i>Amendes</i> . . . . .	360,00			
» 2.— <i>Licences pour établissements classés</i> . . . . .	500,00		860,00	
à Reporter. . . . .			771.895,00	

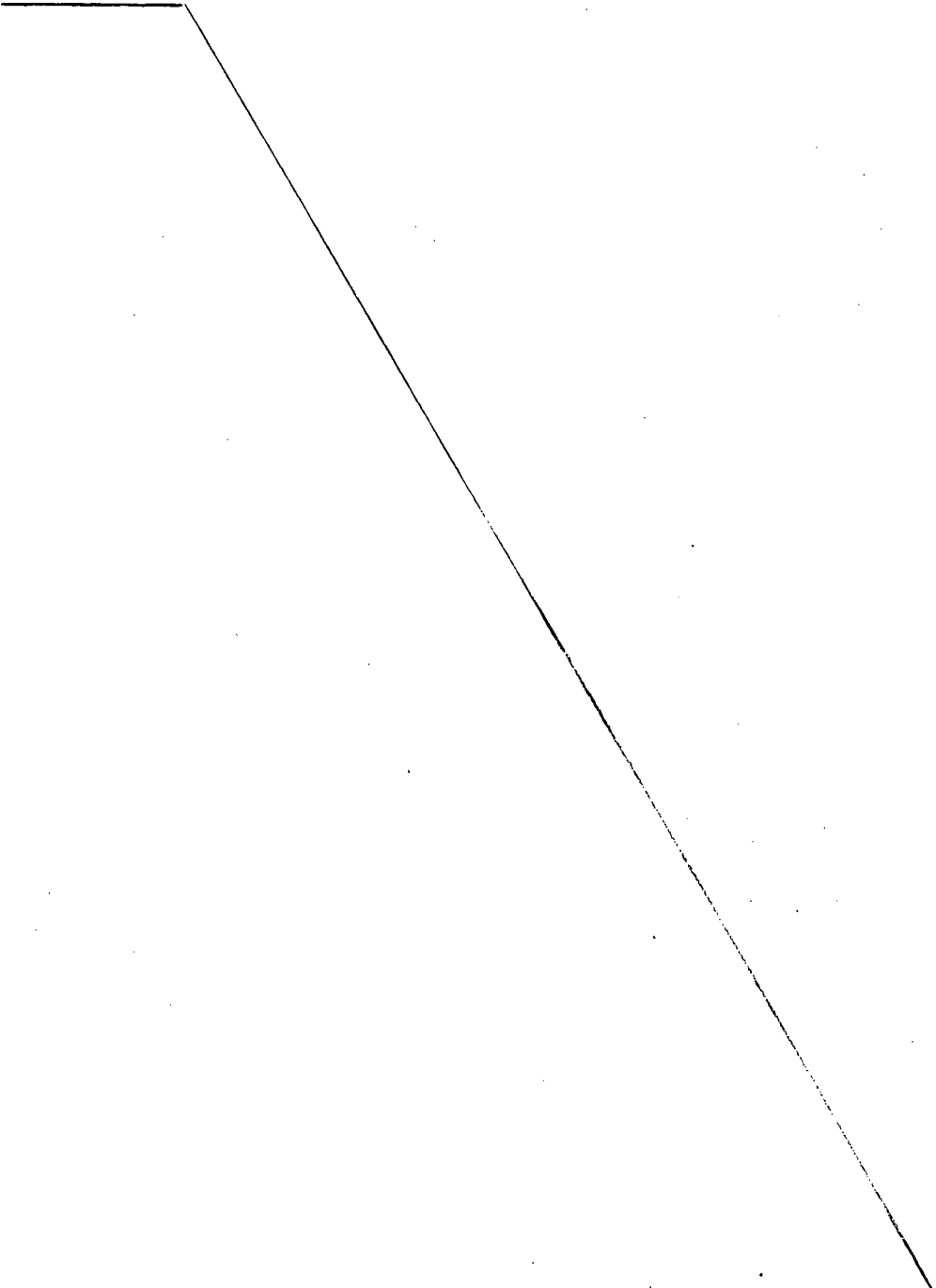
		Tls.	c.	Tls.	c.
	Report.	145.157,00		49.430,00	
CHAPITRE 8.—DÉFENSE DE LA CONCESSION					
Art. 1.—	<i>Équipement, armement etc.</i>	1.000,00		1.000,00	
CHAPITRE 9.—SERVICE DES ABATTOIRS					
Art. 1.—	<i>Personnel :</i>				
	Sect. 1.—Personnel Européen				
	Allocation au Vétérinaire p.m.	300,00	3.600,00		
	Inspecteur des Abattoirs »	150,00	1.800,00		
	» 2.—Personnel Chinois.		1.326,00		
	Récompenses de fin d'année.		60,00		
			<u>6.786,00</u>		
» 2.—	<i>Exploitation :</i>				
	Charbon		700,00		
	Bois d'allumage (5000 Kgs)		20,00		
	Paille pour litières (120 piculs)		20,00		
	Achat de marques et divers		150,00		
			<u>890,00</u>		
» 3.—	<i>Entretien du Matériel :</i>				
	Réparations, entretien, remplacement		340,00		
			<u>340,00</u>	8.016,00	
CHAPITRE 10.—SERVICE SANITAIRE					
Art. 1.—	<i>Personnel :</i>				
	Sect. 1.—Personnel Européen				
	Allocation au Docteur		1.800,00		
	1 Inspecteur en Chef p.m.	225,00	2.700,00		
	1 Inspecteur »	150,00	1.800,00		
	1 Inspecteur »	140,00	1.680,00		
	1 Inspecteur »	115,00	1.380,00		
	Indemnités (logement et langues)		1.920,00		
			<u>11.280,00</u>		
	» 2.—Personnel Chinois		4.500,00		
	Récompenses de fin d'année		200,00		
	Frais divers, déplacement		700,00		
			<u>5.400,00</u>		
» 2.—	<i>Chauffage</i>		100,00		
» 3.—	<i>Entretien du matériel</i>		250,00		
Art. 4.—	<i>Service Prophylactique :</i>				
	Achat de désinfectants		2.000,00		
	Entretien des appareils		100,00		
	Autopsie des rats		500,00		
	Loyer des secteurs		600,00		
	Achat de matériel		1.500,00		
			<u>4.700,00</u>		
» 5.—	<i>Service Anti-Moustiques :</i>				
	Sect. 1.—Achat de pétrole		1.200,00		
	» 2.—Chaux et désinfectants pour comblement des mares		1.000,00		
			<u>2.200,00</u>	23.930,00	
	à Reporter.			178.103,00	49.430,00

## BUDGET POUR 1916-Recettes

	Tls.	c.	Tls.	c.
Report. . . . .			771.895,00	
<b>CHAPITRE 9.—INTÉRÊTS</b>				
Art. 1.— <i>Intérêts sur les Comptes-courants avec les Banques.</i> . . . . .	3.000,00			
» 2.— <i>do. Actions de la Cie. des Téléphones</i> . . . . .	400,00			
» 3.— <i>do. Titres de l'Emprunt Français 1915.</i> . . . . .	5.970,00		9.370,00	
à Reporter. . . . .			781,265,00	

		Tls.	c.	Tls.	c.
	Report.	178.103,00		49.430,00	
<b>CHAPITRE 11.—IMPRIMERIE MUNICIPALE</b>					
Art.	1.— <i>Personnel</i> :				
	Sect. 1.—1 Surveillant Européen . . . Tls. 35,00	420,00			
	» 2.—Personnel Chinois . . . »	1.800,00			
	Gratifications de fin d'année . . .	130,00			
		<u>2.350,00</u>			
»	2.— <i>Frais Généraux</i> :				
	Sect. 1.—Achat de papiers . . . . .	1.000,00			
	» 2.—Entretien du matériel . . . . .	100,00			
	» 3.—Achat de nouveaux caractères . . . . .	150,00			
	» 4.—Frais divers, colle, pétrole, etc. . . . .	350,00			
	» 5.—Achat de toile, travaux de reliure . . . . .	250,00			
		<u>1.850,00</u>			
			4.200,00		
<b>CHAPITRE 12.—EMPRUNTS</b>					
Emprunt Municipal de 1903—4.000 Obligations à 4 1/2 %					
Art.	1.— <i>Frais annuels</i> :				
	Service de l'amortissement 500 francs . . . . .	150,00			
»	2.— <i>Intérêts et amortissement</i> :				
	Sect. 1.—Intérêts pour 1916 : francs 78.165,00 . . . . .	23.000,00			
	» 2.—Amortissement de 89 titres à 500 francs 44.500 . . . . .	13.000,00			
		<u>36.000,00</u>			
»	3.—Emprunt Municipal de 1911— 4.000 Obligations de 100 Tls. à 6 % Intérêts à 6 % sur Tls. 400.000 . . . . .			24.000,00	
»	4.—Emprunt Municipal de 1914— 5.000 Obligations de 100 Tls. à 5 1/2 % Intérêts à 5 1/2 % sur Tls. 500.000 . . . . .			27.500,00	
»	5.—Emprunt Municipal de 1916— 3.500 Obligations de 100 Tls. à 5 1/2 % Intérêts à 5 1/2 % sur Tls. 350.000 . . . . .			19.250,00	
			<u>106.900,00</u>		
	Total du Titre 2.—Services Divers. . . . .				289.203,00
<hr/>					
	à Reporter. . . . .				338.633,00

## BUDGET POUR 1916-Recettes

	Tls.	c.	Tls.	c.
Report. . . . .	.....		781.265,00	
<b>CHAPITRE 10.—GARDE MUNICIPALE</b>				
Art. 1.— <i>Amendes</i> . . . . .	8.000,00			
» 2.— <i>Vente d'objets saisis par la Police</i> . . . . .	100,00			
» 3.— <i>Agents employés à des Services particuliers</i> . . . . .	6.000,00			
» 4.— <i>Cour Mixte Française</i> . . . . .	18.000,00			
			32.100,00	
				
à Reporter. . . . .	.....		813.365,00	

	Report.	Tls.	c.	Tls.	c.
				338.633,00	
<b>Titre 3.—Garde Municipale</b>					
<b>CHAPITRE 1.—PERSONNEL</b>					
Art. 1.— <i>Personnel Européen</i> :					
1 Chef de la Garde . . . . .					
1 do. Adjoint . . . . .					
1 Inspecteur Principal. . . . . p.m.	260,00			3.120,00	
3 Chefs de Secteur. . . . .				6.480,00	
Sergents, Brigadiers, Gardes, etc. . . . .				50.000,00	
Indemnités pour ancienneté, langues, service de la sureté, etc. . . . .				10.000,00	
				<u>69.600,00</u>	
» 2.— <i>Personnel Chinois</i> :					
Sect. 1.—Soldes. . . . . \$:	61,138,00				
Récompenses de fin d'année » 1.000,00					
				<u>62.138,00</u>	
» 2.—Indemnités pour ancienneté, langues, déplacement \$:	5.596,00				
	\$: 67.734,00	à 75		50.800,00	
» 3.— <i>Personnel Tonkinois</i> :					
Soldes . . . . .				14.758,00	
Indemnités : rapatriements : voyages . . . . .				5.350,00	
				<u>20.108,00</u>	
» 4.— <i>Détachement de Tirailleurs Tonkinois</i> :					
Sect. 1.—Solde des Sous-Officiers Européens . . . . .				3.000,00	
» Tirailleurs. . . . .				14.600,00	
Entretien, habillement, transports . . . . .				2.000,00	
				<u>19.600,00</u>	
				160.108,00	
<b>CHAPITRE 2.—MAISON D'ARRÊT</b>					
Art. 1.— <i>Personnel Européen</i> :					
Sect. 1.—Soldes . . . . .				5.670,00	
» 2.—Indemnités . . . . .				600,00	
» 3.—Supplément de Solde au Directeur . . . . .				240,00	
				<u>6.510,00</u>	
» 2.— <i>Personnel Tonkinois</i> :					
Sect. 1.—Soldes . . . . .				5.363,00	
» 2.—Indemnités . . . . .				775,00	
» 3.—Récompenses de fin d'année . . . . .				150,00	
				<u>6.288,00</u>	
» 3.— <i>Personnel Chinois</i> . . . . .				454,00	
» 4.— <i>Frais Généraux</i> :					
Sect. 1.—Nourriture des prisonniers indigènes	10.000,00				
» 2.—    »    » subsistants européens	200,00				
» 3.—Habillement des prisonniers indigènes	1.700,00				
» 4.—Frais d'hospitalisation . . . . .	1.500,00				
				<u>13.400,00</u>	
				26.652,00	
	à Reporter.			186.760,00	338.633,00

BUDGET POUR 1916-Recettes

	Tls.	c.	Tls.	c.
Report. . . . .	.....		813.365,00	
<hr/>				
à Reporter. . . . .	.....		813.365,00	



		Tls.	c.	Tls.	c.
	Report.	186.760,00		338.633,00	
<b>CHAPITRE 3.—FRAIS GÉNÉRAUX</b>					
Art.	1.—Entretien à l'habillement . . . . .	400,00			
»	2.—Habillement et équipement . . . . .	6.500,00			
»	3.—Indemnités de chaussures . . . . .	800,00			
»	4.—Entretien à l'armement . . . . .	100,00			
»	5.— » à l'ameublement . . . . .	600,00			
»	6.— » au harnachement . . . . .	250,00			
»	7.—Eclairage, chauffage, glace . . . . .	6.000,00			
»	8.—Sect. 1.—Menus frais, Transports . . . . .	600,00			
	» 2.—Dépenses diverses, Imprévus . . . . .	600,00			
		1.200,00			
»	9.—Section montée: nourriture, entretien: . . . . .	550,00			
»	10.—Bicyclettes et Auto, (Achats, entretien) . . . . .	2.500,00			
»	11.—Service Anthropométrique, (Achats, entretien, Photographies) . . . . .	700,00			
»	12.—Bibliothèque . . . . .	300,00			
»	13.—Prix de tir . . . . .	100,00			
			20.000,00		
<b>CHAPITRE 4.—COUR MIXTE FRANÇAISE</b>					
Art.	1.—Personnel Chinois . . . . .	\$ 4.827,00 à 75	3.620,00		
»	2.—Dépenses diverses de fonctionnement . . . . .		3.880,00		
			7.500,00		
Total du Titre 3.—Garde Municipale. . . . .					214.260,00
à Reporter . . . . .					552.893,00

BUDGET POUR 1916-Recettes

	Tls.	c.	Tls.	c.
Report. . . . .	.....		813.365,00	
<b>CHAPITRE 11.—DIVERS</b>				
Art. 1.— <i>Remboursements pour travaux divers</i> . . . . .	2.000,00			
» 2.— <i>Vente des ponts et passerelles du Yang King Pang</i> . . . . .	5.300,00			
» 3.— <i>Cautionnements des entrepreneurs</i> . . . . .	.....		7.300,00	
<hr/>				
à Reporter . . . . .	.....		820.665,00	

		Report.	Tls.	c.	Tls.	c.
					552.893,00	
<b>Titre 4.—Travaux Publics</b>						
<b>CHAPITRE 1.—PERSONNEL</b>						
Art. 1.—	<i>Personnel Européen :</i>					
	1 Ingénieur en Chef . . . . . p.m.	650,00	7.800,00			
	1 Ingénieur de la voirie . . . . . »	350,00	4.200,00			
	1 Architecte adjoint . . . . . »	215,00	1.290,00*			
	1 Contrôleur de 2 <sup>e</sup> Classe . . . . . »	215,00	2.580,00			
	do. adjoint . . . . . »	150,00	900,00*			
	1 Conducteur de travaux . . . . . »	170,00	1.020,00*			
	1 Commis-expéditionnaire . . . . . »	150,00	900,00*			
	1 Surveillant des écuries . . . . . »	165,00	1.980,00			
	1 do. des plantations . . . . . »	165,00	990,00*			
	1 do. de Travaux . . . . . »	150,00	1.800,00			
	1 do. do. . . . . »	140,00	890,00*			
	1 do. do. . . . . »	130,00	1.560,00			
	1 do. do. . . . . »	130,00	780,00*			
	6 do. do. . . . . »	110,00	7.920,00			
	1 do. do. . . . . »	110,00	660,00*			
	1 do. do. . . . . »	100,00	1.200,00			
	1 do. Ecuries . . . . . »	25,00	300,00			
	Indemnités (logement, déplacement, etc.) . . . . .		5.100,00			
	Imprévu pour augmentations et agents temporaires nouveaux etc. . . . .		3.500,00			
	1 Dactylographe . . . . . p.m.	90,00	1.080,00			
			<u>48.450,00</u>			
	* Mobilisé. 1/2 solde.					
» 2.—	<i>Personnel Chinois (cantonniers, jardiniers, ouvriers divers, mafous etc)</i> . . . . .		<u>47.000,00</u>		95.450,00	
<b>CHAPITRE 2.—MATÉRIEL</b>						
Art. 1.—	<i>Matériel Neuf :</i>					
	Sect. 1.—Matériel fixe, Outillage . . . . .		3.500,00			
	» 2.— » roulant . . . . .					
	Entretien, remplacement . . . . .		3.500,00			
» 2.—	<i>Ateliers de réparations :</i>					
	Sect. 1.—Entretien du Matériel . . . . .		1.800,00			
	» 2.—Charbons, huiles, graisses, gazoline, entretien des automobiles du Service . . . . .		3.000,00			
» 3.—	<i>Cylindres à vapeur :</i>					
	Sect. 1.—Combustibles . . . . .		2.500,00			
	» 2.—Entretien des cylindres à vapeur . . . . .		800,00			
			<u>15.100,00</u>			
<b>CHAPITRE 3.—VOIE PUBLIQUE</b>						
Art. 1.—	<i>Entretien :</i>					
	Sect. 1.—Trottoirs . . . . .		6.000,00			
	» 2.—Chaussées pavées . . . . .		2.000,00			
	» 3.—Chaussées empierrées . . . . .		48.000,00			
	» 4.—Goudronnage . . . . .		8.000,00			
	» 5.—Assainissement . . . . .		4.000,00			
	» 6.—Quais, pontons, ponts . . . . .		4.000,00			
			<u>72.000,00</u>			
	à Reporter . . . . .		72.000,00	110.550,00	552.893,00	

BUDGET POUR 1916-Recettes

	Tls.	c.	Tls.	c.
Report. . . . .			820.665,00	
<hr/>				
à Reporter. . . . .			820.665,00	

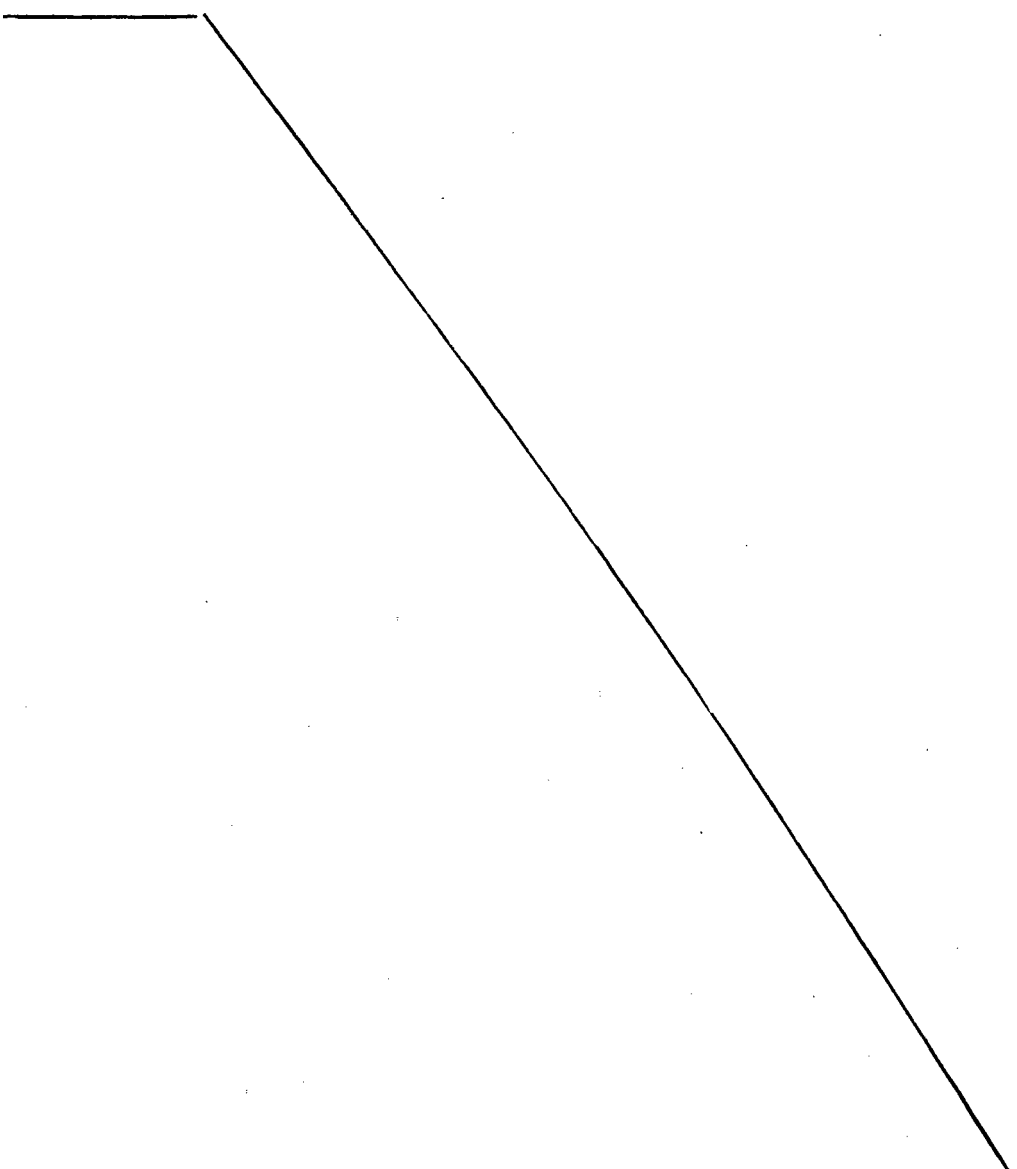
		Tls.	c.	Tls.	c.
	Report.	72.000,00		110.550,00	552.893,00
Art.	2.—Enlèvement par bateaux des boues et ordures ménagères	2.400,00			
»	3.—Ecuries Municipales:				
	Sect. 1.—Nourriture des chevaux	6.200,00			
	» 2.—Infirmerie, maréchalerie, accessoires pour pansage	1.200,00			
	» 3.—Achat et entretien du harnachement	1.500,00			
	» 4.—Achat de chevaux	1.800,00			
		<u>10.700,00</u>			
»	4.—Divers.				
	Sect. 1.—Travaux remboursables Eaux, Tramways, Gaz, etc.	2.000,00			
	» 2.—1/2 frais de démolition des ponts et passerelles du Yang King Pang	1.625,00			
	» 3.—Cautionnements des entrepreneurs	.....			
		<u>3.625,00</u>		88.725,00	
CHAPITRE 4.—ARCHITECTURE ET PLANTATIONS					
Art.	1.—Architecture:				
	1° Hotel Municipal	2.000,00			
	2° Annexe Est Hotel Municipal	200,00			
	3° do. Ouest do. do.	200,00			
	4° Poste Central de Police	1.300,00			
	5° Annexe du Poste Central	300,00			
	6° Poste de l'Est	800,00			
	7° Poste de l'Ouest	3.500,00			
	8° Caserne des Européens (Ouest)	200,00			
	9° do des Tonkinois mariés	100,00			
	10° Poste de l'Ouest, Pompiers	200,00			
	11° Poste de Koukaza	100,00			
	12° Poste de Lokawei	300,00			
	13° Maison d'Arrêt à Lokawei	600,00			
	14° Ecole Municipale Française	1.500,00			
	15° Ecole Municipale Franco-Chinoise	200,00			
	16° Abattoirs	300,00			
	17° Poste Route Pottier	400,00			
	18° Stand Municipal	200,00			
	19° Ecuries Municipales	200,00			
	20° Marchés couverts	100,00			
	21° Sémaphore	200,00			
	22° Dépôt du matériel (Lokawei)	300,00			
	23° Maisons des Surveillants à Koukaza	200,00			
	24° » » Lokawei	100,00			
	25° » » Route Pottier	100,00			
	26° » » Av. des 2 Républiques	100,00			
	27° Dépôt du matériel » »	100,00			
	28° Cour Mixte	500,00			
	29° Poste Téléphoniques	100,00			
	30° Divers	1.000,00			
		<u>15.400,00</u>			
»	2.—Plantations:				
	Sect. 1.—Entretien, des plantations, Jardinage	3.500,00			
	» 2.—Cimetières	3.500,00			
		<u>7.000,00</u>		22.400,00	
	à Reporter.			221.675,00	552.893,00

BUDGET POUR 1916-Recettes

	Tls.	c.	Tls.	c.
Report. . . . .			820.665,00	
<hr/>				
à Reporter. . . . .			820.665,00	

	Report.	Tls.	c.	Tls.	c.
		221.675,00		552.893,00	
CHAPITRE 3.—DÉPENSES DIVERSES					
Art. 1.—Achat et entretien d'instruments pour levées de plans et nivellement . . . . .	200,00				
» 2.—Chauffage des bureaux, Salle des fêtes. . . . .	<u>300,00</u>		500,00		
CHAPITRE 6.—ECLAIRAGE					
Art. 1.—Electricité :					
Sect. 1.—Consommation. Voies publiques . . . . .	35.000,00				
» 2.—          »          Bâtiments Municipaux. . . . .	8.100,00				
» 3.—Entretien de l'éclairage public . . . . .	11.400,00				
» 4.—Entretien Bâtiments Municipaux y compris sonneries . . . . .	3.500,00				
» 5.—Compteurs Bâtiments Municipaux. . . . .	510,00				
» 6.—          »          Voies publiques . . . . .	<u>300,00</u>				
	58.810,00				
» 2.—Gaz :					
Sect. 1.—Consommation et Entretien voies publiques . . . . .	600,00				
» 2.—Consommation Bâtiments Municipaux . . . . .	2.200,00				
» 3.—Entretien Bâtiments Municipaux . . . . .	400,00				
» 4.—Location de Compteurs . . . . .	<u>90,00</u>				
	3.290,00		62.100,00		
CHAPITRE 7.—EAU					
Art. 1.—Entretien des Installations Municipales . . . . .	900,00				
» 2.—Compteurs . . . . .	<u>500,00</u>		1.400,00		
Total du Titre 4.—Travaux Publics. . . . .					285.675,00
à Reporter. . . . .					838.568,00

## BUDGET POUR 1916-Recettes

	Tls.	c.	Tls.	c.
Report. . . . .			820.665,00	
Excédent des recettes au 31 Décembre 1915 . . . . .			42.674,99	
<b>—</b>				
<b>PORTEFEUILLE</b>				
<b>—</b>				
Actions de la Compagnie des Téléphones . . . . .	Tls.		5.000,00	
Titres de l'Emprunt Français 1915 (5 %) . . . . .	»		99.512,94	
	»		<u>104.512,94</u>	
 				
Total des Recettes—Budget ordinaire. . . . .			863.339,99	



# BUDGET POUR 1916-Dépenses

25

	Report.	Tls.	c.
	Report. . . . .		838.568,00
<b>Titre 5</b>			
<b>GROS TRAVAUX : VIABILITÉ, ASSAINISSEMENT</b>			
Art. 1.— <i>Route Doumer :</i> Drainage entre les Routes Say-Zoong et Amiral Courbet . . . . .	2.000,00		
» 2.— <i>Drainage Route Say-Zoong</i> . . . . .	4.500,00		
» 3.— <i>Route Amiral Courbet :</i> Macadamisage et drainage entre la Rue Ratard et Great Western Road. . . . .	3.200,00		
» 4.— <i>Route de Sikawei :</i> Mur de quai au lieu dit Za Houé Kong . . . . .	7.500,00		
» 5.— <i>Avenue du Roi Albert :</i> Drainage au Nord de la Route Lafayette. . . . .	<u>1.750,00</u>		
Total du Titre 5 . . . . .			<u>18.950,00</u>
Total des dépenses—Budget ordinaire. . . . .			857.518,00
Excédent probable des recettes au 31 Décembre 1916. . . . .			5.821,99
			<u>863.339,99</u>

	Tls.	c.	Tls.	c.
<b>Titre 6.—Budget extraordinaire</b>				
<hr style="width: 10%; margin: auto;"/>				
Solde Créiteur Emprunt 1914 . . . . .			87.618,50	
Emission d'Obligations . . . . .			350.000,00	
Prime de 2.75 % . . . . .			9.625,00	
<div style="position: absolute; top: 0; left: 0; width: 100%; height: 100%; border-left: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black; pointer-events: none;"></div>				
			<b>447.243,50</b>	

		Tls.	c.	Tls.	c.
<b>Titre 6.—Budget extraordinaire</b>					
Art. 1.—	<i>Rue Lafayette :</i>				
	Sect. 1.—Expropriations . . . . .	25.000,00			
	» 2.—Aménagement. . . . .	14.300,00			
		39.300,00			
» 2.—	<i>Rue du Marché :</i>				
	Sect. 1.—Expropriations . . . . .	3.850,00			
	» 2.—Aménagement. . . . .	4.065,00			
		7.915,00			
» 3.—	<i>Marché de Siemen :</i>				
	Sect. 1.—Aménagement des rues autour du Marché . . . . .	1.810,00			
	» 2.—Construction du Marché. . . . .	12.000,00			
» 4.—	<i>Rue Amaral Bayle (prolongée) :</i>				
	Sect. 1.—Expropriations . . . . .	24.000,00			
	» 2.—Aménagement. . . . .	17.200,00			
		41.200,00			
» 5.—	<i>Rue Molière :</i>			102.225,00	
	Expropriations et Aménagement. . . . .			4.000,00	
» 6.—	<i>Yang King Pang :</i>				
	Sect. 1.—Expropriations . . . . .	52.000,00			
	» 2.—Aménagement. . . . .	40.000,00			
		92.000,00			
	Poste de Police Sud (Travaux en 1916) . . . . .			60.000,00	
	Transfert des Ecuries et Maisons de Surveillants . . . . .			16.000,00	
	Mises à l'alignement et expropriations diverses . . . . .			30.000,00	
	Université et Observatoire . . . . .			30.000,00	
	Total des dépenses. . . . .				334.225,00
	Solde à reporter . . . . .				113.018,50
					447.243,50